Le nouvel Economiste

40e année - n°1832 | Journal d'analyse & d'opinion paraissant le vendredi | vendredi 2 septembre 2016 - 5€

Capitalisme
L'autre visage de Warren Buffett p. 6

Monnaie
L'étrange stabilité du franc suisse après le Brexit p. 8

Morale sociétale
Le concept de confiance au temps d'Airbnb p. 12

Oldies But Goldies
La vie des douze Césars (10/12): Vespasien p. 34

Déjeuner avec

Larry Harvey

Festival Burning Man

"Nous avons des idées, pas une idéologie" p.13

Les grandes idées économiques 5/6

La stabilité financière et le 'moment Minsky'

L'hypothèse de Hyman Minsky: le boom économique porte en lui les germes du krach

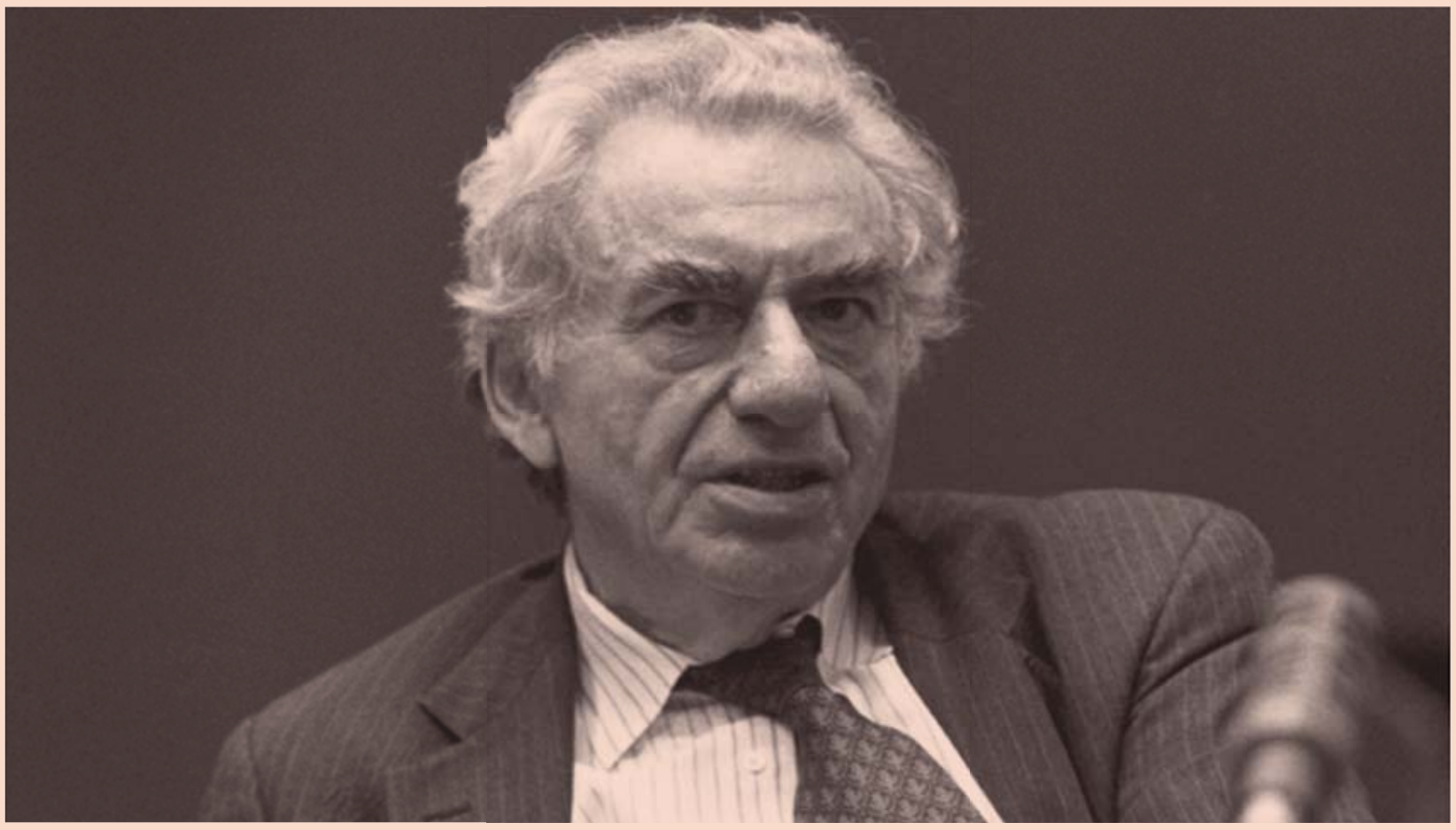

The Economist

Du début de sa carrière universitaire dans les années 1950 et jusqu'en 1996, année de sa mort, Hyman Minsky a travaillé dans un relatif anonymat. Ses recherches sur les crises financières et leurs causes avaient quelques admirateurs dévoués, mais ne provoquaient que peu d'intérêt de la part des médias et du public: *'The Economist'* l'a cité une fois seulement, et brièvement. Il en a été ainsi jusqu'en 2007, quand la crise des subprimes a éclaté aux États-Unis. Soudain, le monde entier s'est tourné vers les écrits de Minsky pour tenter de déchiffrer ce chaos. Les gérants de fonds rédigeaient des mémos à l'attention de leurs clients sur le "moment Minsky" qui frappait les marchés financiers. Les banques centrales faisaient référence à ses théories dans leurs communiqués... p. 2

Le cogito de la présidentielle

L'été du retour de Keynes

Qui à droite aura la force d'âme de vendre une orthodoxie budgétaire réparatrice?

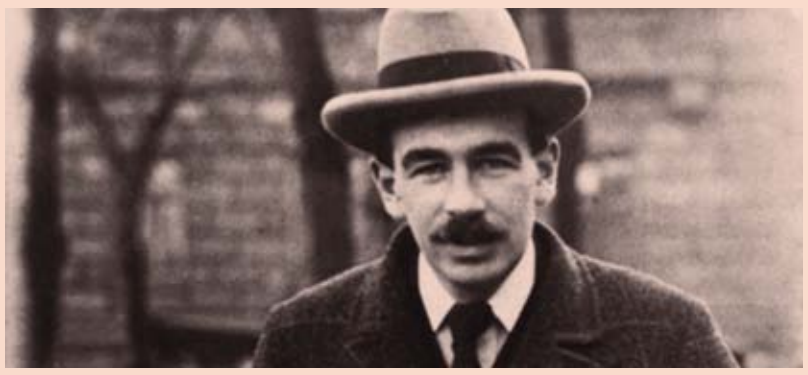

Jean-Michel Lamy

Les économistes "alternatifs" triomphent: l'austérité ne paie pas. Les ratés du libéralisme économique, depuis la crise financière de 2008, ont poussé cet été les grands prescripteurs à se détourner du versant "grands équilibres" de leurs recommandations... p. 4

Breaking news

Franceinfo: corrige une erreur historique

Au prix d'un trop-plein économique mais au bénéfice de l'intérêt général

Edouard Laugier

Et de 4. Depuis le 1er septembre, la galaxie des chaînes d'information en continu connaît un nouvel acteur: il s'agit de "franceinfo:" – volontairement calligraphié avec deux points à la fin. L'enfant de l'audiovisuel public est le fruit d'une union forcée entre France Télévisions, Radio France,... p. 10

Dossiers

Cabinets d'avocats
Choisir un avocat pour son entreprise p. 16

Études & sondages
Instituts d'études et big data p. 20

Marketing direct
Les centres d'appel face à la liste Bloctel p. 24

Épargne
Nouveaux contrats d'assurance-vie et concurrence p. 30

Annonces legales
P. 36

Tél. 01 75 444 116
www.lenouveleconomiste.fr
annonceslegales@nouveleconomiste.fr

L 12925 - 1832 - F: 5,00 €

Les grandes idées de l'économie 5/6

La stabilité financière

L'hypothèse de Hyman Minsky: le boom économique porte en lui les germes du krach

THE ECONOMIST

Du début de sa carrière universitaire dans les années 1950 et jusqu'en 1996, année de sa mort, Hyman Minsky a travaillé dans un relatif anonymat. Ses recherches sur les crises financières et leurs causes avaient quelques admirateurs dévoués, mais ne provoquaient que peu d'intérêt de la part des médias et du public: *'The Economist'* l'a cité une fois seulement, et brièvement. Il en a été ainsi jusqu'en 2007, quand la crise des subprimes a éclaté aux États-Unis. Soudain, le monde entier s'est tourné vers les écrits de Minsky pour tenter de déchiffrer ce chaos. Les gérants de fonds rédigeaient des mémos à l'attention de leurs clients sur le "moment Minsky" qui frappait les marchés financiers. Les banques centrales faisaient référence à ses théories dans leurs communiqués. Il est devenu une star médiatique, à titre posthume. À peu près tous les grands médias ont accordé des colonnes de journaux ou du temps d'antenne à ses idées. *'The Economist'* le mentionne dans au moins 30 articles depuis 2007.

Si Minsky est autant resté dans l'ombre sa vie durant, c'est au moins en partie à cause de son approche, qui évitait les conventions de la recherche universitaire. À l'université, il a commencé par étudier les mathématiques, mais il a peu utilisé les calculs quand il est passé à l'économie, alors que les méthodes quantitatives gagnaient en importance dans cette discipline. Au lieu de cela, il a élaboré son hypothèse au travers d'essais, de conférences et de livres – dont un sur John Maynard Keynes, l'économiste qui l'a le plus influencé. Il a aussi acquis une expérience de terrain en tant que membre du board de la banque Mark Twain à Saint Louis, dans le Missouri, où il enseignait.

Parce qu'il avait grandi durant la grande dépression, Minsky était attiré par l'étude des désastres économiques. Au fil du temps, il revint encore et encore sur le même problème fondamental. Il voulait comprendre pourquoi les crises financières se produisent. Ce n'était pas une approche très séduisante pour l'époque. La pensée dominante, au cours de la deuxième partie du XXe siècle, était que les marchés étaient efficients. La perspective d'une catastrophe majeure dans les économies développées semblait tirée par les cheveux. Il pouvait y avoir des krachs des marchés boursiers ou d'une monnaie de loin en loin, mais les économies modernes avaient, semblait-il, vaincu leurs pires démons.

Contre ces certitudes, Minsky, homme solennel à la tête couronnée de cheveux gris, a développé "l'hypothèse de l'instabilité financière". Il exposait comment de longues périodes de stabilité sèment les graines de la prochaine crise, une optique qui s'est révélée importante pour comprendre le tumulte de la décennie écoulée. Mais l'histoire de cette hypothèse est tout aussi importante. Sa trajectoire, depuis les marges de la recherche universitaire jusqu'au statut de sujet courant de débat, montre à quel point l'économie s'adapte à une réalité qui a beaucoup changé depuis cette crise financière mondiale.

Minsky a commencé par une explication de l'investissement. C'est par essence un échange d'argent d'aujourd'hui contre de l'argent de demain. Une entreprise paie maintenant pour construire une usine. Les bénéfices de l'exploitation de cette infrastructure, si tout va bien, produiront de l'argent durant les années à venir. Pour simplifier, l'argent d'aujourd'hui peut provenir de deux sources: les propres liquidités de l'entreprise, ou celles d'autres acteurs (par exemple, l'entreprise emprunte à une banque). L'équilibre entre les deux est d'une importante fondamentale pour le système financier. Minsky distinguait trois sortes de financements. Le premier, qu'il appelait le "hedge financing", est le plus sûr. Les entreprises dépendent de leurs futurs flux de trésorerie pour rembourser leurs emprunts. Pour que cela fonctionne, il leur faut avoir très peu de dettes et de solides bénéfices. Le deuxième, le financement spéculatif, est un peu plus risqué: les entreprises comptent sur leurs liquidités pour rembourser les intérêts, mais doivent échanger leurs créances contre des participations pour rembourser le capital. C'est envisageable, à condition que l'économie fonctionne sans à-coups: une récession peut entraîner des difficultés. Le troisième, un système dit "de Ponzi" est le plus dangereux. Les liquidités ne remboursent ni le capital ni les intérêts. Les entreprises parient sur le fait que l'actif s'appréciera assez pour couvrir les risques qu'elles prennent. Si cela ne se produit pas, elles seront à découvert.

Les économies dominées par le "hedge financing", ou financement de couverture, c'est-à-dire celles qui ont des flux financiers importants et des niveaux d'endettement faibles, sont les plus stables. Quand le financement spéculatif, et surtout le système de Ponzi, interviennent, les systèmes financiers deviennent plus vulnérables. Si la valeur des actifs commence à décliner en raison d'une contraction monétaire ou d'un choc externe, les entreprises les plus endettées se voient obligées de déboucler leurs positions. Ce qui fera baisser encore davantage la valeur des actifs et atteindra par ricochets plus d'entreprises.

Elles pourraient éviter ces problèmes en se cantonnant au financement de couverture. Mais avec le temps, et particulièrement quand l'économie tourne bien, la tentation d'accumuler des dettes est irrésistible. Si la croissance semble assurée, pourquoi emprunter moins? Plus le boom dure, plus les banques renforcent cette dynamique en allégeant leurs conditions d'accès au crédit. Si les défauts sur remboursements de prêts sont minimes, pourquoi ne pas prêter plus? La conclusion de Minsky était troublante: la stabilité économique porte en elle l'instabilité. Les périodes de prospérité préparent la fragilité financière.

Banques surendettées, crédits immobiliers accordés sans apport personnel… nous avons tout cela en mémoire et depuis la crise financière, la conclusion de Minsky apparaît comme une évidence. Bien sûr, l'endettement et la finance sont des sujets importants. Mais durant des décennies, l'enseignement de l'économie a accordé peu d'importance au premier et a relégué le second au rang de sous-discipline, un élément non fondamental de théories plus larges.

Minsky fut un non-conformiste. Il a remis en cause à la fois la colonne vertébrale keynésienne de la macroéconomie, et la foi aveugle dans l'efficience des marchés.

C'est un peu étrange de dire que les idées de Minsky étaient une critique de la doctrine keynésienne, car Minsky idolâtrait Keynes. Mais il pensait que la doctrine s'était aventurée trop loin de ses idées. Les économistes avaient créé des modèles pour mettre la pensée de Keynes en œuvre dans l'explication de l'économie. Le plus connu d'entre eux est le modèle IS-LM, conçu principalement par John Hickes et Alvin Hansen, qui démontre la relation entre l'investissement et la monnaie. Le modèle reste un outil puissant d'enseignement de l'économie et de l'analyse des politiques. Mais Messieurs Hicks et Hanson ont en grande partie laissé le secteur de la finance de côté, alors que Keynes avait conscience de l'importance des marchés. Pour Minsky, il s'agissait d'une *"représentation injuste et naïve des idées subtiles et sophistiquées de Keynes"*. L'hypothèse de l'instabilité financière de Minsky permettait de combler les vides.

Le défi que Minsky lançait aux prophètes de l'efficience des marchés était encore plus aigu. Eugène Fama et Robert Lucas, entre autres, avaient persuadé la plus grande partie de la recherche universitaire et des décideurs politiques que les marchés tendaient vers l'équilibre quand les gens avaient digéré toutes les informations disponibles. La structure du marché

Le nouvel Economiste

Affaires publiques, Entreprises, Économie sociale

Le pouvoir des faits, l'influence des idées
Journal d'analyse et d'opinion
paraissant le vendredi

38 bis, rue du Fer à Moulin - 75005 Paris
Henri J. Nijdam,
directeur de la publication et de la rédaction
henri.nijdam@nouveleconomiste.fr
Gaël Tchakaloff,
directrice déléguée, éditorialiste
gael.tchakaloff@nouveleconomiste.fr
E-mail : prenom.nom@nouveleconomiste.fr
Abonnements : abonnements@nouveleconomiste.fr

Rédaction :

Rédaction en chef : Patrick Arnoux, Jean-Michel Lamy, Édouard Laugier, Philippe Plassart, Pierre Louis Rozynès
Rédaction, chroniqueurs & éditorialistes : www.lenouveleconomiste.fr
Secrétariat de rédaction : Aurélie Percheron
Edition & diffusion Web & Print : Clément Guéraud, 01 76 21 40 84 - Laurence Guy, 01 58 30 83 64,
Publicité : Direction commerciale : Jonathan Grain 01 75 444 111
Équipe commerciale : www.lenouveleconomiste.fr
Formalités & Annonces légales, juridiques et judiciaires
Juripresse - Antoine Wieczorek 01 75 444 116
Gestion : Isabel Martins 01 75 444 104

Le nouvel Economiste est édité par la Société Nouvelle du Nouvel Économiste S.A. au capital de 37 000 euros. Président : Bruno Ledoux ; directeur général : Michel Bouffil. Print France Offset (Administratif) 3, rue de l'Atlas, 75019 Paris - Rotatives : 79, route de Roissy, 93290 Tremblay-en-France. Dépôt légal : janvier 1993. Numéro de commission paritaire : 0717 C 85258. ISSN : 0395-6458. Principal actionnaire : BLHM, MB Participations

IMPRIM'VERT
Audience mesurée par AUDIPRESSE
OJD PRESSE PAYANTE Diffusion Certifiée 2014

© 2016 The Economist Newspaper Limited. All rights reserved. Source The Economist, traduction Le nouvel Economiste, publié sous licence. L'article en version originale : www.economist.com.

et le ‘moment Minsky’

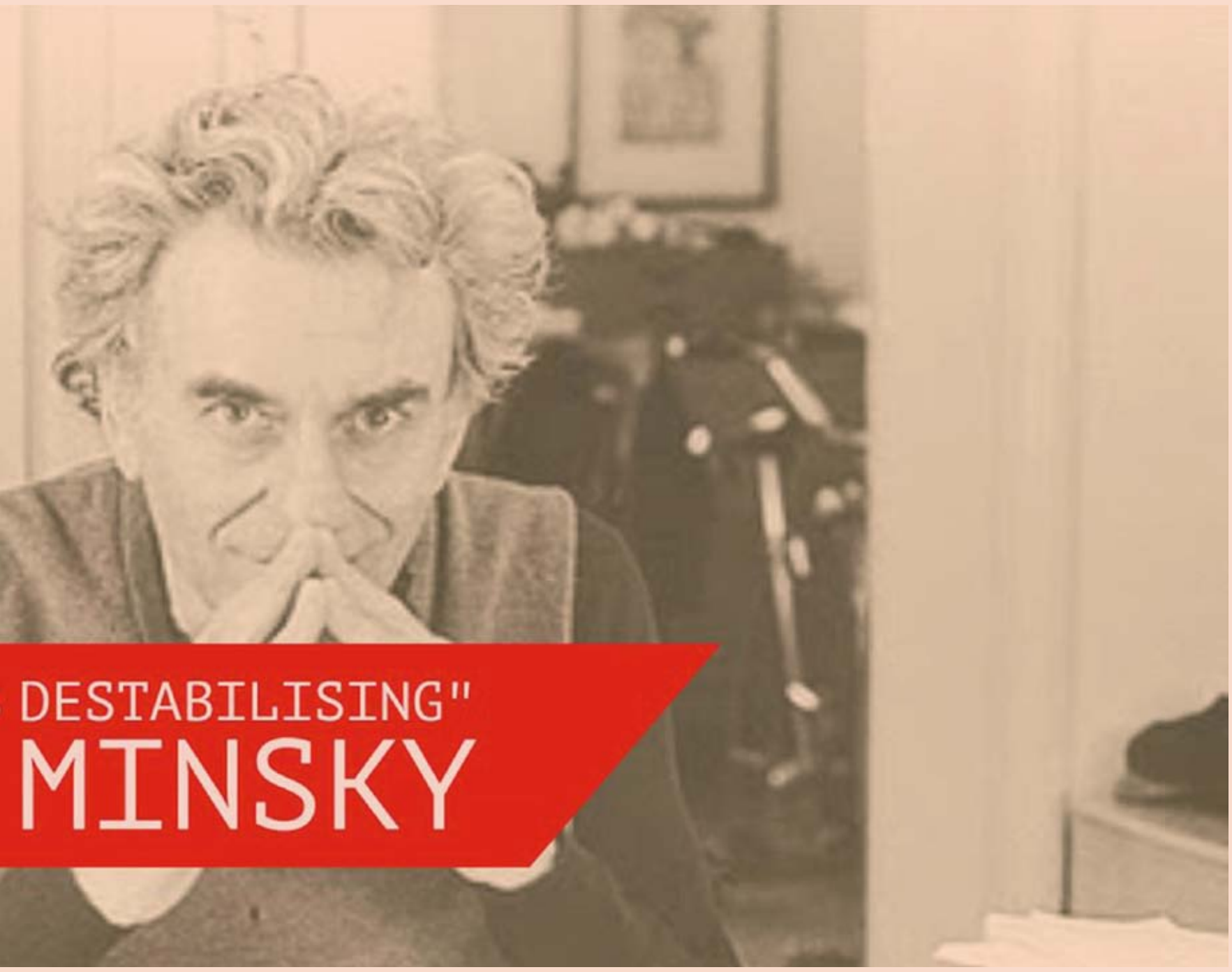

financier était traitée comme une donnée d’importance à peu près insignifiante. Ces dernières années, les économistes comportementalistes ont attaqué l’une des poutres de la théorie de l’efficience des marchés: les gens, loin d’être des acteurs rationnels qui veulent augmenter leurs gains, n’ont souvent aucune idée de ce qu’ils veulent et prennent de mauvaises décisions. Mais des années auparavant, Minsky avait lancé une autre bombe: des forces souterraines dans les systèmes financiers les propulsent vers les problèmes, affirmait-il. La stabilité n’est qu’une illusion fugitive.

Le plus ‘in’ des outsiders

Sa position d’outsider dans le monde parfois très cloisonné de l’économie explique son influence restreinte jusqu’à récemment. Les investisseurs ont été plus rapides que les professeurs d’université à adopter ses vues. Plus que tout autre, Paul McCulley, du groupe de gestion de fonds Pimco, a contribué à populariser ses idées. C’est lui qui a le premier lancé l’expression “un moment Minsky” pour décrire une situation où les niveaux de dettes atteignent un point de rupture, et les prix des actifs sur tout l’échiquier commencent à plonger. M. McCulley a utilisé le terme pour la première fois en expliquant la crise financière de 1998 en Russie. Depuis le chaos financier mondial de 2008, le “moment Minsky” est partout. Pour les analystes de l’investissement et les gestionnaires de fonds, un “moment Minsky” est désormais virtuellement synonyme de crise financière.

Les écrits de Minsky sur la dette et les dangers de l’innovation financière ont eu la grande vertu de s’appuyer sur l’expérience. Mais cette vertu contient aussi ce que certains pourraient voir comme leurs faiblesses. En tentant de peindre une image plus nuancée de l’économie, il a renoncé en partie au pouvoir des modèles élégants. Pour lui, cela ne posait pas de problème. Il disait que les théories généralisables étaient des foutaises. Il souhaitait éclairer des situations spécifiques, et non l’économie en général. Il voyait donc l’hypothèse de l’instabilité financière comme pertinente pour le cas des économies capitalistes avancées, avec des marchés profonds et sophistiqués. Elle n’était pas conçue pour être pertinente dans tous les scénarios.

Ces temps-ci, par exemple, il est à la mode de se demander si la Chine est au bord d’un moment Minsky au vu de la croissance inquiétante de sa dette durant la dernière décennie. Cependant, un pays en transition du socialisme à une économie de marché, avec un système financier immature, n’est pas ce que Minsky avait à l’esprit.

Abandonner le pouvoir des équations et des modèles a un coût. C’est ce qui a contribué à l’isolement de Minsky face à des théories plus populaires. Les économistes n’avaient pas entièrement négligé le sujet de la dette, même s’ils l’étudiaient avec parcimonie. Certains, comme Nobuhiro Kiyotaki et Ben Bernanke (devenu plus tard président de la Réserve fédérale) avaient étudié comment le crédit pouvait amplifier les cycles économiques. Le travail de Minsky aurait pu compléter le leur, mais ils n’en ont pas fait mention. C’est comme s’il existait à peine.

Depuis le décès de Minsky, d’autres ont commencé à corriger cet oubli, en greffant ses théories aux modèles généralistes. L’Institut Levy Economics Institute du Bard College à New York, où Minsky a achevé sa carrière (l’institut organise toujours une conférence annuelle en son honneur) a publié des travaux qui incorporent ses idées à leurs calculs. L’institut Levy a publié en 2000 un article qui développe un modèle inspiré par Minsky, liant investissement et flux de trésorerie. Un autre article de 2005, de la Banque des règlements internationaux, un forum pour les banques centrales, s’est inspiré de Minsky pour construire un modèle de la façon dont les gens évaluent leurs actifs après avoir subi des pertes. En 2010, Paul Krugman, lauréat du prix Nobel d’économie et surtout connu actuellement comme éditorialiste pour le *‘New York Times’*, a co-rédigé un article qui incorpore le concept du “moment Minsky” pour modéliser l’impact d’un désendettement de l’économie. Certains chercheurs commencent aussi à tester dans quelles proportions les “insights” de Minsky étaient justes. Un compte rendu de débats de la Banque de Finlande en 2014 s’intéressait aux ratios endettement/liquidités, et a trouvé l’hypothèse de Minsky utile en tant qu’indicateur de risque systémique.

Le prisme de la dette

Ce serait cependant aller un peu loin que d’attendre de l’hypothèse de l’instabilité financière qu’elle devienne un nouveau fondement de la théorie économique. L’héritage laissé par Minsky a plus à voir avec le fait de s’intéresser aux bonnes choses, que de structurer avec exactitude les modèles quantifiables. Il suffit d’observer que la dette et l’instabilité financière, ses principales inquiétudes, font partie des principaux domaines de recherche pour les économistes d’aujourd’hui. Une nouvelle version du *‘Manuel de macroéconomie’*, ouvrage de référence publié pour la première fois en 1999, est en cours de réédition. Dans sa nouvelle édition, il établira que les liens entre la finance et l’activité économique sont des éléments majeurs, et deux articles au moins citeront Minsky. Comme M. Krugman l’a dit en plaisantant: *“Nous sommes tous minskyiens maintenant”*.

Les banques centrales semblent acquiescer. Dans l’un de ses discours en 2009, avant de prendre la direction de la réserve fédérale, Janet Yellen avait dit que les travaux de Minsky étaient *“devenus des lectures obligatoires”*. Dans un discours de 2013, alors qu’il était gouverneur de la Banque d’Angleterre, Lord Mervyn King est tombé d’accord avec Minsky: la stabilité sur les marchés du crédit conduit à l’exubérance et, à terme, à l’instabilité. Mark Carney, le successeur de Lord King, a fait référence à des moments Minsky dans deux occasions au moins.

Ce “moment Minsky” va-t-il durer? Selon la théorie de Minsky, avec le temps, il s’estompera. La croissance économique est toujours fragile et les cicatrices de la grande crise financière mondiale restent visibles. Dans la trajectoire prévue par Minsky, c’est le moment où les entreprises et les banques sont les plus prudentes, car elles craignent de répéter les erreurs du passé et tiennent par-dessus tout à assainir leurs bilans. Mais avec le temps, les souvenirs de la crise de 2008 vont s’estomper. Les entreprises tenteront une fois de plus de se développer, les banques de les financer, et les régulateurs de relâcher les contraintes. Les avertissements de Minsky seront moins audibles. Plus nous nous éloignons de la dernière grande crise, moins nous voudrons entendre ceux qui voient une autre arriver.

> Minsky fut un non-conformiste. Il a remis en cause à la fois la colonne vertébrale keynésienne de la macroéconomie et la foi aveugle dans l’efficience des marchés.

> C’est un peu étrange de dire que les idées de Minsky étaient une critique de la doctrine keynésienne, car Minsky idolâtrait Keynes. Mais il pensait que la doctrine s’était aventurée trop loin de ses idées

© 2016 The Economist Newspaper Limited. All rights reserved. Source The Economist, traduction Le nouvel Economiste, publié sous licence. L’article en version originale: www.economist.com.

LE COGITO DE LA PRÉSIDENTIELLE

L'été du retour de Keynes

Qui à droite aura la force d'âme de vendre une orthodoxie budgétaire réparatrice ?

JEAN-MICHEL LAMY

Les économistes "alternatifs" triomphent: l'austérité ne paie pas. Les ratés du libéralisme économique, depuis la crise financière de 2008, ont poussé cet été les grands prescripteurs à se détourner du versant "grands équilibres" de leurs recommandations. C'est vrai pour le FMI. C'est vrai aussi pour la Commission européenne, qui laisse bafouer sans rien dire les règles du Pacte de stabilité. Ce revirement, "tendance Keynes", favorablement accueilli en zone euro, tombe en revanche très mal pour la France. Ici, il n'y a nul besoin d'encourager les tendances au laxisme.

Parce qu'en période électorale, gouvernants de gauche comme opposants de droite préfèrent déjà les baisses d'impôts pour les ménages aux économies budgétaires. Et surtout parce qu'en France, la phase de ressaisissement de la compétitivité est à peine entamée. Tout relâchement prématuré sur la dépense publique improductive sera fatal au système productif.

François Fillon, un des candidats à la primaire de la droite, est le seul à en être convaincu à 100 %. *"Dès le début du quinquennat, la priorité doit être donnée à la baisse des prélèvements pesant sur les entreprises, pour lancer le plus vite possible une politique d'offre réellement efficace"*, plaide-t-il sans cesse. Il prêchait dans le désert ou presque. Depuis que l'air du temps est à la "stimulation publique", il sera encore moins entendu. Comment expliquer ce changement de paradigme ? Pourquoi est-ce si grave pour les enjeux de la présidentielle française ?

Le virage de bord du FMI

Tout est parti d'un "working paper" du FMI de l'été 2013. L'institution, bien connue pour un consensus donnant la priorité au rééquilibrage budgétaire, s'interrogeait sur l'impact des hausses d'impôt et des coupes dans les dépenses des États sur l'activité. Verdict: *"contrairement à nos estimations initiales, tout laisse penser que les multiplicateurs réels étaient significativement supérieurs à 1 au début de la reprise"*. Traduction: une diminution d'un euro de dépense publique peut amputer la croissance jusqu'à par exemple 1,50 euro. D'où un effet contraire au but recherché: une moindre expansion accroît les déficits au lieu de les réduire.

L'OCDE et l'OFCE, traditionnellement d'inspiration keynésienne, se sont immédiatement réjouis de cette analyse pour condamner l'austérité "imposée" à l'Europe par Bruxelles et Berlin. Même si le FMI avait pris soin de préciser que *"ces résultats ne signifient pas que le rééquilibrage budgétaire soit indésirable"*, trois ans plus tard, l'onde de choc produit ses effets. Pour la bonne raison que la croissance reste en dessous de 2 % et que la politique monétaire ultra-accommodante est à bout de souffle.

Double perfusion en zone euro

Le couplage entre la semi-ouverture des vannes budgétaires et la super-ouverture des vannes monétaires acte la nouvelle orientation. C'est une sorte de double perfusion. Le Portugal et l'Espagne, en dérapage budgétaire en regard de leurs engagements, ont eu droit en juillet à l'indulgence de la Commission. Idem pour la France qui a vu l'examen de comptes publics, en situation critique, reporté à 2017. Même à Berlin, Angela Merkel a légitimé une "réflexion" sur le Pacte de stabilité. Aux États-Unis, campagne électorale aidant, Hillary Clinton jette aux orties le souci de prudence comptable de Barack Obama pour miser sur la rénovation des infrastructures, alors que Donald Trump promet la relance sans limite.

En zone euro, l'objectif affiché reste bien sûr le fameux 3 % de PIB de déficits publics maximum, mais c'est bien l'action de la BCE qui fausse complètement la gestion des règles de Maastricht. La Banque centrale s'est transformée en corne d'abondance qui accorde aux dettes souveraines des États membres une sorte d'assurance anti-attaque spéculative. Tout sera acheté en cas de nécessité ! Cette mise hors-jeu du marché par la BCE bloque toute corde de rappel sur les dérapages. Le sens de la manœuvre est certes de donner du temps aux gouvernants pour mettre leur pays à niveau, mais ça ne marche pas vraiment.

Le drame de l'impulsion publique à la française

En France, il ne s'est rien passé. Bercy place dans la rubrique "économie budgétaire" les baisses de taux d'intérêt par rapport aux prévisions initiales ! Couplée avec le feu orange sur les déficits publics, la divine surprise pour les États d'un prix de l'argent bon marché conduit tout simplement à gonfler l'endettement de façon indolore. En ce sens, le cas français pourrait devenir un cas d'école. Le 29 juin, dans l'indifférence générale, le premier président de la Cour des comptes, Didier Migaud, analysait les perspectives: *"en l'état des décisions connues, l'atteinte de l'objectif 2017 (déficit public à 2,7 % du PIB) est très incertaine et le respect de la trajectoire 2017-2019 des finances publiques peu réaliste"*.

Tout en pointant une modération des dépenses, la Cour souligne qu'elle a été facilitée par la baisse des charges d'intérêt et par la chute de l'investissement local. Où est dans cette affaire le volontarisme gouvernemental ? Ce n'est pas ainsi que se prépare l'avenir. À la date du 29 juin, les annonces successives de nouvelles dépenses publiques (salaires des fonctionnaires, etc.) étaient chiffrées à 6 milliards d'euros en 2016. À ce jour, certaines évaluations arrivent à la dizaine de milliards (compte tenu des gestes fiscaux attendus). Devant les supporters de François Hollande "candidat", ce 29 août, le Premier ministre Manuel Valls a d'ailleurs réclamé à la gauche européenne de militer pour *"l'assouplissement du Pacte"*. La brèche est ouverte, il ne reste plus qu'à l'élargir.

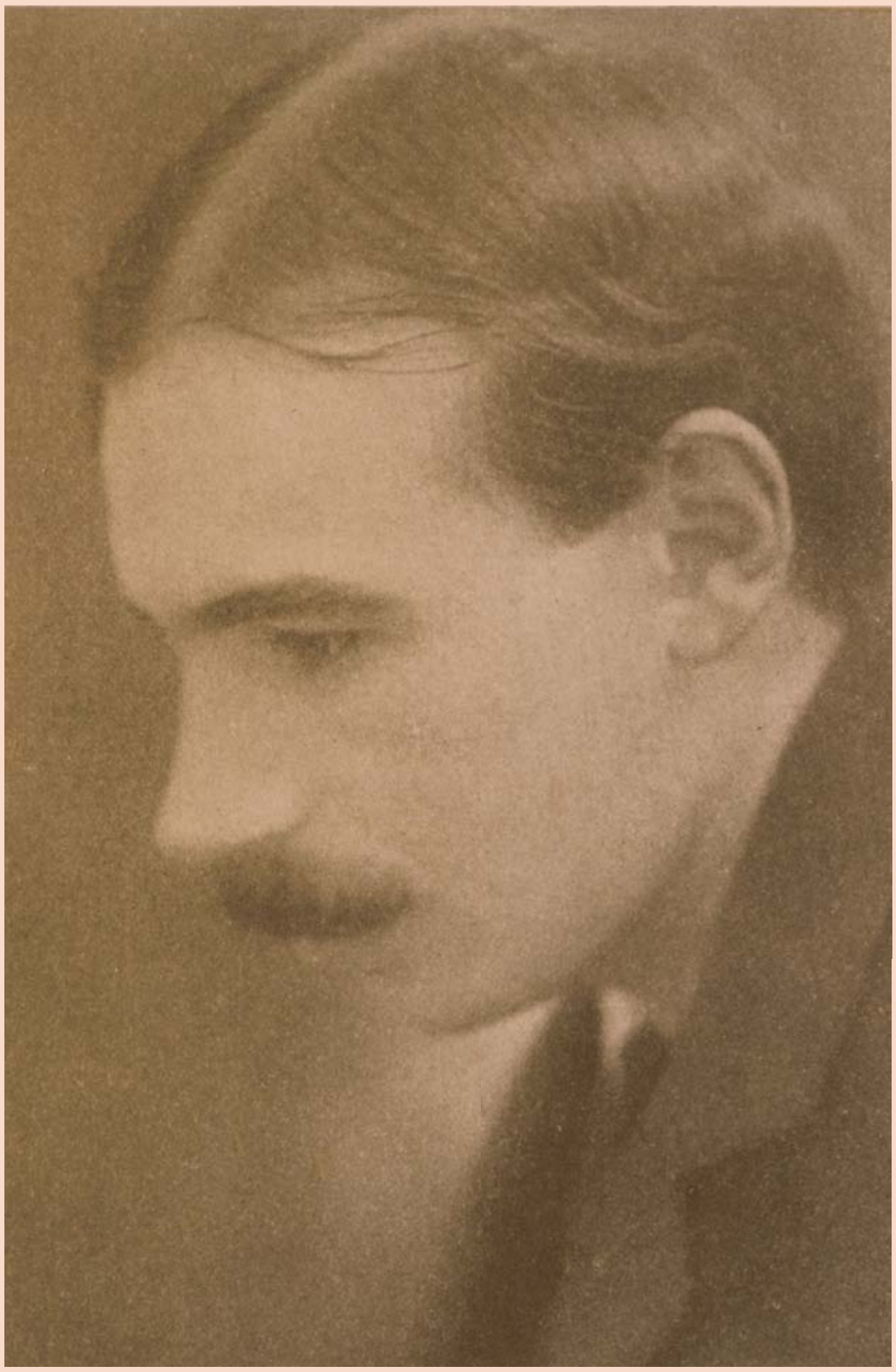

> Le drame dans le drame, c'est que les candidats de la droite à la primaire bâtissent leur programme en considérant que les taux proches de zéro pour l'État emprunteur sont un acquis. Sous-entendu *"Hollande en profite, pourquoi pas nous ?"*.

Le drame de cette "impulsion publique" à la française est que le système productif est incapable de faire face au surcroît de demande publique. Cela se mesure à la hausse des importations et au creusement du déficit extérieur.

Le drame dans le drame, c'est que les candidats de la droite à la primaire bâtissent leur programme en considérant que les taux proches de zéro pour l'État emprunteur sont un acquis. Sous-entendu *"Hollande en profite, pourquoi pas nous ?"*. De plus, si les discours sont insistants sur les baisses d'impôts et de charge, ils le sont beaucoup moins sur le détail des économies. Dans une conjoncture d'endettement indolore et de sirènes officielles bienveillantes pour la dépense publique – à Bruxelles comme à Washington – , qui à droite aura la force d'âme de vendre une orthodoxie budgétaire réparatrice ? Encore faudrait-il admettre en préalable que l'État est en faillite ou sur le chemin de la faillite. À ce jour, ni Alain Juppé, ni Nicolas Sarkozy, ne l'ont dit.

Dynamisez VOTRE RELATION CLIENTS avec les solutions télécoms Manifone

maniterm
TRUNK SIP POUR CENTRE D'APPELS

LA PLATEFORME DE PILOTAGE EN TEMPS RÉEL POUR VOS TÉLÉCOMMUNICATIONS

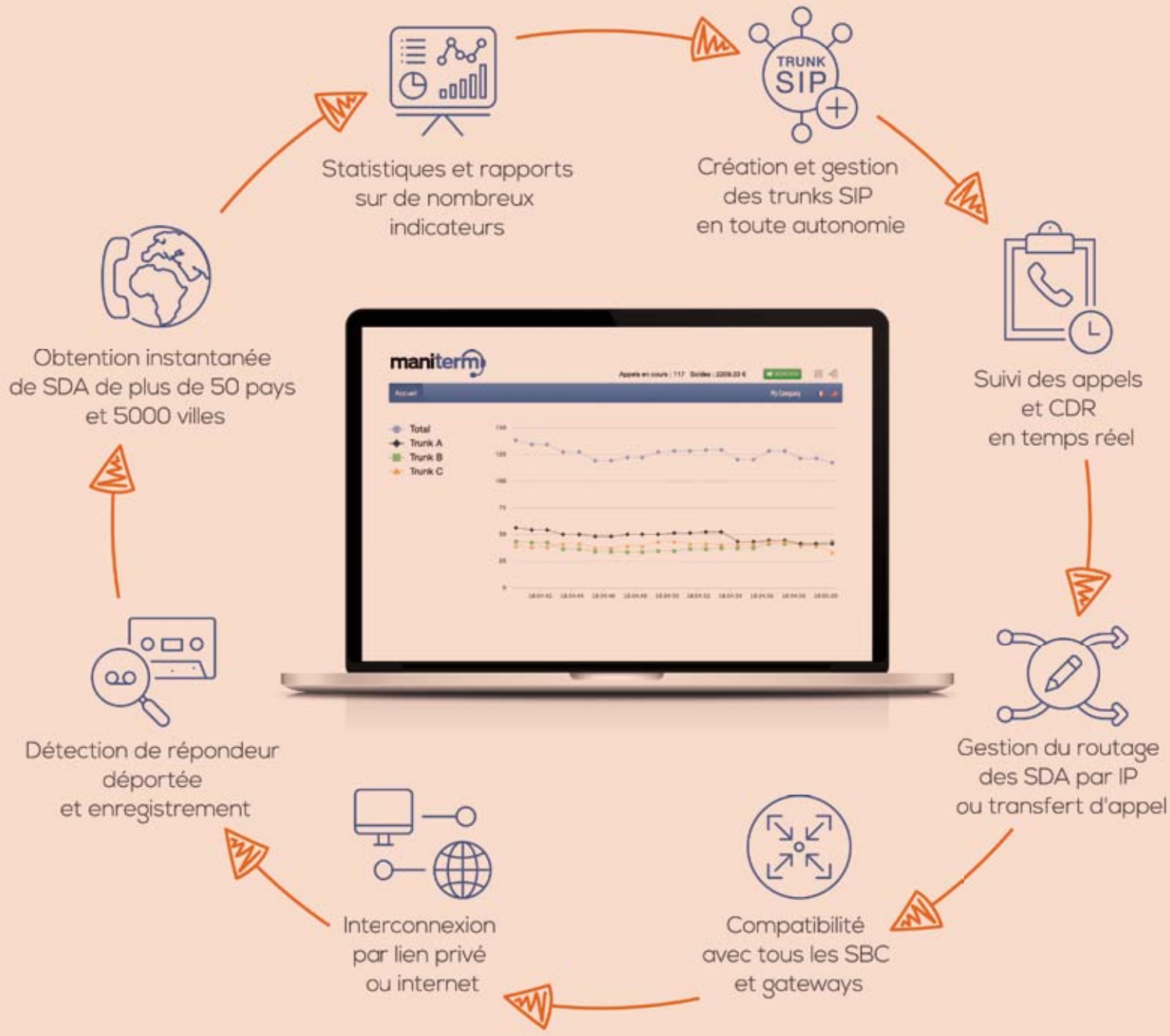

contact@maniterm.com 01 70 61 78 03

manidirect
COMMUNIQUEZ SUR RÉPONDEUR

UNE COMMUNICATION ORIGINALE ET IMPACTANTE

Démarquez-vous avec le dépôt direct de message vocal sur répondeur

+ de 20000 messages à l'heure

Un coût proche du sms

contact@manidirect.com 01 82 88 74 20

Capitalisme durable ?

L'autre visage de Warren Buffett

Un investisseur légendaire n'est pas pour autant un modèle pour réformer l'économie américaine

THE ECONOMIST

Warren Buffet se mêle depuis longtemps de politique. Au milieu des années 1970, il se piquait pour les dîners sélects de Washington. Dans les années 1980, il passa un week-end de golf avec Ronald Reagan. En 2003, il a aidé Arnold Schwarzenegger à devenir gouverneur de Californie et en 2008, John McCain et Barack Obama ont tous deux laissé entendre qu'ils aimeraient le prendre comme secrétaire au Trésor.

Cette année, le plus célèbre investisseur américain a donné son point de vue sur la politique. À l'âge libérateur de 85 ans, il penche vers la gauche. Sa dernière lettre annuelle aux investisseurs (dans laquelle il se limite généralement à de petites blagues et dissèque les taux de réserves des assureurs), il répudie avec vigueur l'humeur sombre du pays. Il écrit: *"Depuis 240 ans, c'est une terrible faute de parier contre l'Amérique"*. Le 1er août dernier, à Omaha, M. Buffett était sur scène avec Hillary Clinton lors de la Convention démocrate et fut poussé à parler de la personnalité et de l'état des affaires de Donald Trump.

Si la véhémence des interventions de M. Buffett a augmenté avec le temps, elles sont aussi prises avec plus de sérieux. C'est en partie la conséquence de son influence financière. Berkshire Hathaway, son fonds d'investissement, évalué à 363 milliards de dollars, est au sixième rang mondial. Il est au moins 20 fois plus riche que M. Trump. C'est aussi le reflet de la popularité de M. Buffett: au mois d'avril, la réunion annuelle de Berkshire a attiré 40000 personnes. Il y a vingt ans, elles étaient 5000. Depuis le décès de Steve Jobs, le patron d'Apple, M. Buffett a repris le rôle du héros solitaire des grandes entreprises aux États-Unis. Il représente l'espérance nostalgique d'un capitalisme un peu plus juste.

Mais M. Buffett n'est pas aussi immaculé qu'il se présente. Il agit selon son propre intérêt, en toute légalité; mais si toutes les entreprises suivaient son exemple, l'Amérique serait encore dans une plus mauvaise situation.

Par exemple, prenons la sympathie qu'il exprime souvent envers les travailleurs. En 2013, Berkshire est entré en partenariat avec le fonds d'investissement brésilien 3G, réputé pour dépecer les entreprises qu'il acquiert. Depuis que 3G a organisé la fusion des marques Kraft et Heinz (Berkshire détient 27 % de la nouvelle société) l'an dernier, les effectifs ont été réduits de 10 %.

L'année dernière, le spéculateur Daniel Loeb a interpellé M. Buffett sur ce qu'il nomme *"un décalage entre ses paroles et ses actes": "Il pense que nous devrions tous payer plus d'impôts, mais lui fait tout pour les éviter"*. M. Loeb a raison: les impôts de Berkshire ont diminué par rapport à ses bénéfices. L'an dernier, il a payé au fisc l'équivalent de 13 % de ses bénéfices avant impôts – probablement le calcul le plus juste de sa charge fiscale – ce qui en fait l'un des plus petits contribuables parmi les grandes entreprises américaines.

Virulent contre Wall Street, M. Buffett a soutenu Goldman Sachs lors de la crise de 2008. Berkshire était un des actionnaires principaux de Moody's, une des agences de notation qui s'est trouvée au cœur de la débâcle des subprimes. De plus, le groupe possède sa propre entreprise de services financiers, qui commercialise principalement des assurances avec 250 milliards de dollars d'actifs, et 10 % de Wells Fargo, la plus grande banque américaine (en valeur de marché). Ce portefeuille a échappé à la classification "Importance systémique" des régulateurs américains.

M. Buffett exprime souvent des opinions bien arrêtées sur la gestion des entreprises; le mois dernier, il a, avec 12 autres grands patrons, exigé une meilleure gouvernance. Ils recommandent que les comptes des entreprises suivent les principes comptables généralement reconnus (GAAP, *[Generally Accepted Accounting Principles, ou PCGR en français, ndt]*). Mais Berkshire encourage les investisseurs à utiliser sa propre méthodologie de performance, basée sur le concept de "valeur intrinsèque". La première épouse de M. Buffett siégeait jusqu'à son décès en 2004 au conseil d'administration de Berkshire, et son fils pourrait en devenir le prochain président.

Ces incohérences sont inévitables dans une carrière longue et intense dans le monde des affaires. Mais M. Buffett pose un autre problème: son goût pour les oligopoles. Déçu par les rendements du textile dans les années 1960 et 1970, puis par la fabrication de chaussures et les compagnies aériennes, Buffett avait conclu qu'il devait investir dans les "franchises" protégées de la concurrence, et non dans de simples "entreprises". Dans les années 1980 et 1990, il a misé sur de grandes marques mondiales dominantes comme Gillette et Coca-Cola (ainsi que sur le plus grand magasin de meubles d'Omaha, qui représente deux tiers du marché local).

Aujourd'hui, Berkshire possède tout autant des micro-monopoles – allant d'un fabricant de caravanes à un fabricant d'uniformes de gardiens de prison – que des oligopoles dans les services publics, les chemins de fer et les biens de consommation essentiels.

Comme l'argent a suivi le même mouvement, l'économie américaine s'est "buffettisée". Une orthodoxie puissante règne chez les investisseurs: il faut posséder des entreprises stables, entièrement dévouées à produire des rendements élevés, avec de grosses parts de marché et des besoins en investissement faibles. Les managers ont abondé dans ce sens. Parmi les 900 industries américaines les plus importantes, les deux tiers sont plus concentrées depuis le milieu des années 1990. L'an dernier, les entreprises du S&P 500 n'ont réinvesti que 45 % de la trésorerie qu'elles ont générée. La priorité est de protéger les marges et de réduire les coûts. La croissance économique en pâtit.

Comme Steve Jobs, M. Buffett semble être capable de créer un champ de distorsion de la réalité autour de lui afin de détourner les critiques. Dans les librairies, face à *'The Art of the Deal'*, le livre auto-hagiographique de M. Trump, ou de *'Selfish'*, le livre auto-pornographique de Kim Kardashian, il y a des dizaines d'hommages à l'homme du Nebraska qui joue du ukulélé et lit des plans comptables pour le plaisir. Et bien évidemment, sa carrière a été un triomphe pour ses investisseurs: le rendement annuel composé de Berkshire, de 21 % depuis 1965, est le double de celui de l'indice S&P 500.

La stratégie de M. Buffett pourrait profiter à la société si elle était largement adoptée: par exemple, garder des actions sur de longues périodes. Il est opiniâtre dès qu'il s'agit de repérer des malversations, notamment chez Valeant, un laboratoire pharmaceutique qui rencontre aujourd'hui des difficultés. Son projet de laisser la majeure partie de sa fortune à la Fondation Gates, un organisme de bienfaisance, est exemplaire.

Mais il est loin d'être le modèle selon lequel le capitalisme devrait se transformer. C'est un accumulateur prudent de capital en grande partie éthique, investi dans des entreprises traditionnelles et de préférence oligopolistiques, alors que l'Amérique aurait besoin de prendre plus de risques, de baisser les prix, d'investissements plus élevés et de beaucoup plus de concurrence.

Ces idées sont peu présentes dans les lettres que M. Buffett envoie à ses actionnaires.

Il est loin d'être le modèle selon lequel le capitalisme devrait se transformer. C'est un accumulateur prudent de capital en grande partie éthique, investi dans des entreprises traditionnelles et de préférence oligopolistiques, alors que l'Amérique aurait besoin de prendre plus de risques, de baisser les prix, d'investissements plus élevés et de beaucoup plus de concurrence.

© 2016 The Economist Newspaper Limited. All rights reserved. Source The Economist, traduction Le nouvel Economiste, publié sous licence. L'article en version originale: www.economist.com.

Que faire de votre parc bureautique vieillissant ?

Donnez une seconde vie à votre matériel de bureau

KOMAKS-FRANCE
rachète vos équipements bureautiques amortis.
Une solution clé en main qui rapporte au lieu de coûter.

PHOTOCOPIEURS

IMPRIMANTES

TRAÇEURS

GRAND FORMAT

INFORMATIQUE

TONER

KOMAKS FRANCE
OFFICE EQUIPMENT

PA des Chênes - Route de Tramoyes - 01700 Les Echets / Miribel - FRANCE
04 37 26 29 50 - info@komaks.fr

www.komaks.fr

xerox Canon KONICA MINOLTA TOSHIBA RICOH
brother. hp EPSON KYOCERA LEXMARK océ OKI SAMSUNG DEVELOP olivetti

* Toutes les marques et les logos présents sur ce support appartiennent à leur propriétaire réspectif

Monnaie

L'étrange stabilité du franc suisse après le Brexit

Pourquoi la monnaie refuge helvétique n'a-t-elle pas réagi aux convulsions de la livre sterling après le Brexit ?

RALPH ATKINS, FT

Sûre, mais néanmoins exposée aux répliques d'un séisme: la Suisse est un bon poste d'observation des répercussions des mouvements éruptifs des marchés financiers, comme la décision de la Grande-Bretagne de quitter l'Union européenne.
Une bonne partie de la fortune des familles et des entrepreneurs les plus riches du monde passent par les banques de Zurich et Genève. Le franc suisse, une monnaie refuge, permet de jauger la nervosité des investisseurs internationaux. Aux pires moments de la crise financière, à partir de 2007, et lors de celle de la zone euro, le franc suisse a pris beaucoup de valeur, excepté entre septembre 2011 et janvier de l'an dernier, quand son taux de change contre l'euro a été plafonné par la Banque nationale suisse.

Jusqu'ici, et à la surprise générale, le Brexit n'a pas eu l'impact qu'on attendait sur la monnaie suisse et sur la prospère économie alpine. Ce pourrait être une bonne nouvelle pour les investisseurs étrangers ou, malheureusement – explication plus plausible –, il s'agit d'une nouvelle preuve que les banques centrales suppriment la volatilité des monnaies et déforment les signaux envoyés par le marché.

De prime abord, le résultat du référendum du 23 juin dernier était attendu comme un événement exceptionnel – soit négatif, soit positif – par les banques suisses, qui en espéraient une hausse à court terme de leurs transactions pour le compte de clients paniqués.

Au premier trimestre de cette année, les banquiers suisses se plaignaient des turbulences des marchés mondiaux, qui paralysaient leur activité. Leur deuxième trimestre a été bon grâce à la volatilité consécutive au Brexit.

La différence en Suisse est que la décision des électeurs britanniques a été jugée comme une mauvaise nouvelle, sans contestation possible, pour l'Europe. *"À partir du moment où quelque chose arrive, qui donne aux marchés une direction claire, à la hausse ou à la baisse, alors, les volumes de transactions augmentent"* explique Boris Collardi, dirigeant de Julius Baer. Par la suite cependant, les conséquences du Brexit ont été jugées moins inquiétantes.

C'est vrai, le franc suisse a bondi face à la livre, ou plutôt, la livre s'est effondrée face aux autres monnaies. On rencontre moins de touristes britanniques en randonnée dans les Alpes suisses, même si la Premier ministre Theresa May y a passé ses vacances. Mais le franc suisse a à peine augmenté contre l'euro. Il est en dessous de son cours d'avril dernier.

"Je m'attendais à une réaction beaucoup plus forte des taux de change et je pensais que la Banque nationale suisse aurait à intervenir" admet Stefan Gerlach, économiste en chef de la banque suisse BSI.

Une explication est que les prévisions initiales et négatives sur l'impact d'un Brexit ont changé. Il est facile de trouver en Suisse de la sympathie pour les "Brexiters". La Suisse a obstinément refusé de rejoindre l'Union européenne. Pour accéder aux marchés du bloc européen, ses activités se déroulent dans le cadre d'accords bilatéraux. La classe politique suisse, conservatrice, est en faveur d'États-nations indépendants, de marchés plus ouverts et de la déréglementation.

Les gestionnaires de fonds d'investissement internationaux supposent aussi que les décideurs politiques anglo-saxons ne prendront aucune décision qui pourrait nuire sans nécessité à la croissance économique.

Les banquiers suisses font cependant remarquer que leurs clients étrangers qui voient dans le Brexit une bonne nouvelle pour le Royaume-Uni, l'Europe ou le monde, sont rares. *"Il n'y a pas grand monde qui soutient que ça va être positif"*, dit Mark Haefele, premier gestionnaire des investissements Monde chez UBS à Zurich. *"Parce que personne n'a encore fait la preuve convaincante que cela va mettre le Royaume-Uni sur le chemin d'une croissance plus forte."*

M. Haefele explique le "paradoxe" de marchés financiers calmes malgré les inquiétudes sur les perspectives économiques européennes de l'après 23 juin, par un nouvel exemple de la politique de "manipulations" des banques centrales.

Un rapport d'investigation de la Banque nationale suisse, ce mois-ci, montre que les fluctuations du franc suisse n'ont pas reflété la réalité des flux financiers. Elles étaient plus corrélées aux indicateurs d'incertitudes régionaux ou internationaux.

Cela devient une constante, depuis le vote du Brexit. Les indices spécialisés, comme le Vix, indice de la volatilité attendue des marchés boursiers américains, qualifié couramment de *"jauge de la peur de Wall Street"*, et l'indice Vstoxx, son jumeau européen, sont restés calmes.

Nous voyons certainement là le résultat des mesures prises par la Banque nationale suisse. Elle aussi joue son rôle dans cette histoire. Ses interventions tactiques sur la monnaie ont permis de limiter l'appréciation du franc suisse. Elle a été encore plus efficace pour lisser la volatilité de la monnaie après les mesures de relance économique annoncées par la Banque d'Angleterre et celles que la BCE laissent espérer. Elles ont préservé le calme en Suisse – pour l'instant.

Nous voyons certainement là le résultat des mesures prises par la Banque nationale suisse. Elle aussi joue son rôle dans cette histoire. Ses interventions tactiques sur la monnaie ont permis de limiter l'appréciation du franc suisse

© 2016 Syndicated articles from The Financial Times Limited. All Rights Reserved. Not to be redistributed, copied or modified in anyway. Le nouvel Economiste is solely responsible for providing this translated content and the Financial Times Limited does not accept any liability for the accuracy or quality of the translation.

DECATHLON PRO

SE DÉMARQUER, ET CAPITALISER SUR LES VALEURS DU SPORT !

POUR QUI ?

STIMULATION
PROMOTION DES VENTES

PROGRAMMES DE FIDÉLITÉ

POURQUOI ?

DECATHLON

LA NOTORIÉTÉ DU N°1 DU SPORT
Decathlon est la **marque de sport préférée** des français.

LES VALEURS DU SPORT
Capitaliser sur les valeurs du sport telles que le **partage**, la **vitalité**, la **générosité**, la **combativité** ou le **dépassement de soi**.

LES BIENFAITS DU SPORT
Alors que **80% de la population est sédentaire**, un salarié détendu et en bonne santé est plus efficace au travail.

COMMENT ?

PRODUITS

C'EST À VOUS DE CHOISIR LA MANIÈRE D'OFFRIR !

CARTES CADEAU DECATHLON

ENVIE DE CRÉER UNE OPÉRATION CADEAU SUR MESURE ?

CONTACTEZ VOTRE ÉQUIPE DÉDIÉE !

Par téléphone : 03 69 12 50 30
(demandez Julien ou Claire)

Par mail : julien.gueguen@decathlonpro.fr
ou : claire.thuilliez@decathlonpro.fr

Sur internet : cadeaux.decathlonpro.fr

Franceinfo:

Breaking news

La chaîne d'information publique corrige une erreur historique. Au prix d'un trop-plein économique mais au bénéfice de l'intérêt général

ÉDOUARD LAUGIER

Et de 4. Depuis le 1er septembre, la galaxie des chaînes d'information en continue connaît un nouvel acteur: il s'agit de 'franceinfo:' – volontairement calligraphié avec deux points à la fin. L'enfant de l'audiovisuel public est le fruit d'une union forcée entre France Télévisions, Radio France, l'Ina et France 24. Il complète un paysage télévisuel gratuit où se côtoient déjà BFMTV (groupe SFR), iTele (groupe CanalPlus) et LCI (groupe Tf1). Cette nouvelle offre publique d'information, qui est alimentée par les équipes de France Télévisions et Radio France, a longtemps suscité de vifs débats. Pendant de longs mois, le nouveau nom de la chaîne a fait grincer des dents des deux côtés de la Seine, chez France Télévisions comme à Radio France. Sans surprise, la concurrence n'a pas manqué de critiquer *"cette folie"*, comme l'a qualifiée Alain Weil il y a tout juste un an. *"Nous serions le seul pays occidental où il y a quatre chaînes d'information gratuites!"*, craignait-il à l'époque. Les événements lui ont donné raison.

La fin d'une exception française

Au regard du paysage télévisuel de nos grands voisins, le lancement par l'État d'une chaîne d'information continue met fin à une étonnante bizarrerie française: celui de l'absence d'acteur public sur ce marché. Le sujet n'est pas nouveau. *"Le pluralisme peut-il être défendu sans un secteur public présent dans le domaine de l'information?"* s'interrogeait déjà en 2001 le président de France Télévisions devant la commission des affaires culturelles du Sénat. Marc Tessier en avait rêvé. Delphine Ernotte l'a fait avec juste 25 ans de retard… Le traitement de la première guerre du Golfe en 1991 par CNN marque les esprits. Les acteurs de l'audiovisuel prennent conscience de l'importance de l'information en continu. Face à cet enjeu, chaque État veut son CNN. Pour des raisons de politique intérieure – double cohabitation en 1993 et 1997 –, les Français poursuivent une stratégie publique d'audiovisuel extérieur s'appuyant sur TV5 Monde, créée 10 ans plus tôt. Dans nos murs, il y a bien le projet de chaîne d'information de Silvio Berlusconi imaginé sur les cendres de La Cinq en 1992. Les autres opérateurs n'en veulent pas. Les politiques s'en mêlent. Le franco-allemand Arte remporte la fréquence. Pour la télévision publique, l'opportunité ne se représente pas. La nature ayant horreur du vide, TF1 saisit sa chance en lançant LCI en 1994. Le secteur privé emporte le morceau. À la même époque, nos voisins font des choix radicalement différents. En Allemagne, la chaîne baptisée Phoenix existe depuis 1997. Elle est conjointement gérée par l'ARD et la ZDF. La Grande-Bretagne dispose de BBC News depuis la même année. En 1997 toujours, Canal 24 horas voit le jour en Espagne. Son actionnaire est à 100 % la TVE, la chaîne publique nationale. En Italie enfin, Rai News 24 voit le jour en 1999.

Sans doute un trop-plein économique…

Économiquement, le créneau du "breaking news" ressemble plus à une niche qu'à un marché. Son économie reste fragile, en France comme ailleurs. En Italie, RaiNews24 réalise moins d'un demi-point d'audience. BBC est à 1,1 % et Phoenix à 1 %. Dans l'Hexagone, l'audience cumulée avoisine les 5 %. Le gâteau publicitaire est proportionnel: en 2015, iTele a perdu 20 millions d'euros et devrait être en déficit de 24 millions cette année. LCI ne parvient pas à équilibrer son budget et n'a été rentable qu'une seule fois en 21 ans, en 2001. BFM TV est celle qui affiche le meilleur bilan: la chaîne, qui a accusé six années de pertes, est désormais profitable depuis quatre ans. Dans ce contexte, l'arrivée d'un nouvel acteur ne risque-t-elle pas d'aggraver la situation économique des trois protagonistes du privé? L'absence de publicité sur franceinfo: ne masque pas les risques de transferts d'audience. Dans un récent rapport sur la nouvelle chaîne d'information, le député Jean-Marie Beffara ne cache pas son inquiétude: *"Le lien entre recettes publicitaires et audience est très fort, selon une logique de marché 'bi-face'. Toute évolution concurrentielle pouvant avoir un impact sur l'audience fait peser un risque sur les recettes publicitaires des chaînes présentes sur le marché"*. Selon BFM TV, une perte de 0,1 % d'audience génère une baisse des recettes publicitaires de l'ordre de 4 millions d'euros. La question de la viabilité économique des trois acteurs privés va irrémédiablement se poser en 2017.

… mais pas nécessairement éditorial

Selon Jean-Michel Lobry, PDG de MyVideoPlace, plateforme vidéo spécialisée dans le contenu local et ancien de TF1 et LCI, *"plusieurs chaînes d'infos peuvent tout à fait coexister, mais il faut qu'elles adoptent des positionnements éditoriaux différenciés et complémentaires. Si c'est pour faire la même chose – en l'occurrence du 'hard news' –, cela n'a aucun intérêt"*. Évidemment, les diffuseurs l'ont tous compris. Une fois n'est pas coutume, les conférences de presse de rentrée ont été placées sous le signe des innovations, à la fois éditoriales et digitales. À l'instar du marché de la presse écrite, transformé en un champ de ruine en quelques années seulement, celui de l'information télévisuelle en continu ne doit pas cesser d'innover. La différentiation passera d'abord par les contenus, puis la façon de les distribuer. Nouvelles écritures donc, mais aussi nouveaux services et nouveaux modèles économiques, les chaînes d'info doivent aussi raisonner en tant que marque en faisant vivre leurs offres sur tous les supports. La télévision peut être considérée comme une vitrine pour du premium. La consolidation des contenus passe par le digital et le social. Alors que dans les faits, LCI nous promet du magazine et un *"cocktail de talents"*, comme l'a assuré Gilles Pélisson de TF1, franceinfo: a fixé le cap sur le décryptage. Le capitaine Michel Field voulant *"tourner le dos à la boule obsessionnelle de l'info qui brasse du vent"*. Soit. *"La multiplication des acteurs stimule aussi l'innovation et la créativité. Les éditeurs se remettent en question, font évoluer leur produit et c'est aussi une bonne chose"*, estime Jean-Michel Lobry. Reste maintenant à démontrer qu'il est possible de vraiment faire différent, plus varié et intéressant.

> "Le lancement par l'État d'une chaîne d'information continue met fin à une étonnante bizarrerie française: celui de l'absence d'acteur public sur ce marché"

Bienvenue dans votre lit

Rien ne vaut la sensation de rentrer chez soi, dans son propre lit. C'est la raison pour laquelle nous confectionnons chaque lit Hästens entièrement à la main dans des matériaux naturels qui favorisent le sommeil le plus profond que seules les personnes les mieux reposées connaissent. Rendez visite au revendeur le plus proche et constatez la différence.

hastens.com

Hästens
Since 1852

HÄSTENS STORE PARIS 48, RUE DU BAC, 75007, PARIS. TÉL 00 33 (0)9 67 08 87 17 ruedubac@hastensstores.com

Morale sociétale

Le concept de confiance au temps d'Airbnb

Les recommandations et la réputation en ligne ont recréé un succédané de confiance indispensable aux échanges commerciaux, mais c'est une denrée fragile

TIM HARFORD, FT

Je passe mes vacances en Bavière. Entre bières et schnitzels, je réfléchis à la nature de la confiance. Notre maison d'hôtes assez à l'ancienne a gentiment accepté notre réservation et nous a permis de laisser la facture s'élever à presque 1 000 euros sans nous demander plus qu'une signature. Et encore, ce n'était même pas une signature de pré-autorisation pour un prélèvement sur une carte bancaire. Nos clés de chambre étaient accrochées à un tableau non fermé à clé dans un corridor désert, avec les clés de tous les autres clients. Je me suis demandé pourquoi la direction s'embêtait avec des clefs. Néanmoins, nos possessions n'ont pas été volées et nous avons réglé notre facture à notre départ. La confiance avait été bien placée.

L'économie allemande étant l'une des plus florissantes au monde, il m'a traversé l'esprit que la confiance devait être l'un des secrets du succès économique. Steve Knack, un économiste de la Banque mondiale qui s'intéresse depuis longtemps à la confiance, m'a un jour dit qu'une acception assez large de la confiance expliquerait globalement toutes les différences entre le revenu par tête des États-Unis jusqu'en en Somalie. En d'autres termes, sans confiance, et sans son pendant indispensable, être digne de confiance, aucun développement économique ne peut être espéré.

Des activités simples deviennent ardues dans une société à faible taux de confiance. Comment être sûr que vous n'allez pas être dévalisé en allant à l'épicerie du coin? Embaucher un garde du corps? Pouvez-vous vraiment lui faire confiance? Le lait frauduleusement coupé avec de l'eau est stocké dans une glacière verrouillée.

Pour toute démarche plus complexe, comme prendre un crédit pour acheter une maison… oubliez.

La prospérité ne se nourrit pas uniquement de la confiance, elle la renforce. Pourquoi se fatiguer à voler alors que vous êtes déjà à l'aise?

Une étude ethnographique de Colin Turnbull a montré comment la pauvreté peut engendrer la défiance dans *'The Mountain People'* (1972), chez les Iks, une tribu affamée et déplacée par la sécheresse en Ouganda dans les années 1960. Si sa description est digne de confiance (peut-être ne l'est-elle pas), confrontés à une famine extrême, les Iks ont abandonné toute prétention à la moralité et se sont mis à mentir, tricher et voler dès que c'était possible. Les parents abandonnaient leurs propres enfants et les enfants trahissaient leurs propres parents. La démonstration de Turnbull suit une logique terrible. Les Iks n'avaient plus aucun espoir dans le futur, ils ne voyaient donc pas la nécessité de préserver leur réputation d'honnêteté.

L'un des progrès peu soulignés du monde moderne est d'offrir des moyens d'élargir le cercle de la confiance en la dépersonnalisant. La confiance était à une époque une chose très personnalisée: vous aviez confiance en vos amis ou dans les amis de vos amis. Mais quand j'ai retiré 400 euros d'un distributeur de billets, ce n'est pas parce que la banque m'a fait confiance, mais parce qu'elle a pu s'assurer que ma propre banque allait la rembourser. Il s'agit d'un froid miracle commercial.

Ces dernières années, les gens sont tombés amoureux d'un modèle hybride qui permet à une réputation personnelle de s'appliquer aux relations entre inconnus. Un exemple est Airbnb qui permet de loger dans les maisons de parfaits inconnus, ce qui est en soi une considérable preuve de confiance des deux côtés. Airbnb crée des relations personnelles mais s'appuie sur des avis de voyageurs pour que les deux parties restent honnêtes. Nous avons utilisé Airbnb lors d'une autre étape de nos vacances bavaroises. À la fin de notre séjour, nous avons laissé une évaluation en ligne sur notre logeur et il a fait de même pour nous.

Dans l'enthousiasme qui entoure la "consommation collaborative", l'étape suivante serait de développer des systèmes qui permettent aux utilisateurs d'exporter la confiance qu'ils ont construite en tant que logeur de Airbnb généreux et scrupuleux, et de l'utiliser pour certifier qu'ils sont aussi des chauffeurs ponctuels et prudents chez le service de voitures avec chauffeur Lyft, ou des vendeurs honnêtes sur eBay.

La conception d'un tel système serait problématique. L'auteur de science-fiction Cory Doctorow met en scène une monnaie purement "réputationnelle" dans son roman *'Down and Out in the Magic Kingdom' [Dans la dèche au royaume enchanté, ndt]* (2003). Ces monnaies, explique-t-il, sont très facilement perverties par des escrocs et filous. Nous faisons erreur dans l'analyse de la raison pour laquelle eBay et Airbnb cartonnent, selon Corry Doctorow. Ce n'est pas grâce à la merveilleuse idée qu'est le système de notation de la réputation, mais *"parce que la plupart des gens ne sont pas des escrocs"*, une idée que notre hôtelier en Bavière comprendrait.

La confiance personnalisée n'a jamais été uniformément répartie. Quand les chercheurs de la Harvard Business School Benjamin Edelman, Michael Luca et Dan Svirsky ont effectué des relevés sur le terrain sur Airbnb, ils ont découvert que le logeur et le voyageur pratiquaient la discrimination envers les minorités. D'autres chercheurs ont trouvé des preuves de discriminations sur différents sites, comme le site de petites annonces américain Craiglist et des sites de covoiturage. Les nouveaux outils en ligne nous permettent de traiter de lointains inconnus comme s'ils étaient nos voisins – et c'est ce que nous faisons, en bien comme en mal.

La confiance peut être injustement accordée, en Bavière comme partout ailleurs. En cherchant des lunettes de soleil à Garmisch-Partenkirchen, j'ai demandé à mon jeune fils de ne pas jouer avec la marchandise. Un panneau demandait aux enfants de ne pas toucher aux lunettes de soleil. La commerçante s'est avancée et m'a rassuré. L'interdiction ne concernait pas mon fils. *"C'est pour les gamins arabes"* m'a-t-elle dit avec un grand sourire. *"Ils laissent tomber les lunettes par terre."*

Ah. Mon fils est adorablement blond, mais il est capable de casser des lunettes de soleil de grande marque, comme n'importe quel autre enfant de quatre ans. La confiance est parfois accordée à des gens qui ne la méritent pas. Et ceux qui la méritent, souvent, ne l'obtiennent pas.

> Nous faisons erreur dans l'analyse de la raison pour laquelle eBay et Airbnb cartonnent, selon Corry Doctorow. Ce n'est pas grâce à la merveilleuse idée qu'est le système de notation de la réputation, mais "parce que la plupart des gens ne sont pas des escrocs"

© 2016 Syndicated articles from The Financial Times Limited. All Rights Reserved. Not to be redistributed, copied or modified in anyway. Le nouvel Economiste is solely responsible for providing this translated content and the Financial Times Limited does not accept any liability for the accuracy or quality of the translation.

DÉJEUNER AVEC

Larry Harvey

Festival Burning Man

"Nous avons des idées, pas une idéologie"

Devant des crevettes, le "chef philosophique" du festival Burning Man parle "d'autonomie radicale", de valeurs conservatrices et explique pourquoi un "brusque changement" arrive.

TIM BRADSHAW, FT

À un demi-pâté de maisons de l'arrêt du téléphérique du centre-ville, John's Grill est une institution de San Francisco. En 1929, dans *'Le Faucon maltais'*, le film de Dashiell Hammett, le détective privé Sam Spade commande des côtelettes et fume une cigarette dans cet établissement fondé en 1908.

Sur ses murs en boiseries sont alignées des photos de convives célèbres, d'Alfred Hitchcock à Steve Jobs. Il a survécu à la contre-révolution des années 1960, à une demi-douzaine de tremblements de terre et à plusieurs cycles d'expansion et de krach du secteur de la technologie. C'est aussi le cas d'une autre institution de San Francisco, Larry Harvey. *"Eh bien, c'est un endroit traditionnel, n'est-ce pas ?"* dit-il, quand je le salue à l'arrière du restaurant. *"Ça sent le cuir et le vieux."*

En 1986, Larry Harvey a, avec quelques amis, mis le feu à un mannequin en bois géant lors d'une fête spontanée sur la plage de Baker à San Francisco. C'est toujours un endroit où les vieux naturistes gâchent le point de vue sur le Golden Gate Bridge, si parfait sur Instagram. Puis ce rassemblement agréable est devenu Burning Man, l'un des festivals artistiques les plus importants et les plus fous, avec les DJ les plus célèbres et des cours techniques de sexe oral.

Fin août, plus de 70000 personnes se réunissent dans le désert du Nevada pour créer la ville éphémère et sans argent de Black Rock City. Sans eau ni électricité, chacun doit apporter suffisamment de nourriture, d'eau et un abri pour survivre, ainsi que de l'art, des biens ou des compétences qu'il peut offrir, sans échanger un seul dollar.

À 68 ans, Larry Harvey est le patron et *"chef philosophique"* de Burning Man, il est en charge du thème artistique annuel (cette année: "L'atelier de Leonard de Vinci"). Il a également écrit les 10 *"principes"*, qui comprennent *"l'inclusion radicale"* et *"la*

Syndicated articles from
FINANCIAL TIMES

© The Financial Times Limited [2016]. All Rights Reserved. Not to be redistributed, copied or modified in anyway. Le nouvel Economiste is solely responsible for providing this translated content and the Financial Times Limited does not accept any liability for the accuracy or quality of the translation.

décommercialisation".
À côté des artistes, fêtards et hédonistes, Black Rock City attire notamment les capitalistes qui comptent dans la Silicon Valley. Les fondateurs de Google Larry Page et Sergey Brin sont des piliers, et Mark Zuckerberg de Facebook y distribuait des sandwichs toastés au fromage il y a quelques années. Elon Musk a eu l'idée de Solar City, la société d'énergies renouvelables qu'il préside, sur la route de Black Rock City en 2004.
Chaque année apporte la même inquiétude, à savoir que de riches geeks ne sapent l'esprit radical du festival. Mais Larry Harvey souligne que les gens de la tech sont arrivés lors de la dernière bulle Internet – et que certains prédisent la disparition de Burning Man depuis plus longtemps encore.
Bien que certains de mes amis et contacts professionnels soient des "Burners", je ne suis jamais allé dans le désert. La poussière, la drogue et *"l'autonomie radicale"* (autre principe) m'effraient encore quelque peu. Heureusement, Larry Harvey ne me demande si j'y vais que quelques instants avant que nous nous séparions, près de trois heures après nous être installés dans un box du restaurant. Posant sa bouteille d'eau entre nous, les poches brodées de sa chemise noire remplies de cigarettes, carnet de notes et lunettes, il a vieilli comme un Rolling Stone.
Il avait l'habitude de déjeuner au John's Grill quand les bureaux de Burning Man étaient juste au coin de Market Street, *"jusqu'à ce que la hausse du loyer nous oblige à partir"* il y a trois ans, dit-il, un autre phénomène bien connu depuis que les sociétés de la tech ont migré des quelques miles au nord de la Silicon Valley vers la ville ces dernières années. *"Il se déversait sur Market Street, vous pouviez le sentir comme le brouillard"* dit-il.
Bien qu'il ait créé un événement à guichets fermés qui génère plus de 30 millions de dollars par an (le billet coûte 400 dollars), Larry Harvey insiste sur le fait que lui et ses cinq co-fondateurs ne sont *"pas multimillionnaires"*. Il y a deux ans, ils ont transféré la propriété de Burning Man à un organisme à but non lucratif pour une somme non divulguée, mais qu'il dit inférieure à un million de dollars. Sur les déclarations de revenus de la fondation, le salaire annuel de Larry Harvey est de 197 000 dollars. Il loue toujours son appartement sur Alamo Square, un parc sur une colline dont la vue sur le centre-ville et les maisons victoriennes, les "painted ladies", sont souvent photographiées en couverture des guides de San Francisco.
"Si jamais elle se débarrasse du contrôle des loyers, cette ville peut dire adieu à son âme" dit-il, faisant référence à une loi qui interdit aux propriétaires d'augmenter les loyers de plus de 1,6 % par an pour les anciennes constructions. Burning Man a été conçu dans un environnement *"bohème"* de *"promiscuité créative"* poursuit-il. *"Cela ne pourrait pas se produire aujourd'hui."*
Un garçon s'approche. Larry Harvey n'a pas regardé le menu, mais il commande des crevettes Louis, une salade. Sous une photo de Dashiell Hammett qui nous regarde, je demande des côtelettes d'agneau Sam Spade.
Larry Harvey dit *"je ne bois pas d'alcool"* mais m'encourage à *"prendre un verre ou deux. Vous pourriez écrire un article plus sympathique"*. Je refuse, en disant que je suis encore en décalage horaire étant revenu de Londres deux jours auparavant. Il me pose des questions sur le Brexit, le premier événement de politique britannique sur lequel les Californiens m'interrogent depuis quatre ans que je vis ici.
"Ce n'est pas différent de ce qui se passe ici" dit-il. *"Heureusement, il semble que la république n'est pas prête à se laisser gouverner par une célébrité narcissique." "Démocrate depuis toujours"*, Larry Harvey est confiant, Hillary Clinton infligera à Donald Trump une *"défaite historique"*. *"Cela a si bien fonctionné. Bernie [Sanders] l'a poussée vers la gauche de manière significative."*
Nos plats arrivent rapidement, avec un morceau de pain au levain. Un tas de crevettes et un pot de vinaigrette au sommet d'une salade touffue. Mes quatre côtelettes d'agneau sont accompagnées

par une pomme de terre au four, des tranches de tomate et de la courgette. *"C'est de la vieille école"* commente-il, en regardant mon repas indigeste.
Je demande s'il trouve qu'après 30 ans, les idéaux de Burning Man commencent à se faire ressentir au-delà du désert. *"Je voudrais citer malicieusement Milton Friedman"* répond-il, en invoquant l'économiste de droite. *"Il dit que le changement ne se produit que dans une crise, puis que les actions qui sont entreprises dépendent des idées qui traîneront autour."* Les *"mécontentements autour de la mondialisation"* devant se poursuivre, il prédit que la crise se produira au milieu du siècle. *"Je pense qu'il existe vraiment une chance de changement soudain."* Cependant, j'ai du mal à lui faire dire exactement quelles idées des Burners "traîneront" à ce moment.
La plupart des Burners aiment fabuler sur les excès de fausse fourrure, les "voitures artistiques" personnalisées et les systèmes acoustiques de folie. Cette année, parmi les installations artistiques, un "espace baleine" de 15 mètres, la tête et les mains d'un géant qui semble surgir du sable, et une partie d'un Boeing 747 converti dont les nouveaux propriétaires disent qu'il est désormais un "moteur de rêves". Larry Harvey aime inspecter l'art – et le reste de sa création – depuis un plateforme à proximité du centre de l'événement, au First Camp, le QG des fondateurs. Mais plus que de raconter des histoires d'hédonistes, il a envie de parler de l'organisation, comme le plan circulaire de Black Rock City, *"un peu comme un temple néolithique"*.
En effet, Larry Harvey insiste pour dire qu'il a une *"sensibilité conservatrice"* et qu'il n'est *"pas friand de révolution"*. *"Est-ce que je ressemble à un hippie ? Je ne le suis pas !"* Bien qu'il ait traîné avec les hippies sur Haight Street en 1968, il se hérisse quand on le dit anti-capitaliste. *"J'étais présent lors du printemps, de l'automne et de l'hiver de l'amour, mais j'ai raté l'été"* dit-il, parce que j'avais été enrôlé dans l'armée américaine. *"Il me paraissait évident que tout était basé sur ce que Tom Wolfe appelle 'les chèques de la maison'. L'autre source qui a consolidé ce courant était la vente de drogue. Je pensais que cela ne pouvait pas durer."*
Larry Harvey est arrivé adolescent en auto-stop à San Francisco, après avoir été un rêveur inadapté dans son Oregon rural. Après avoir abandonné l'université, il travailla notamment comme jardinier paysagiste. Il a été brièvement marié dans les années 1980, a eu un fils, avant que l'événement ne devienne son emploi à temps plein.

Depuis l'improvisation des débuts, Burning Man est devenu une affaire sérieuse. Il y a quelques années, l'autre Larry – le co-fondateur de Google – a évoqué Burning Man lors d'une conférence pour dire qu'il aimerait un endroit permanent *"où les gens tenteraient de nouvelles choses… sans avoir à les déployer dans le monde entier"*. C'est à Black Rock City qu'avec Sergey Brin, déguisé en cache-couche argenté, il a engagé Éric Schmidt pour devenir "l'adulte superviseur" de Google.
Beaucoup d'autres acteurs de la Silicon Valley ont suivi leurs traces. Certains anciens Burners perçoivent mal l'émergence des camps *"plug and play"*, où les riches payent jusqu'à 20 000 dollars

© The Financial Times Limited [2016]. All Rights Reserved. Not to be redistributed, copied or modified in anyway. Le nouvel Economiste is solely responsible for providing this translated content and the Financial Times Limited does not accept any liability for the accuracy or quality of the translation.

pour se montrer brièvement, sans passer par les semaines de préparation auxquelles les participants sont astreints. Mes amis qui dirigent des camps prennent souvent une semaine de congé pour préparer à manger et charger un camion de location de provisions avant de rouler vers le désert. Tout le monde devant apporter quelque chose, de nombreux artistes ont travaillé sur leurs œuvres pendant des mois.

Larry Harvey lui-même demeure imperturbable devant le nombre en hausse des milliardaires de la tech présents à Burning Man. Il les décrit comme *"nos cousins et voisins"*. Il est *"absurde"* de dire que l'argent, qui est interdit du festival sauf pour acheter de la glace et du café au Center Camp Cafe, est le mal. *"Nous ne sommes pas le mouvement Occupy"* martèle-t-il en gesticulant avec une moitié d'œuf dur qu'il tient depuis plusieurs minutes. *"La civilisation et le commerce ont toujours fonctionné main dans la main. Nous sommes une ville internationale, pour l'amour de Dieu. Ce n'est pas rien."*

Cet idéalisme pragmatique lui vient de ses parents adoptifs, des *"dustbowlers"* [de la région des grandes plaines] qui ont déménagé du Nebraska à la côte Ouest, juste à l'extérieur de Portland. *"Ils avaient des valeurs victoriennes, une boussole morale très forte, et des idées très terre à terre"* se souvient-il, une vision du monde qui a survécu à Haight. Le progrès vient de la *"lutte, partagée avec d'autres, vers un but commun"* dit-il. *"Il ne vient pas de l'amour de soi."*

Larry Harvey est athée et se dit allergique au surnaturel. Parfois, il est même sévère sur des causes que j'associais traditionnellement aux Burners.

"La recherche du confort nous a rendus moins sûrs de nous. Avez-vous remarqué comment les étudiants militent actuellement ?" demande-il. *"Il ne s'agit que de rechercher plus de sécurité, ils s'étreignent les uns les autres et régressent dans des 'flaques' de câlins."* Flaques de câlins ? Je lui répète sa formulation, lui rappelant la controverse qu'il a causée l'année dernière en disant qu'il ne pensait pas que *"les Noirs aiment autant camper que les Blancs"*, mais il n'explique pas le terme (qui semble signifier un câlin de groupe).

"Je pourrais perdre quelques admirateurs en disant cela" ajoute-il. *"Je ne dis pas qu'ils n'ont pas des problèmes – ils en ont. Les 'vies noires' importent en effet, c'est une bonne chose. Mais je pense que notre société de consommation nous a changé d'une manière que la plupart des gens trouve difficile à affronter ou sont même sont incapable de reconnaître."*

Bien qu'il ait passé la dernière demi-heure à pérorer sur la politique, Larry Harvey n'a jamais attribué de signification particulière à l'effigie géante en bois qui est brûlé à la fin. *"Nous n'avons pas d'idéologie. Nous avons des idées"* dit-il. *"Nous ne nous soucions pas de ce que les Burners croient, nous nous soucions de leur expérience… Nous sommes tournés vers le comportement collectif émergent."*

Au festival, la crémation du mannequin rassemble tout le monde dans un moment de catharsis. *"Ils sont témoins, ils se sentent réels et vrais, cette entité suralimentée et la nostalgie, parce qu'ils ont circulé autour du centre de ce tourbillon chaotique des jours durant"* dit Larry Harvey. *"Tout le monde se sent comme un avec le reste des personnes… On appelle cela la transcendance."*

Burning Man est passé de la plage au désert lorsque les autorités s'y sont intéressées en 1990. Mais le désert de Black Rock a fourni plus qu'une cachette. Chaque année, l'événement prend de l'ampleur, ce qui incite de nombreux Burners à s'inquiéter de la taille qu'il peut atteindre. Larry Harvey annonce qu'il *"étudie la possibilité"* d'augmenter progressivement le nombre de personnes à 100 000 (ce qui serait toujours plus petit que Glastonbury).

Larry Harvey est toujours en train de manger lentement sa salade, une heure après qu'elle a été servie. Cela me prend beaucoup de temps pour qu'il m'explique pourquoi le festival (dont une valeur fondamentale est *"ne laisser aucune trace"*) utilise les dons pour acheter un ranch dans le Nevada, surtout lorsque son fondateur déplore aussi *"l'emprise impériale"* de la propriété privée. Plusieurs entrepreneurs tech (parmi lesquels l'un des fondateurs de Airbnb et un capital-risqueur qui a soutenu Twitter et Snapchat) ont donné 6 millions de dollars à Burning Man pour acheter Fly Ranch, une propriété de 3 800 acres.

Certains donateurs ont voulu rester anonymes; Larry Harvey reconnaît (mais ne nie pas) les spéculations selon lesquelles il pourrait s'agir des gars de Google, qui ont été vus traînant à First Camp, ou Elon Musk. Mais il insiste sur le fait qu'il ne leur a *"rien"* été promis en retour, *"pas de rôle dans la gestion, pas de billets… C'est un cadeau"*.

Avec ce modèle de financement tranquille bien établi, Fly Ranch n'est pas la limite des ambitions de Larry Harvey : le groupe regarde maintenant vers le Hualapai Flat voisin, un endroit qui contrairement à Black Rock, est sur la liste du Département de l'Intérieur des *"propriétés à disposition"* selon Larry Harvey. *"Nous serons parmi les premiers à soumissionner."*

Bien qu'il insiste sur le fait qu'il n'y a pas de plan de développement, Larry Harvey veut faire de Fly Ranch un *"espace auxiliaire"*, la *"clé mineure"* de la *"clé majeure"* de la grande crémation qui, concède-t-il, peut-être une expérience *"engourdissante pour le cerveau et offensante pour les tympans"*.

Le serveur, qui a essayé d'enlever nos assiettes pendant une heure, pose enfin la note. Elle semble à la fois modique et un peu raide pour seulement deux assiettes. *"C'était très bien — je commande toujours des crevettes Louis"* dit Larry Harvey.

Nous sortons, le soleil a percé les nuages du "Fogust" *[fog d'été, ndt]* de San Francisco. *"C'est vraiment une belle journée"* dit Larry Harvey en prenant une cigarette d'une poche de sa chemise et une paire de lunettes de soleil aviateur Porsche Design hors normes de l'autre. Il ne porte pas son chapeau de cow-boy mythique mais tout un coup je l'imagine sur son estrade de First Camp, regardant à travers la playa.

Puis il titille à nouveau mon imagination lorsqu'il me dit se diriger vers la boutique Nike pour acheter des baskets, après que sa compagne lui en a acheté une paire, et quelques draps pour le *"nouveau grand lit de luxe"* de la caravane Airstream qu'il vient d'acheter pour le festival.

"Dans la vie, les meilleures choses sont gratuites" dit-il, évoquant Coco Chanel, *"et les deuxièmes meilleures choses coûtent très cher"*.

Discutant de Donald Trump, de la prohibition et des chiens renifleurs, il nous faut presque une demi-heure pour parcourir la distance de John's Grill à l'angle nord-est d'Union Square où se trouvent les magasins Nike, Apple et Burberry.

Je laisse le bohème anti-hippie devant ces palais de la consommation. *"La caravane va être géniale !"* sourit-il. *"Avec mes chaussures, cela sera le point culminant de ma journée. Vous avez l'impression que vous pourriez sauter comme une antilope springbok !"*

John's Grill
63 Ellis Street, San Francisco

Côtelettes d'agneau $28.95
Crevette Louis $16.95
Total (service inclus) $58.95

> "Je voudrais citer malicieusement Milton Friedman" répond-il, en invoquant l'économiste de droite. "Il dit que le changement ne se produit que dans une crise, puis que les actions qui sont entreprises dépendent des idées qui traîneront autour."

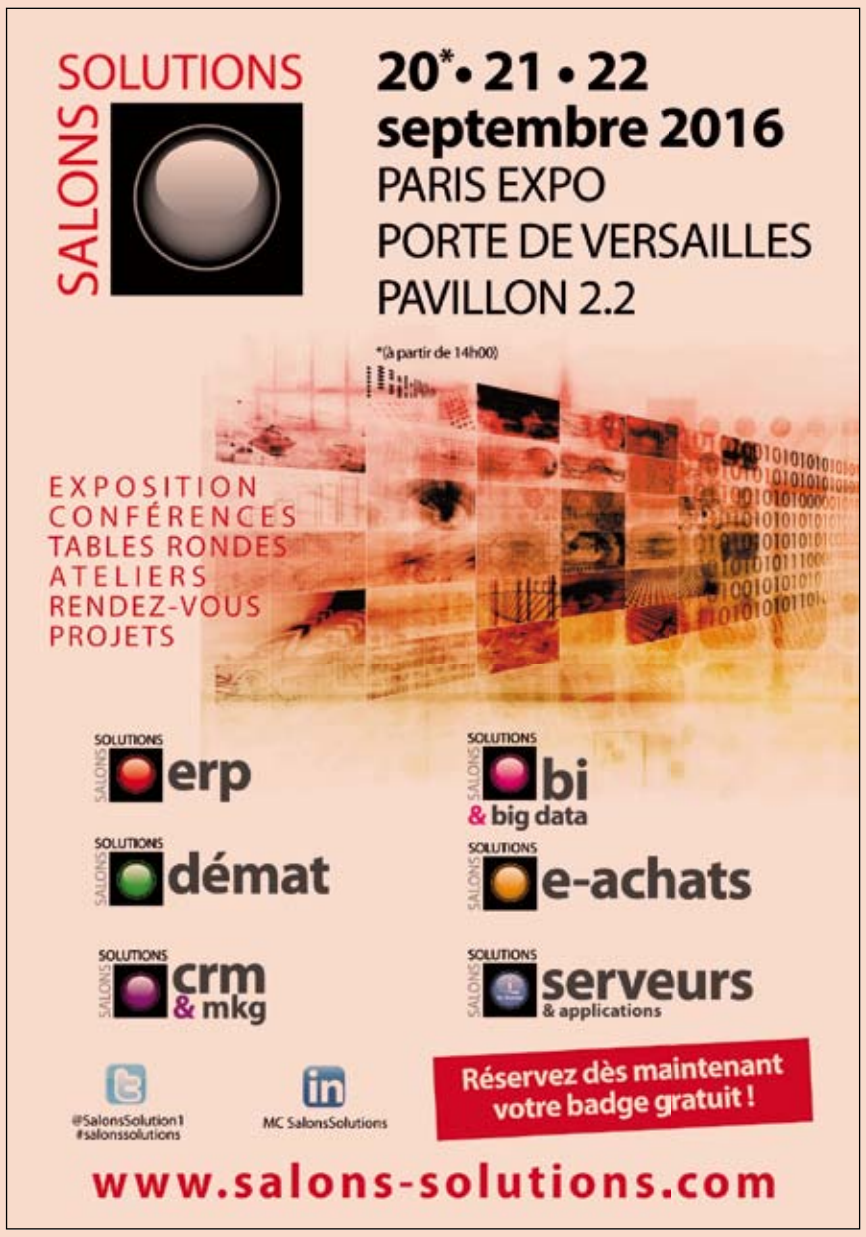

Choisir un avocat pour son entreprise

Une affaire personnelle

Chercher et trouver le "bon" avocat: compétent, efficace, mais surtout rassurant et pédagogue

Contentieux commercial, conflit avec un salarié, levée de fonds… l'entreprise a besoin d'un accompagnement juridique à toutes les étapes de son développement, mais trouver chaussure à son pied n'est pas forcément facile. Ce choix est d'autant plus sensible qu'il intervient à des moments clé de la vie de l'entreprise et que la relation avec l'avocat s'inscrit, en général, sur le long terme. Et il est d'autant plus compliqué que la relation avocat-client doit reposer avant tout sur la confiance. S'il existe une liste des quelques critères à avoir en tête avant l'élire l'avocat de son cœur, il est surtout essentiel d'avoir défini en amont ce qu'on attend de lui.

Sophie Biri Julien

"*J'ai trouvé mes premiers avocats grâce à une amie, professeur de droit. Ils étaient très agréables et compétents, mais c'était un gros cabinet, j'étais une petite entreprise. Je n'étais pas un assez gros client, ils n'étaient donc pas très réactifs. Le second me parlait de manière très ampoulée. Il me noyait avec un vocabulaire tout à fait inapproprié. J'avais besoin que nous parlions la même langue. Le troisième a été le bon. Je l'ai trouvé sur Internet.*" L'odyssée de Marie-Pia Ignace, fondatrice de la société de conseil Operae, est commune à bien d'autres chefs d'entreprise. Petite entreprise tout juste inscrite au registre du commerce, entreprise familiale ou grand groupe international avec direction juridique intégrée, aucune ne peut se passer des services d'un, et même de plusieurs avocats (cf. encadré).

Le risque juridique est permanent, les réglementations complexes et volatiles, impossible de faire sans un avocat. Mais trouver la perle n'est pas une chose aisée et mérite bien souvent qu'on s'y reprenne à plusieurs fois. Et comme une fois choisi un avocat, la tendance est de ne pas en changer tout de suite, mieux vaut ne pas se tromper. Avant de s'engager, voici donc quelques critères à prendre en compte pour éviter de se tromper.

Il faut l'admettre: l'équation n'est pas facile à poser. Trouver la personne qui saura à la fois comprendre l'esprit de l'entreprise, son activité et ses spécificités, être de bon conseil à tout moment et anticiper… tout ça sans coûter trop cher, relève de la gageure. Et ce n'est pas le nombre pléthorique d'avocats qui facilite la tâche. Ils sont actuellement près de 60000, toutes spécialités confondues, inscrits aux barreaux français.

> Ce n'est pas le nombre pléthorique d'avocats qui facilite la tâche. Ils sont actuellement près de 60000, toutes spécialités confondues, inscrits aux barreaux français

Suivre le guide

Tous ont leur site Internet, tous se revendiquent expert de leur domaine de compétences, et la plupart proposent une prestation sur mesure. Si les sites présentent l'avocat, ses compétences et sa manière d'aborder les dossiers, ils restent de simples vitrines sur lesquels on tombe rarement par hasard.

"Le haut niveau de compétences c'est la base, le socle indispensable. Sans cela on ne tient pas", confie David Blanc, associé du cabinet Fromont Briens, qui exerce à Lyon. *"La difficulté, c'est de se distinguer parmi tous les bons."* Quelques outils existent. À commencer par les guides et annuaires français et internationaux qui fleurissent depuis une vingtaine d'années: Chambers, Legal 500, Décideurs, Option Droit & affaires… Tous n'ont pas la même vocation. À minima, ils référencent les principaux acteurs par domaine de spécialités, mais la plupart les classent par spécialité, voire sous-spécialité, et réputation de qualité – le plus souvent sur la base de leur track record. *"Leur rôle est devenu prépondérant pour les directeurs juridiques dans la sélection d'avocats étrangers sur des dossiers internationaux"*, explique Jacques Buhart, associé gérant du bureau parisien de McDermott Will & Emery. Dans les autres cas, de même que les concours et trophées, ils permettent de faire un premier tri, mais ne sont pas nécessairement déterminants quand il s'agit de prendre une décision. Comme le confie Nicolas Guérin, directeur juridique d'Orange et président du Cercle Montesquieu, association de directeurs juridiques, *"les classements ne m'aident pas tant à trouver un bon avocat, mais ils m'obligent – étant presque systématiquement interviewé au moment de la phase d'enquête – à m'interroger très régulièrement sur les avocats avec lesquels je travaille et à faire le point sur nos collaborations"*.

Premier prescripteur: le bouche-à-oreille

Autre bon moyen d'identifier un avocat: lire la presse spécialisée. *"Pour se faire connaître sur un domaine de compétences très pointu, tel que le droit du travail en zone franche urbaine, j'ai pris le temps de publier plusieurs articles techniques sur le sujet"*, explique David Blanc. De la même manière, Nicolas Guérin recommande de pratiquer une première sélection en participant à des formations: *"la formation est un bon moyen de tester les compétences de l'avocat que l'on a en face de soi, dans un contexte apaisé, sans prise de risque majeure"*.

Certaines entreprises, souvent celles de taille plus importante et au sein desquelles la direction des achats peut avoir son mot à dire, mettent en place des systèmes d'appels d'offres. Autre excellente solution: faire appel à sa mémoire et se rappeler des bons avocats de la partie adverse. C'est la recommandation de Martial Houlle, directeur juridique de Direct Énergie: *"pour les questions de droit de la concurrence, nous avons fait appel à un avocat ayant la réputation de pouvoir faire bouger les lignes. Je l'avais déjà eu en face de moi. Il m'avait donné du fil à retordre"*.

Dernier outil de pré-sélection: faire appel à son réseau. Pour Nicolas Guérin, *"la professionnalisation du métier de juriste en entreprise a fait émerger des associations et a facilité le réseautage au sein de la profession"*, ce qui aurait accentué cette tendance.

Jauger le niveau de confiance

La recommandation serait donc le plus sûr moyen de choisir. D'autant que ce conseil, émis par un tiers de confiance, renforce immédiatement l'*intuitu personae* de l'avocat avec son client. Ce lien si difficile à évaluer est au cœur même de la relation entre l'entreprise et son avocat. Il est l'élément essentiel qui permet de l'installer dans la durée, seule preuve que le bon choix a été fait.

Cette relation de confiance, c'est bien ce que l'on recherche avant tout. "*Ce que j'attends de mon avocat, c'est qu'il soit en mesure de m'aider à passer à l'acte, en étant consciente des éventuels risques, mais sereine*", affirme Marie-Pia Ignace. Un bon moyen pour mettre cette confiance à l'épreuve, selon Bénédicte Wautelet, directrice juridique du groupe Le Figaro: *"ne pas hésiter à le tester sur un petit dossier avant de s'engager"*.

Des solutions concrètes

Au premier rang des préoccupations: l'avocat va-t-il aider à trouver une solution concrète au problème sans se contenter de donner un "déconseil"? Les avocats l'ont bien compris, à l'instar de Claudia Weber, associée d'ITLAW Avocats: *"les entreprises sont à la recherche de solutions opérationnelles concrètes. Pour démontrer notre expertise, il nous arrive de prendre le risque de présenter des propositions de solution et de stratégie alors même que nous sommes en appel d'offres, en compétition avec d'autres avocats"*. Et d'assurer: *"être en mesure de trouver une solution est un point central dans la recherche d'un nouvel avocat"*.

Derrière cette capacité de l'avocat à entrer très rapidement dans le concret et à susciter la confiance chez son futur client se trouve une composante centrale: la compétence. *"Ce n'est même pas un sujet. C'est LE prérequis"*, souligne François Marie, fondateur de la start-up Workiz, un site de recrutement d'étudiants. Mais autour de cette condition sine

"Participer à une formation est un bon moyen de tester les compétences de l'avocat que l'on a en face de soi, dans un contexte apaisé, sans prise de risque majeure." Nicolas Guérin, Orange et Cercle Montesquieu.

Gilbey Legal

43, Boulevard Haussmann
75009 Paris
Tél. : 01 42 97 42 71
Fax : 01 56 02 62 10

www.gdhlegal.com

Richard Gilbey

Jehan-Philippe Jacquey

Joanne Quirin

Richard Metzger

Arnaud Lellinger

ACTIVITÉS

Sélection, protection et administration

- Recherches de disponibilité de marques et de dessins et modèles et aide et conseils dans la stratégie de protection des signes et créations
- Dépôts de marques, de dessins et modèles et suivi des procédures d'enregistrement et des échéances
- Prise en charge et gestion des portefeuilles de titres de propriété mondiaux
- Audit de portefeuilles de propriété industrielle et intellectuelle dans le cadre d'opérations de fusion-acquisition
- Oppositions administratives devant l'Office des marques français et communautaire
- Négociation et rédaction de licences, de cessions et d'accords de coexistence et formalités d'inscriptions

Défense de droit de protection intellectuelle et industrielle

- Contentieux de marques, dessins et modèles, droits d'auteur, noms de domaines, devant les juridictions françaises et communautaires
- Actions douanières et suivi des procédures en Douanes
- Coordination de contentieux trans-frontalier
- Contentieux en matière de concurrence déloyale et de publicité comparative
- Assistance et conseil face aux obstacles legislatifs et règlementaires (Lois Evin et Toubon, Code de la Santé Publique, droit de la consommation)

Protection et gestion des noms de domaines

- Suivi des procédures de dépôt de noms de domaine
- Gestion de portefeuilles de noms de domaine
- Négociation et résolution de conflits de noms de domaine.

POSITIONNEMENT

Depuis sa création en 1992, le cabinet Gilbey Legal offre une gamme complète de services juridiques et judiciaires en matière de propriété intellectuelle et industrielle, en liaison avec un réseau international de correspondants spécialisés.

Le cabinet intervient auprès d'une clientèle française et étrangère, composée tant de PME que de sociétés multinationales exerçant leurs activités notamment dans le domaine pharmaceutique, des télécommunications, de l'agro-alimentaire, de la cosmétique, du prêt-à-porter et des produits de luxe.

Le cabinet est composé de professionnels, notamment avocats et paralégales expérimentées dans la gestion des portefeuilles.

CONTACTS

- **Richard Gilbey,** *Associé fondateur : r.gilbey@gdhlegal.com*
- **Jehan Philippe Jacquey,** *Collaborateur : jp.jacquey@gdhlegal.com*
- **Joanne Quirin,** *Collaboratrice : j.quirin@gdhlegal.com*
- **Richard Metzger,** *Of counsel : r.metzger@gdhlegal.com*
- **Arnaud Lellinger,** *Collaborateur : a.lellinger@gdhlegal.com*

"Pour faire face à un contentieux stratégique, on va chercher à identifier les cinq ou six meilleurs spécialistes sur ce sujet. On base son choix principalement sur la réputation." Jacques Buhart, McDermott Will & Emery.

qua non gravite tout un tas d'autres éléments, plus au moins subjectifs et plus ou moins faciles à évaluer: capacité à parler le même langage, disponibilité, transparence tarifaire, qualités de pédagogue, capacité à rester motiver sur le long terme, à être un partenaire de l'entreprise, à anticiper ses sujets, etc.
"Vous pouvez avoir trouvé le meilleur technicien, si vous n'arrivez pas à échanger avec lui, ce n'est pas un avocat pour vous", confie Martial Houlle. Et pour le jeune fondateur de Workiz, *"en tant que chef d'entreprise, je me sens capable de comprendre des textes juridiques; mais appréhender leurs enjeux dans leur globalité, c'est autre chose. Quand on signe un document, il est parfois difficile d'en entrevoir toutes les implications et de saisir les conséquences d'une clause mal rédigée. C'est aussi ce travail pédagogique que j'attends de mon avocat"*.
Marie-Pia Ignace avance aussi des critères de disponibilité et de réactivité. La fondatrice de la société de conseil en lean management Operae confie volontiers son "truc" pour évaluer la réactivité de son futur prestataire: *"je l'interroge sur un sujet et regarde si la première réponse spontanée vient rapidement"*. Cela ne l'empêche pas par la suite de repréciser ou affiner ses retours, *"mais s'il n'élude pas la question et entame une conversation du tac au tac, je sais alors que la première idée lui vient rapidement et qu'il sera réactif à mes demandes"*.
Pour Martial Houlle, l'implication reste primordiale: *"on a besoin d'un avocat qui appréhende parfaitement nos risques et qui s'engage à nos côtés, mais également d'un prestataire qui soit capable de nous dire ce que l'on n'a pas envie d'entendre"*.

À quel prix?

Le nerf de la guerre reste le tarif, un élément décisif dans le choix final. *"Le directeur juridique a des comptes à rendre au DAF, qui tient les cordons de la bourse. On sent ainsi que les directeurs juridiques ont de plus en plus besoin de transparence et de prévisibilité"*, souligne Marc Lipskier, associé fondateur du cabinet Bamboo & bees. Les directeurs juridiques ont un budget à gérer et à tenir. *"Encore trop d'avocats ont recours à des systèmes de facturation obscurs que l'on ne comprend pas"*, regrette Nicolas Guérin. La facturation, encore majoritairement calculée sur un taux horaire au temps passé et donc peu prévisible, reste un vrai sujet qui peut parfois émousser la relation. Le coût de la prestation continue d'être un des principaux critères de choix, le second, juste après la compétence, selon l'enquête menée par la LJA (Lettre des juristes d'affaires). Un critère à nuancer cependant, eu égard aux sommes en jeu. *"Le montant des honoraires doit s'apprécier comme un investissement au regard du gain attendu. Je ne rechigne jamais à régler une facture importante quand le dossier nous rapportera potentiellement beaucoup plus"*, admet volontiers Martial Houlle. Mais l'avocat Jacques Buhart tempère: *"pour un contentieux exceptionnel qui met en péril l'entreprise ou présente un intérêt stratégique (cf. encadré), le choix de l'avocat se fera sur la base de la réputation, et la question des honoraires devient moins importante"*. ■

Chiffres clés

L'âge moyen dans la profession est de 43,5 ans, soit 46,6 ans pour les hommes et 40,8 ans pour les femmes. Les avocats de moins de 15 ans d'exercice constituent la majorité de la profession, soit 60,5 % de l'effectif, 37,9 % ont entre 15 et 40 ans, et 1,7 % des avocats ont plus de 40 ans d'exercice.
La densité moyenne en France est de 92,7 avocats/100 000 habitants, contre 68/100 000 habitants en 2004.
Les 1987 avocats étrangers représentaient 3,3 % de l'effectif des avocats en activité en France. Plus de la moitié d'entre eux (51 %) sont originaires d'un pays de l'Union européenne.
En 2012, le revenu annuel moyen de la profession s'est établi à 75 810 €, tandis que le revenu médian s'est élevé à 45 718 €. En 10 ans, le revenu annuel moyen a progressé de 22 % en euros courants, soit une augmentation de 2 % en euros constants.

Source: CNB (étude réalisée en 2014 et publiée en mars 2015)

"On a besoin d'un avocat qui appréhende parfaitement nos risques et qui s'engage à nos côtés, mais également d'un prestataire qui soit capable de nous dire ce que l'on n'a pas envie d'entendre."
Martial Houlle, Direct Energie.

L'avocat généraliste n'est plus

Choisir le bon avocat, c'est avant tout bien savoir cerner et analyser ses besoins à un instant T. *"Pour faire face à un contentieux stratégique, on va chercher à identifier les cinq ou six meilleurs spécialistes sur ce sujet. On base son choix principalement sur la réputation. Un directeur juridique choisit le meilleur pour ne pas être critiqué en interne et pour s'assurer qu'il ne devienne pas l'avocat de la partie adverse"*, explique Jacques Buhart, associé gérant du cabinet McDermott Will & Emery à Paris.
Il y a donc une part tactique importante dans le choix de l'avocat. Bénédicte Wautelet, directrice juridique du groupe Figaro, confie d'ailleurs: *"il y a deux types d'avocats: l'avocat-conseil et l'avocat contentieux. L'avocat contentieux reste encore très lié à la procédure et ne gérera pas forcément sereinement la négociation. Le mieux reste encore, sur certains dossiers, de faire appel aux deux et de les co-manager. Cela n'empêche absolument pas d'avancer main dans la main et d'utiliser la meilleure option au meilleur moment"*.
Contentieux, conseil, mission stratégique, gestion du quotidien, problématiques locales ou internationales… Il est important d'avoir à sa disposition un panel d'avocats. Tous en conviennent, à l'instar de Martial Houlle: *"l'avocat généraliste n'existe plus"*.
Si dans certains cas, la direction juridique gérera en interne la plus grosse partie d'un dossier, en confiant les aspects les plus pointus à ses avocats, la plus petite entreprise aura, elle, plutôt besoin *"d'un expert qui lui apporte une vision plus globale"*, explique Marc Lipskier, associé fondateur du cabinet Bamboo & bees. ■

Contentieux, conseil, mission stratégique, gestion du quotidien, problématiques locales ou internationales… Il est important d'avoir à sa disposition un panel d'avocats

L'avocat de demain, c'est aujourd'hui

Les entreprises changent, leurs avocats aussi. Le trentenaire François Marie, fondateur du site de recrutement Workiz, explique: *"entre startuppers, au sein des pépinières, nous échangeons énormément et nous sommes rapidement en mesure d'évaluer si tel ou tel type de prestations nous convient"*.
Les entreprises plus traditionnelles ont elles aussi tendance de plus en plus à comparer les différentes offres de services juridiques. Le marché du droit est devenu concurrentiel: *"il ne suffit plus de poser sa plaque pour voir entrer un client"*, confie David Blanc, associé du cabinet Fromont Briens. Les avocats l'ont bien compris et ils soignent de mieux en mieux leur image. Chez Fromont Briens par exemple, tous les avocats passent la certification en droit social. *"C'est un engagement que nous avons pris auprès des instances ordinales pour pouvoir apposer au-dessous de notre logo la mention 'cabinet spécialisé en droit social', mais c'est désormais codé dans notre ADN et une garantie pour le client qui pousse notre porte"*, insiste Souade Bouchêne, associée du cabinet.
Certains vont au-delà. C'est le cas de cabinets comme Oxygen ou Havet, qui proposent une offre internalisée: *"beaucoup d'entreprises qui externalisent la fonction juridique font appel à des petits cabinets qui travaillent comme une équipe interne"*, mentionne Bénédicte Wautelet, directrice juridique du groupe Le Figaro. D'autres, comme Reveability, affichent des offres packagées qui définissent un tarif fixe pour une mission.
Également plus accessibles, les cabinets de la franchise AGN Avocats (Agence des nouveaux avocats) annoncent leurs tarifs en vitrine et leur porte est facile à pousser.
Dernière révolution – sans parler de la multiplication des "legal start-up", plus ou moins tolérées par les barreaux –: la révolution robotique, où l'intelligence artificielle s'invite comme un collaborateur dans les cabinets d'avocats. En prévision de cette petite révolution, Marc Lipskier envisage ainsi de fonder Gladiator, un cabinet d'un nouveau genre: toutes spécialités confondues, il reposera sur les services d'un bot qui assistera les avocats sur la partie recherche, rédaction et "justice prédictive", pour qu'ils n'aient plus qu'à se concentrer sur le conseil et l'anticipation. ■

Également plus accessibles, les cabinets de la franchise AGN avocats, annoncent leurs tarifs en vitrine et leur porte est facile à pousser

ITLAW Avocats

« Concilier expertise pointue, rigueur et créativité »

« Concilier expertise pointue, rigueur et créativité », c'est la règle de conduite d'ITLAW Avocats pour assurer la sécurité juridique des projets de ses clients qui sont régulièrement confrontés à de nouveaux risques juridiques, face à la complexité et à l'évolution rapide des technologies et de leur cadre juridique, lesquels risques sont accentués avec la mondialisation des systèmes d'information.

Une pratique et une expertise reconnues sur plusieurs domaines du droit, plusieurs secteurs et à un niveau international :

ITLAW Avocats intervient tant en droit des technologies que dans d'autres domaines de compétences juridiques ; les technologies de l'information et de la communication font en effet appel à toutes les branches du droit : droit de l'informatique, droit des contrats, droit civil, droit de la concurrence, droit de la consommation, droit des affaires, droit social, droit d'auteur, protection des données personnelles, droit des brevets, droit des marques, droit des dessins & modèles, droit pénal, droit public, droit international...

Claudia Weber et les membres de son équipe ont développé une expertise spécifique dans le traitement de **dossiers techniquement et juridiquement complexes** (Intégration de système, Infogérance, Cloud Computing, sécurité…), **innovants** (ubérisation, e-santé, m-santé, télémédecine, e-tourisme...) impliquant **diverses technologies et réglementations** (internet, réseaux, sécurité, données personnelles, propriété intellectuelle…) dans le cadre de **secteurs d'activités variées** (Retail, Santé, Construction, Mutualités et Assurances, logistique, monétique, tourisme, audiovisuel, banque, énergie, établissements publics, restauration collective) le tout, tant pour des **projets nationaux,** qu'**internationaux**.

L'offre proposée par le Cabinet couvre à la fois le **conseil** (appel d'offres, contrats, négociation, gestion de projets, audit Informatique & Liberté, audits de conformité des projets à la règlementation, précontentieux, assistance juridique…) le **contentieux**, la **médiation** ainsi que la **formation**.

Cette **démarche globale et transversale** permet de proposer des solutions originales, concrètes et pragmatiques adaptées à une clientèle composée de grands comptes français et internationaux mais aussi de petites et moyennes entreprises.

L'équipe d'ITLAW Avocats s'adapte au contexte technique, aux usages sectoriels ainsi qu'à la politique interne spécifique de chaque entreprise. **L'humain est placé au centre des activités du Cabinet ITLAW Avocats.** Ainsi l'écoute, la disponibilité, l'indépendance, la réactivité, la transparence et la créativité sont les valeurs principales de chacun des membres de l'équipe du Cabinet ITLAW Avocats.

Le Cabinet assure également une veille permanente et un transfert de son savoir-faire via de nombreuses publications dans la presse juridique et économique, animations de conférences, de formations (en inter ou en intra), de petits déjeuners, rédaction de newsletters…

Le Cabinet ITLAW Avocats accompagne les entreprises dans la compréhension et la mise en place des adaptations rendues nécessaires du fait de la **réforme du droit des contrats**, du régime général et de la preuve des obligations qui entre en vigueur le 1er octobre prochain et le **règlement européen sur la protection des données à caractère personnel** qui sera applicable à partir de mai 2018.

Ces réformes ont des impacts importants sur la gestion et l'anticipation des risques juridiques.

Celle sur le droit des contrats revêt un impact certain sur la négociation, mais aussi sur la rédaction des contrats et laisse entrevoir des incertitudes et insécurités juridiques, sans oublier la réforme du droit des obligations et du droit de la preuve qui a également apporté ses lots d'incertitudes.

Créativité, anticipation mais aussi vigilance et prudence sont les maîtres mots de l'équipe ITLAW Avocats pour accompagner les entreprises dans la prise en compte des nouveaux principes applicables tant lors de la négociation et la rédaction de leurs contrats, la mise à jour de leur CGV, CGA, contrat cadre, accord de confidentialité et autres documents contractuels que pour la gestion des collectes, traitements et transferts de données à caractère personnel.

Claudia Weber - Avocat Associé

Cabinet ITLAW Avocats

281 rue de Vaugirard - 75015 Paris

Tél. +33 (0)1 83 62 61 75

claudia.weber@itlaw.fr

www.itlaw.fr

twitter.com/ITLAWAvocats

Une expertise sur les secteurs technologiques
Informatique - Internet - e-commerce - e-marketing
Télémédecine - Sécurité - Média - Réseaux
Télécommunications - e-santé - m-santé…

Une connaissance de plusieurs métiers
Retail - Santé - Construction / Immobilier
Énergie - Tourisme – Restauration collective
Banque - Audiovisuel
Télécommunications - Transport…

Une expertise juridique
Droit des Affaires - Droit des contrats - Droit de l'informatique
Propriété intellectuelle - Données personnelles - Droit de l'Internet
Droit commercial - Droit pénal
Droit de la distribution
Droit de la concurrence
Droit de la consommation....

ITLAW Avocats

Une dimension internationale USA
EMEA - Asie Pacifique

Plusieurs langues
Français - Anglais - Allemand

Une connaissance des acteurs du marché
Prestataires - SSII - Editeurs - Constructeurs
Opérateurs - Créateurs - Distributeurs
Utilisateurs – HDS ...

Un réseau national et international
Avocats correspondants à l'étranger - Experts
CPI - Huissiers - CNIL locales...

Sipa

Instituts d'études et big data

Big data highlighting you

Multiplication des sources de données, des outils pour les analyser et des concurrents pour les exploiter: les instituts à la manœuvre pour garder leur valeur ajoutée

Les professionnels de la donnée s'adaptent de plus en plus à la prolifération des sources engendrées par la révolution numérique. Les questions qui se posent: comment innover pour valoriser les offres, les produits et les services dans un marché soumis à une pression concurrentielle? Comment introduire de nouveaux équilibres entre le quantitatif et le qualitatif dans l'analyse de ces données? Et comment marier les différents outils (réseaux sociaux, panels, sondage par e-mail…) pour établir des corrélations et obtenir des analyses pertinentes sur nos comportements sociétaux?

Ezzedine El Mestiri

Depuis quelques décennies, l'activité des instituts de sondage est devenue florissante et ne cesse de s'imposer dans la mesure de l'opinion publique. Mais cette hégémonie est aujourd'hui menacée par la révolution numérique. Avec l'avènement du big data, le secteur connaît une importante mutation. Il doit intégrer toutes les sources d'information qui sont à sa disposition pour mieux comprendre les comportements, les attitudes et les opinions des gens, qui sont tour à tour consommateurs, salariés, citoyens.

"Les réseaux sociaux constituent une nouvelle source de données très intéressante mais dont la représentativité n'est pas toujours assurée. Les enquêtes resteront donc une source de données importante, mais nous les complétons par des mesures passives dites 'big data' (écoute du web par exemple, ou applications qui suivent les habitudes de surf sur les mobiles, tablettes ou PC) mais aussi par des techniques qualitatives d'observation ou de mesure des émotions (facial coding, biometrics…)", précise Laurence Stoclet, directrice générale déléguée d'Ipsos. Il est vrai que l'accès et l'analyse du big data permet d'obtenir des informations sur les consommateurs, les clients et les prospects, qu'il était difficile – voire impossible – de connaître auparavant. *"Nous analysons particulièrement les données issues des réseaux sociaux et des moteurs de recherche. Côté consommation, il est possible de connaître, toujours via les réseaux sociaux, quels types de voiture les internautes recherchent via Facebook ou Twitter, ou encore quelles sont leurs habitudes en vacances. L'analyse des requêtes sur Google, qui constitue une énorme base de données (15 % de requêtes inédites chaque jour sur Google) est également précieuse"*, constate Christophe Asselin, responsable marketing France, spécialiste veille social media et e-réputation de Digimind.

> "Les réseaux sociaux constituent une nouvelle source de données très intéressante mais dont la représentativité n'est pas toujours assurée. Les enquêtes resteront donc une source de données importante, mais nous les complétons par des mesures passives dites 'big data' "

Face à la prolifération des sources

Toutes ces données constituent des informations précieuses venant enrichir les résultats des études qualitatives et quantitatives traditionnelles. Pour Hélène Lepetit, cofondatrice de l'Institut des Mamans, *"le big data est une révolution dans le monde des études, comme l'a été Internet au siècle dernier! Avec le big data et tout ce qu'il implique – open data, social listening, etc. –, nous disposons d'un gigantesque terrain d'étude que l'on peut observer et analyser. C'est une opportunité pour les instituts d'études d'enrichir nos méthodologies, nos insights, et au final, la valeur que nous apportons à nos clients"*.

Les savoir-faire en matière d'études et de sondages se voient ainsi bousculés par la mutation des usages, mais aussi contestés par l'apparition de nouveaux acteurs issus de l'économie numérique. *"La baisse généralisée des budgets marketing a favorisé l'internalisation des budgets et en parallèle, l'ère numérique requiert des outils et méthodes nouvelles pour étudier le comportement des consommateurs 'connectés' qui privilégient les études en ligne. Les pure players de l'économie numérique, qui ne sont pas forcément identifiés comme sociétés d'études, se trouvent désormais en première ligne pour traiter et analyser les données qu'elles détiennent"* rappelle Mouloud Dey, directeur solutions et marchés émergents chez SAS France. Face à la prolifération des sources engendrées par la révolution numérique, les professionnels s'adaptent et apprennent à organiser leur métier.

Sur le plan purement technologique, Médiamétrie a par exemple recours de plus en plus au cloud computing pour le stockage et le traitement de la data, et maîtrise les vitesses de calcul avec les suites logicielles Hadoop et Spark. *"Accompagner les clients dans la transformation numérique est depuis longtemps au cœur des missions de Médiamétrie,* souligne Benoît Cassaigne, directeur exécutif Médiamétrie. *Cela ne se traduit pas par un besoin de réorganisation, mais par une évolution constante de ses métiers et une augmentation du nombre de ses data scientists."*

Cette nouvelle donne est aujourd'hui une opportunité pour les instituts d'études qui, loin de se résigner, se replacent au cœur de leur métier, non dans la simple production de sondages, mais dans l'interprétation et la mise en relation de données issues de sources multiples. *"Il faut faire cohabiter les études traditionnelles et l'analyse des big data qui ne les remplacent pas, mais viennent au contraire les*

> "Les pure players de l'économie numérique, qui ne sont pas forcément identifiés comme sociétés d'études, se trouvent désormais en première ligne pour traiter et analyser les données qu'elles détiennent"

"Avec le big data, nous disposons d'un gigantesque terrain d'étude (...) , une opportunité d'enrichir nos méthodologies, nos insights, et au final, la valeur que nous apportons à nos clients.". Hélène Lepetit, Institut des Mamans.

149

heures de vidéo
regardées par an

39

sites internet masculins
dans ses favoris

59

minutes d'écoute radio
en dehors de chez soi
chaque jour

LA CONNAISSANCE
DE TOUS LES COMPORTEMENTS
MÉDIAS ET MULTIMÉDIAS

Pour tout renseignement :
www.mediametrie.fr

Mediametrie

enrichir, les mettre en perspective", remarque Christophe Asselin.
Il est vrai que les défis sont de taille car aujourd'hui, l'analyse des services en ligne rend parfaitement compte des données comportementales des consommateurs internautes. D'autre part, les multiples médias sociaux rendent compte de plus en plus précisément des avis et opinions des consommateurs vis-à-vis de produits ou de marques.
"Les sociétés d'études doivent désormais placer l'attitudinal au cœur de leur activité. C'est-à-dire dépasser la simple étude des pratiques pour l'enrichir et la rapprocher des perceptions, des sentiments, des émotions, observe Mouloud Dey. *À l'heure des réseaux sociaux et des big data, les outils analytiques de traitement du langage naturel peuvent tout à fait permettre ces études qualitatives tout en réduisant leur coût, tant pour les sociétés d'études que pour leurs clients, et donc rééquilibrer la part du qualitatif, à plus forte valeur ajoutée par rapport aux études quantitatives."*

Un citoyen plus actif dans la sphère numérique

L'Institut des Mamans a mis l'accent sur le social listening ou l'écoute du web et des réseaux sociaux en développant une méthodologie, Twittoscopie, laquelle permet de suivre et d'analyser tout ce qui se dit sur une thématique, une marque ou un produit sur Twitter. *"En observant et en analysant les conversations sur le web, nous sommes en mesure de collecter, traiter et analyser des données spontanées, émanant de milliers d'internautes, partout dans le monde. Nous pouvons, en un temps réduit et pour un budget limité, recueillir des insights dans différents pays,* affirme Hélène Lepetit, directrice associée. *Ce type d'approche peut permettre de réaliser des études qui n'auraient pu se faire faute de budget, ou compléter des méthodologies pour les enrichir. Et nous ne sommes qu'au début de cette exploration."*
Dans ce contexte, les acteurs ne cessent d'innover pour valoriser leurs offres, leurs produits et leurs services dans un marché soumis à une forte pression concurrentielle. *"Nous innovons du côté quantitatif, en augmentant le nombre de cibles et de segments de marché disponibles dans les mesures d'audience, et en raccourcissant les temps de mise à disposition de nos résultats, pour être dans certains cas en temps réel,* souligne Benoît Cassaigne. *Nous allons développer nos offres associant plusieurs écrans ou plusieurs médias, tout en multipliant les rapprochements ou les croisements de données."*
Ipsos a investi en 2015 plus de 20 millions d'euros dans ses programmes de recherche et développement autour de nouveaux services qui intègrent tous de nouvelles technologies. Ces nouveaux services représentent aujourd'hui 10 % de son chiffre d'affaires. *"Nous sommes très fiers de notre capacité à innover. Cela fait partie des gênes d'Ipsos, créé il y a 40 ans et devenu le nouveau N° 3 dans le monde. D'ailleurs, pour la deuxième année consécutive, un organisme indépendant (Greenbook – GRIT report) a classé Ipsos au 2e rang parmi les 50 entreprises les plus innovantes du secteur dans le monde, largement devant tous ses grands concurrents,* se félicite Laurence Stoclet. *C'est notamment le résultat du 'New Way', un programme de transformation et d'évolution de notre offre lancé en 2014, qui consiste à maîtriser des techniques nouvelles et variées (du web listening aux data analytics), soit pour les offrir séparément, soit pour les incorporer et rendre plus pertinentes nos offres existantes."*
Innover dans un monde ouvert et de plus en plus participatif, oui, mais il faut rester prudent face aux différentes sources de données et ne pas confondre les résultats des consultations ouvertes avec la fiabilité scientifique des études et des sondages. Les instituts d'études qui vivent avec la donnée prennent acte qu'ils doivent évoluer avec elle en tenant compte de l'expression d'un citoyen plus présent et actif dans la sphère numérique. ■

Luc Laurentin

président de Syntec Études*
syndicat professionnel qui regroupe 64 prestataires d'études marketing et de sondages d'opinion

> "Nos clients nous demandent moins de données brutes et plus d'insights, mais cela a un coût"

Le big data fait-il planer une menace sur le modèle économique actuel des instituts d'études et de sondages ?

Qu'on arrête aujourd'hui de nous parler de menace, "d'ubérisation", de fin du modèle, de laborieuse transformation ! Nous sommes comme tout le monde, nous devons nous adapter à la technologie, à l'évolution des mentalités et des comportements... La data, oui, a déboulé dans nos vies, issue de tous ces petits appareils connectés qui génèrent des milliards d'informations et dont la conséquence pour les entreprises est de devoir en permanence revoir leurs manières de travailler, de former (apprendre à apprendre), d'adapter leurs recrutements, d'intégrer de nouveaux outils... Mais quelle opportunité, puisqu'il est inenvisageable pour les clients de ne pas avoir des informations opérationnelles et stratégiques issues de ces données ! Ceci posé, évidemment, comme pour tout système de valeur, il y a des menaces.

"Il y a un 'développement durable' de la data à prendre en compte et donc une obligation, que Syntec Études compte bien garantir, de respect et de 'bonnes pratiques'."

Quel sera le nouveau business model des instituts d'études et de sondages avec l'arrivée du big data ?

Il n'y a pas de règle. Puisqu'il est crucial d'apporter des informations opérationnelles et stratégiques de qualité afin d'aider à la prise de décision en entreprise, nous devons monétiser cette valeur ajoutée. C'est ainsi que nous créons de la valeur. Nos clients nous demandent moins de données brutes et plus d'insights, mais cela a un coût.

En quoi les ressources de mise en commun et les données peuvent-elles aider à gagner en efficacité et améliorer la connaissance ?

La mutualisation de certaines sources peut être très utile : données collectées sur les réseaux sociaux et données d'assurances par exemple pour améliorer les profils des assurés et proposer des produits plus adaptés sur un plan tarifaire en fonction des cycles de vie. Sur cette mise en commun, il faut être vigilant, il y a le risque de faire peur au grand public et aux pouvoirs publics par une "sur-utilisation" des données personnelles. Une grande transparence va être nécessaire. Il y a un "développement durable" de la data à prendre en compte et donc une obligation, que Syntec Études compte bien garantir, de respect et de "bonnes pratiques". L'interprofession et les instituts ont un rôle éthique à jouer.

**Luc Laurentin, président du Syntec Études, rappelle que sa réponse à nos questions est collective. Il a sollicité la participation de Philippe Guilbert, senior vice président de Toluna, Philippe Perié, chief data officer d'Ipsos France, Evert Rutgers, directeur des opérations technology enabled research de TNS Sofres, Thierry Vallaud, directeur de BVA Data Sciences, Jean-Noël Zeh, directeur scientifique du CSA.*

Le big data affine les audiences médias

Aujourd'hui, le calcul de l'audience des médias souffre de plusieurs inconvénients. Les usages ont changé et les médias sont désormais lus, écoutés ou regardés de plusieurs manières ; ils disposent de plus en plus de données disponibles sur leur audience, et sont enclins à lancer eux-mêmes des projets d'exploitation des données.
Les parts de marché et les audiences dans la télévision sont calculées auprès d'un échantillon de téléspectateurs volontaires, équipés d'un boîtier. Or, la télévision se regarde maintenant sur plusieurs écrans à la fois, et les opérateurs télécoms ont la possibilité de suivre précisément ce que regarde l'abonné à n'importe quel instant. Demain, ces informations seront agrégées pour affiner la mesure des audiences des chaînes.
Médiamétrie, par exemple, s'appuie sur des panels rigoureusement représentatifs des populations étudiées, permettant à la fois de quantifier et de qualifier les publics. Avec l'avènement des données massives, il ne cesse d'enrichir ses études d'audience en associant les informations issues de ses panels avec des bases de données extérieures d'usages ou d'engagements. Dès 2010, la société d'études a lancé la première mesure Internet mobile d'Europe, nativement hybride, avec les logs exhaustifs des opérateurs télécom et un panel. En 2012, la mesure Internet ordinateur associait le panel avec les données site-centric, en partenariat avec l'ACPM. Depuis 2014, elle travaille sur une mesure hybride TV rapprochant les logs "foyers" de Canalsat avec le panel d'audience TV Médiamat. ■

> Avec l'avènement du big data, les études d'audiences s'enrichissent, en plus des informations issues des panels, d'autres données extérieures

AVEZ-VOUS PENSÉ À RÉDUIRE VOS COÛTS DE SUPPORTS CLIENTS ET UTILISATEURS EN METTANT EN PLACE UN SELFCARE ?

RECONNU & RÉCOMPENSÉ

WWW.KNOWESIA.COM
+ 33(0)1 78 15 27 11

SIPA

Les centres d'appel face à la liste Bloctel

Bloctel, le filtre vertueux

Les principaux opérateurs du secteur en ont pris leur parti: cette nouvelle Liste rouge sera l'occasion d'améliorer encore la relation client

Depuis le 1er juin 2016, le gouvernement a mis en place une solution pour lutter contre le démarchage téléphonique à répétition: le dispositif Bloctel. Salué par les professionnels et plébiscité par les consommateurs, Bloctel menace toutefois une partie de l'activité des centres d'appel en France, grands pourvoyeurs d'emplois: si moins d'appels, moins de salariés au téléphone. Un revers de la médaille qui ne semble pourtant pas effrayer les centres d'appel. Selon eux, Bloctel est avant tout un dispositif vertueux qui oblige les donneurs d'ordres à optimiser leurs relations clients, protège les consommateurs et préserve le salariat.

"Le principe de l'opt-in me semble évident: on ne peut vous contacter que si vous avez donné votre accord. Cela développera les démarches éthiques et créative." Emmanuel Mignot, eb-Lab.

PIERRE-JEAN LECA

Au revoir liste Orange, liste anti-prospection et autres Pacitel, bonjour Bloctel. Face à l'exaspération croissante des consommateurs harcelés chaque jour par le marketing téléphonique intensif, les pouvoirs publics espèrent avoir enfin trouvé la martingale. Depuis le 1er juin 2016, les consommateurs qui ne souhaitent pas faire l'objet de prospection commerciale par téléphone peuvent s'inscrire gratuitement pour une durée de trois ans renouvelable sur une liste d'opposition créée à cet effet. L'existence de cette liste, dénommée Bloctel et accessible sur le site www.bloctel.gouv.fr, n'est pas sans conséquence pour les professionnels pratiquant ce type de prospection. En effet, il leur est interdit de démarcher téléphoniquement, directement ou par l'intermédiaire d'un tiers agissant pour leur compte, un consommateur inscrit sur cette liste, sauf en cas de relations contractuelles préexistantes.

Le non-respect de cette interdiction est sanctionné par une amende administrative d'un montant pouvant atteindre 75 000 euros pour les personnes morales. Les réclamations des consommateurs se feront directement sur le site Internet Bloctel et seront transmises automatiquement aux agents de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF). Pourtant de bon sens, cette mesure, qui s'inscrit dans la loi sur la consommation de 2014, dite loi Hamon, a suscité la controverse au moment de son examen à l'Assemblée nationale. Les députés des circonscriptions des bassins d'emplois dépendants des centres d'appel se sont inquiétés des conséquences néfastes de Bloctel sur les emplois. Le secteur, qui réalisait en 2013 un chiffre d'affaires de 2,3 milliards d'euros, traverse en effet une passe particulièrement difficile avec la crise des télécoms. Si les centres d'appel de qualité résisteront à Bloctel en poursuivant leur montée en gamme, les consommateurs en sortiront-ils vraiment gagnants? Les avis sont partagés. Certes, le dispositif devrait connaître rapidement un réel succès populaire, mais à terme, le doute sur son efficacité est permis. Au-delà des exceptions (SMS, spams

> Depuis le 1er juin 2016, il est interdit aux entreprises de démarcher téléphoniquement, directement ou par l'intermédiaire d'un tiers agissant pour leur compte, un consommateur inscrit sur la liste Bloctel, sauf en cas de relations contractuelles préexistantes

Un conseil en Call Centers et Relation Clients, vous le préférez :

- ☐ Avec une grande expérience pratique
- ☐ Habitué à traiter les problèmes complexes pour les grands groupes
- ☐ Indépendant
- ☐ Avec une vision 2.0
- ☐ Avec une vraie compétence technologique

Et si vous n'aviez plus à choisir ?

eb Lab

30 ans d'expérience pratique et globale en Relation Clients
au service des plus grands groupes

06.07.46.55.68 - www.eb-Lab.com

"Bloctel devrait amener un marketing plus intelligent et une valeur ajoutée basée sur le consentement explicite du consommateur, l'intelligence des marques qui doivent connaître parfaitement leurs clients." Peter Fergus-O'Brien, Easyco.

vocaux, instituts de sondage et associations ne sont pas concernés, tous comme les entreprises qui souhaitent relancer leurs clients existants), Bloctel est aisément contournable. Il existe des méthodes qui empêchent de savoir qui appelle réellement et font apparaître un faux numéro. La montagne a-t-elle accouché d'une souris ? L'avenir le dira.

Pourquoi tant de haine ?

Du côté des centres d'appel, frappés de plein fouet par la crise des télécoms, Bloctel représente un nouveau coup dur à encaisser. Selon Jean-Michel Benichou, le PDG d'Actilog (fournisseur de plateforme aux centres d'appel) cité dans *'Les Échos'*, le dispositif devrait faire fondre les fichiers de centres d'appel de 25 %. *"Depuis deux ans, notre secteur qui a été tiré par les besoins de l'industrie des télécoms, a subi le contrecoup du passage de 3 à 4 opérateurs et de la guerre des prix qui en a découlé. Nous avons assisté à l'émergence d'offres low cost full digital/sans relation client, et la baisse des prix pour les consommateurs finaux a été rendue possible par la contraction des coûts. Ceci étant dit, nos entreprises ne sont pas restées inertes : elles se concentrent (une dizaine d'opérations ont eu lieu ces 3 dernières années), elles s'adaptent et montent en gamme en élargissant leurs gammes de services"*, note Gaëlle Bonnefond, déléguée générale du Syndicat des professionnels des centres de contacts (SP2C). Pour autant, la conjoncture reste difficile même pour les leaders du secteur. Début juillet, SFR a annoncé la résiliation des contrats de centres d'appels avec, à la clef, la suppression de milliers d'emplois chez Arvato, Acticall, Webhelp et Téléperformance. Cette décision risque donc d'aggraver encore le repli de l'emploi dans le secteur. *"Il y a deux ans, les centres d'appel faisaient travailler environ 300 000 personnes en France, aujourd'hui, ce chiffre devrait plutôt avoisiner les 220 000"*, révèle Emmanuel Mignot, fondateur et ancien président du groupe de centres d'appel Teletech et aujourd'hui patron du cabinet de conseil en relation client eb-Lab.

Le téléphone sonne toujours deux fois

Si les réorganisations brutales des principaux acteurs des télécoms risquent de chambouler le secteur dans les mois à venir, Bloctel ne devrait pas le perturber plus que cela malgré des débuts fulgurants. Selon Martine Pinville, la secrétaire d'État chargée de la Consommation, dès le lendemain de la mise en ligne de Bloctel.gouv.fr, un million de personnes se seraient inscrites. À mi-août, ce chiffre avait doublé. Le gouvernement parie sur 5 millions de Français inscrits sur cette nouvelle liste rouge d'ici la fin de l'année. Mais ce type de démarchage ne constitue qu'un petit pourcentage du chiffre d'affaires des centres (18 % en 2014). *"L'an dernier, lorsque je présidais Teletch, les appels sortants*

La certification des centres d'appel devient la norme

La certification des centres d'appel n'est pas obligatoire. Pour autant, les principaux acteurs français du secteur sont aujourd'hui largement labellisés ISO 9001 et NF EN 15838 "Centre de contacts client". Cette dernière, européenne, a été créée en 2009 pour remplacer la NF 345 - NF Service "Centre de relation client". La norme NF EN 15838 porte sur le centre de contacts et ses prestations. La norme ISO 9001 aborde, elle, le système de management de la qualité de façon plus globale. *"La certification qualité du centre de relation client constitue bien sûr une démarche volontaire qui nous permet d'organiser notre outil de travail, et bien sûr de répondre aux attentes du marché"*, explique Olivier Poggioli, directeur de la business unit services financiers de Webhelp. Le groupe est par ailleurs titulaire du Label de responsabilité sociale, une norme sociale validant le bon respect des conditions de travail.
Avec ces normes, les centres d'appel rassurent bien sûr leurs clients sur la qualité de leurs prestations, à l'heure où la qualité du service rendu au client est devenue un outil de fidélisation. La procédure est cependant longue et fastidieuse pour le management. Elle nécessite d'être intégrée à la stratégie de l'entreprise pour perdurer. La certification ne commençant réellement que le jour où elle est obtenue. Mais le jeu en vaut la chandelle tant la certification est devenue la norme, assurent les professionnels du secteur. Cette exigence de la part des donneurs d'ordres s'explique également par la mauvaise image dont pâtissent encore parfois les centres d'appel. Les grandes entreprises, notamment des télécoms, ne veulent pas être accusées d'être responsables des mauvaises conditions de travail éventuelles des salariés des centres. Montrer patte blanche pour rassurer les donneurs d'ordres est dans ce contexte primordial. ■

Avec ces normes, les centres d'appel rassurent leurs clients sur la qualité de leurs prestations, à l'heure où la qualité du service rendu au client est devenue un outil de fidélisation

INSIGHTELLING™

by viavoo

CUSTOMER INSIGHT SOLUTION

Soyez inspirés par la Voix du Client.

INSIGHTELLING™ est l'offre d'études comparatives de l'expérience client des marques, fondées sur l'analyse en continu des verbatims de consommateurs collectés sur le web social (blogs, forums, avis, médias sociaux, stores mobiles).

viavoo SA au capital de 379 016 € – RCS Nanterre 510 207 186 – 09/2016

contact@viavoo.com

+33 (0)1 75 60 19 00

www.viavoo.com

ne représentaient qu'à peine 15 % du chiffre d'affaires du groupe. L'arrivée de Bloctel ne menace donc clairement pas la société", indique Emmanuel Mignot. Un point de vue partagé par Peter Fergus-O'Brien, président de la société Easyco, implantée à Madagascar: *"85 % de notre activité relèvent de services d'appels entrants et 15 % d'appels sortants, dont 50 % sont des appels aux clients pour faire suite à une demande de leur part. Les autres 50 % sont pour les appels en BtoB aux clients des marques qui sont déjà liés par un contrat"*. La plupart des contacts téléphoniques ont en effet lieu entre un fournisseur et son client. Or le Code de la consommation autorise le démarchage dans le cas de "relations contractuelles préexistantes". Autrement dit, un fournisseur peut toujours solliciter son client pour lui vendre de nouveaux biens ou services et un opérateur téléphonique peut toujours appeler son client particulier pour lui proposer un forfait avec plus d'options. Or, selon une étude récente du magazine spécialisée *'En-Contact'* consacrée à Bloctel, 43 % des appels – ou 33 % des sollicitations, en prenant en compte les autres canaux – sont émis par des sociétés avec lesquelles le consommateur est déjà en contact avec le client, ce qui reste autorisé par la loi. Les centres d'appel ne sont pas non plus inquiets du périmètre sur lequel s'applique Bloctel. Les SMS, qui sont pourtant le canal d'accès privilégié pour contacter les consommateurs, ne sont pas concernés. Toujours selon l'étude, 23 % des sollicitations commerciales sont faites par SMS ou messages vocaux.

Reste que *"les exceptions de Bloctel sont trop nombreuses. Les consommateurs ne payent pas un abonnement téléphonique pour être harcelés pour tout et pour rien. Le principe de l'opt-in me semble évident: on ne peut vous contacter que si vous avez donné votre accord. Cela développera les démarches éthiques et créatives"*, estime Emmanuel Mignot. Enfin, les centres d'appel, même s'ils s'en défendent, ont toujours les moyens de contourner le système grâce à des techniques sophistiquées permettant de se cacher derrière un numéro factice. *"Dans 30 % des cas, les sociétés se réclament des sociétés citées sans qu'il soit permis de vérifier qu'elles sont bien des filiales ou des services de celles-ci; ceci est particulièrement caractéristique dans l'énergie et les télécoms. Ceci est facilité par le fait que lorsqu'il s'agit d'appels de prospection, plus de 46 % des appels sont faits soit avec un numéro masqué, soit avec des préfixes correspondant à de faux numéros d'appel"*, précise En-Contact.

Une incitation aux bonnes pratiques

En somme, les professionnels sont plus que circonspects sur l'efficacité de Bloctel dans sa lutte contre le harcèlement téléphonique. Pour autant, ils distinguent toutefois un mérite à ce nouveau dispositif: inciter les centres d'appel à poursuivre leur montée en gamme, redorant l'image de la profession. *"Les adhérents du SP2C ont toujours soutenu un dispositif basé sur le principe de l'opt-out, qui garantit le respect du choix du consommateur tout en préservant les intérêts économiques des entreprises, pour lesquelles ce type d'approche commerciale est vital. Cette nouvelle réglementation conjugue tout à la fois la protection des consommateurs, de nos salariés et de nos entreprises clientes. Nos entreprises, en adhérant au dispositif Pacitel, ont d'ores et déjà déployé des politiques adaptées"*, rappelle Gaëlle Bonnefond. *"Les appels à outrance vers un public mal ciblé ne peuvent que nuire à la profession"*, renchérit Peter Fergus-O'Brien. Pour le patron d'Easyco, Bloctel est donc un dispositif vertueux qui protège les consommateurs, ses entreprises clientes, mais aussi ses collaborateurs d'un stress inutile. *"En tant que professionnel des services clients engagé sur la qualité et la performance, j'ai été parmi les premiers à soutenir et promouvoir Pacitel, et cela dès son implémentation en 2011. J'ai toujours refusé d'exercer des activités de démarchage téléphonique intempestives. C'est une question d'éthique et de valeurs, qu'on soit en France ou ailleurs!"*, affirme-t-il.

"Ce dispositif constitue une bonne nouvelle dans la mesure où il incite les donneurs d'ordres à qualifier plus finement leurs bases clients et à améliorer donc encore la qualité de la relation client." Olivier Poggioli, Webhelp.

Ainsi, assure-t-il, *"Bloctel devrait amener un marketing plus intelligent et une valeur ajoutée basée sur le consentement explicite du consommateur, l'intelligence des marques qui doivent connaître parfaitement leurs clients, et l'incitation des clients et prospects par la proposition de contenu de qualité"*. Un point de vue partagé par l'un des champions français des centres d'appels, Webhelp. Pour Olivier Poggioli, directeur business unit services financiers du groupe, *"ce dispositif constitue une bonne nouvelle dans la mesure où il incite les donneurs d'ordres à qualifier plus finement leurs bases clients et à améliorer donc encore la qualité de la relation client. De plus, le dispositif devrait mécaniquement augmenter l'efficacité des centres d'appel, en n'appelant que des clients bien disposés. Bloctel permettra donc de travailler plus intelligemment, et la satisfaction des consommateurs finaux, le premier curseur de réussite du métier, devrait s'apprécier"*.

Effet colatéral, Bloctel est amené à accroître le marché du conseil en relation client. *"L'accélération de la demande pour des outils de relation client pointus et sophistiqués liée à Bloctel représente une bonne nouvelle pour les sociétés de conseils spécialisés"*, confirme Thibault de Clisson, PDG de Knowesia. Le groupe propose une plateforme logicielle tout-en-un qui permet d'automatiser les parcours clients à partir de processus métier à mettre en œuvre. *"Cette solution permet par exemple une communication unifiée facilitant ainsi le traitement des réclamations"*, se félicite le dirigeant. ■

Chiffres clés

1,58 Md€: le chiffre d'affaires réalisé par les centres d'appel en France en 2014.
18 %: la part des appels sortants dans le chiffre d'affaires des centres d'appel réalisé en France en 2014.
69 %: la part des appels entrants (82 % du chiffre d'affaires total du secteur) liée au service client en 2014.
86 %: la part du contact téléphonique dans la relation client

Source: SP2C

Des relais de croissance à l'étranger

Dans un environnement économique domestique difficile, les centres d'appel français cherchent des relais de croissance à l'étranger. En deux mois, Webhelp et Téléperformance ont signé chacun une opération d'envergure. Webhelp a en effet acquis fin juin 100 % du capital de la société suédoise GoExcellent, auprès du fonds Index Equity, jusqu'ici premier actionnaire, et des fondateurs actionnaires individuels. Son intégration va permettre à Webhelp de dépasser le milliard d'euros de chiffre d'affaires, la totalité de ses activités étant concentrées en Europe. Cette transaction permet au groupe français de compléter sa présence en Europe. Après l'ouverture en propre de filiales au Portugal et en Grèce, Webhelp pourrait faire son marché en Espagne, tout en continuant à participer à la consolidation du secteur dans ses principaux pays, la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne. La transaction illustre également la stratégie du groupe d'être non seulement un opérateur de centres de contact, avec un statut d'expert de la relation client, mais aussi une SSII, voire un cabinet de conseil proposant des solutions clefs en main.

De son côté, Téléperformance a annoncé fin août le rachat pour 1,5 milliard de dollars de LanguageLine Solutions, N° 1 américain des solutions d'interprétariat par téléphone et visiophone. Avec cette opération, qui doit se conclure d'ici la fin de l'année, le spécialiste français des centres d'appel renforcera sa présence en Amérique du Nord et pourra offrir des solutions à plus grande valeur ajoutée dans un secteur soumis à des pressions sur les prix. Le groupe, qui emploie quelque 8000 traducteurs, fait figure de pépite après avoir pris la tête d'un marché américain des solutions en ligne d'interprétariat en plein essor aux États-Unis. ■

En deux mois, Webhelp et Téléperformance ont signé chacun une opération d'envergure

Gestion de la Relation Client
100% Made in France

L'Excellence fait votre différence

COMEARTH Talents

COMEARTH Contact

COMEARTH Accueil

Sourcing, Conseil & Formation

Spécialiste du recrutement et de la formation en Centre Relation Client, COMEARTH *Talents* vous accompagne dans l'**optimisation** du capital humain de votre dispositif Relation Client.

COMEARTH *Talents* crée avec vous une **solution complète** et **sur-mesure** : Audit de votre organisation, Management de Transition, Sourcing, Recrutement, Formation Intra de vos équipes.

Relation Client, Inshore & Omnicanal

Expert en Gestion de la Relation Client depuis plus de 10 ans, COMEARTH *Contact* vous offre une externalisation de qualité, exclusivement **en France,** souple et évolutive.

Omnicanal, COMEARTH *Contact* s'adapte à vos besoins en vous proposant des **solutions sur-mesure**, **sur site** aussi bien qu'**en externe**. Notre ambition : créer de la valeur client en visant l'excellence.

Accueil, Conciergerie & Hôtessariat

Première étape d'une expérience client réussie : l'excellence de l'Accueil physique et téléphonique. COMEARTH *Accueil* sélectionne pour vous des équipes **réactives**, **professionnelles et souriantes,** en adéquation avec vos besoins et votre image.

Sur l'ensemble de vos sites et lors de vos événements, les hôtes, hôtesses et concierges de COMEARTH *Accueil* incarnent votre différence.

www.comearth-france.com contact@comearth-france.com Tél : +33 (0) 1 69 930 930

Nouveaux contrats d'assurance-vie et concurrence

La voie dynamique

En période de taux bas et de loi Sapin 2, les nouveaux contrats se parent de diversité, de flexibilité et de services

Malgré la baisse régulière et inexorable de ses rendements, l'assurance-vie ne cesse de séduire de nouveaux épargnants. Un paradoxe qui s'explique d'abord par la faiblesse des taux proposés par les autres produits d'épargne. Mais aussi par la mue qu'est en train d'opérer l'assurance-vie. Les contrats deviennent en effet de plus en plus diversifiés (fonds euros, mais aussi unités de compte, immobilier,…) et de plus en plus flexibles. Les professionnels jouent aussi sur les taux de frais pour gonfler la rémunération des contrats qu'ils proposent. Enfin, l'offre de conseils et de services rattachés aux contrats d'assurance-vie ne cesse de s'étoffer.

"Je n'ai jamais été favorable au fonds euros car ce sont des placements opaques, on ne sait pas bien ce qu'ils contiennent" Maël Toledano, IWI.

Fabien Humbert

L'assurance-vie a toujours le vent en poupe. Selon la Fédération française de l'assurance (FFA), pour le mois de juin 2016, la collecte nette s'établissait à 810 millions d'euros et le montant des cotisations collectées par les sociétés d'assurances au premier semestre 2016 était de 70,6 milliards d'euros, contre 68,2 milliards d'euros sur la même période en 2015. L'encours total des contrats d'assurance-vie était de 1602 milliards d'euros en juin 2016, contre 1500 milliards en 2014 à la même période. Comment expliquer cet engouement pour un produit dont les rendements sont en perte de vitesse ? D'abord parce que les autres produits d'épargne font moins bien que lui, sans bénéficier des mêmes avantages. *"Ce succès de l'assurance-vie doit s'analyser dans un environnement de taux bas, et toujours plus bas, dans l'univers des crédits comme de l'épargne,* explique François Boisseau, responsable du pôle épargne de la Banque Postale. *Les Français se sont éloignés des livrets d'épargne dans leur globalité et du livret A en particulier, et par une sorte de phénomène de vases communicants, cela a profité à l'assurance-vie et au PEL."* D'autant que l'assurance-vie continue de bénéficier de conditions très favorables : le capital est garanti, la fiscalité sur les arbitrages à l'achat ou à la vente y est nulle, et elle fait un excellent outil de transmission du patrimoine. L'assurance-vie n'est donc pas qu'un choix par défaut. Mais le produit leader sur le marché de l'épargne fait lui aussi face à des menaces.

Haro sur les fonds euros

Les produits d'assurance-vie voient en effet leurs taux de rendement baisser : moins de 2,30 % en moyenne selon l'Association française de l'assurance (AFA), et moins de 2 % pour les contrats les moins bien rémunérés. Une situation qui doit beaucoup à la réforme des fonds euro, qui représentent 80 % des collectes pour le premier semestre 2016. La référence en matière d'obligation d'État, le Bund allemand, se négociant même à des taux négatifs. Pour les investisseurs un peu frileux, l'important est d'en avoir, afin de sécuriser leur argent. Les

> Les autorités poussent en fait les épargnants à se détacher des fonds euros et favorisent les placements d'assurance-vie en unités de compte (actions) ou en immobilier, qui sont à la fois plus dynamiques, et plus risqués

PARTNER IN WEALTH INSURANCE*
since 1992

* VOTRE PARTENAIRE EN ASSURANCE VIE DEPUIS 1992

Spécialisée dans les solutions d'assurance vie sur mesure, IWI s'appuie sur son savoir-faire et son expertise internationale pour délivrer des solutions pérennes à sa clientèle fortunée.

Notre approche partenaire est fondée sur l'échange d'expertise, la collaboration et la qualité des services d'accompagnement.

www.iwi.lu · Tél +352 26 25 44-1

Nous mettons en place un contrat différent pour chacun de nos clients, selon son profil et ses objectifs. Du coup, nous voyons rarement deux clients avoir la même performance." Florence Nicolas, Cholet Dupont.

assureurs parviennent encore à limiter l'érosion du rendement servi aux épargnants grâce aux obligations souscrites par le passé, et grâce aux réserves de plus-values constituées lors des années où cela était possible. Une situation qui inquiète certains professionnels. *"Je n'ai jamais été favorable au fonds euros car ce sont des placements opaques, on ne sait pas bien ce qu'ils contiennent,* prévient Maël Toledano, responsable du marché français chez IWI. *Cela fait longtemps que les obligations qui rapportaient sont débouclées, et pourtant les taux restent élevés; c'est troublant."* Les autorités semblent avoir compris que quelque chose ne tournait pas rond avec les fonds euros et s'attachent depuis à en saper l'attractivité. Cela semble en tout cas être l'objectif du projet de loi dit Sapin 2. Si la loi est adoptée en l'état, le Haut conseil de stabilité financière (HCSF) aura le pouvoir d'imposer à un assureur un taux plus bas que celui qu'il a fixé sur son fonds en euros. Le HCSF pourra aussi décider de suspendre sur tous les contrats la possibilité de faire des retraits sur les fonds en euros, ou de les limiter en cas de grosse fluctuation des taux obligataires, signant ainsi l'arrêt de mort de la liquidité garantie. L'assurance-vie est donc en train d'évoluer et les professionnels qui l'ont compris sont en train de tirer leur épingle du jeu.

L'avènement des contrats mixtes

Les autorités poussent en fait les épargnants à se détacher des fonds euros et favorisent les placements d'assurance-vie en unités de compte (actions) ou en immobilier, qui sont à la fois plus dynamiques, et plus risqués. L'idée de Bercy serait en fait de favoriser les fonds euro-croissance qui sont jusqu'à présent un échec commercial. Dans ces contrats, les versements ne sont garantis qu'au terme de 8 ans, période pendant laquelle l'assureur peut investir jusqu'à 30 % du capital sur des unités de compte. *"Les compagnies qui font uniquement du fonds euros sont en fait très peu nombreuses,* note Maël Toledano. *De facto, les clients sont contraints de se tourner vers les unités de compte."* Même sans les coups de pouce de Bercy, les placements en unités de compte correspondent en moyenne à 20 % des collectes du premier semestre 2016. L'assurance-vie est donc moins monolithique qu'elle n'y paraît. Les contrats sont même

La star de la transmission

L'assurance-vie reste un excellent véhicule de transmission, même si depuis le 1er juillet 2014, la taxation des successions pour les très gros contrats a été relevée. Le prélèvement a en effet été porté à 31,25 % à partir d'un seuil de 700000 euros transmis, ce après l'abattement de 152000 euros, et pour des sommes transmises après les 70 ans du contractant. Le capital d'un contrat d'assurance-vie est versé au bénéficiaire lors du décès de l'assuré. Cette transmission est en principe imposable, mais connaît de nombreux cas d'exonération. La taxation varie aussi selon que la personne qui a contracté le contrat l'a fait avant ou après ses 70 ans, et avant ou après le 11 novembre 1991.

Le fonctionnement reste simple puisqu'au moment de l'ouverture du contrat, il suffit de désigner un ou plusieurs bénéficiaires et indiquer qui recevra quoi au moment du décès du contractant. Ce placement reste donc un outil efficace pour donner plus à ses enfants, sans alourdir leurs droits, mais peut aussi permettre de transmettre à un tiers qui paierait sinon 60 % de droits de donation. L'assurance-vie souffrait jusqu'à présent d'une pénalité lorsqu'un couple était marié sous le régime de la communauté légale. En cas de décès d'un des conjoints, le contrat continuait de courir, et la moitié de sa valeur entrait dans l'actif taxable de la succession. Les ayants droit devaient donc payer les droits de succession alors que le contrat courait toujours. Depuis le 31 mai 2016, la valeur des contrats d'assurance-vie non dénoués, et quels que soient leurs bénéficiaires, n'est pas prise en compte dans le calcul des droits de succession. L'assurance-vie continue ainsi de se positionner comme LE véhicule idéal pour une transmission de patrimoine. ■

Ce placement reste un outil efficace pour donner plus à ses enfants, sans alourdir leurs droits, mais peut aussi permettre de transmettre à un tiers qui paierait sinon 60 % de droits de donation

de plus en plus évolutifs. C'est en proposant des contrats aménageables que les intermédiaires financiers parviennent à se positionner sur un marché hyperconcurrentiel. *"Le maître mot de nos contrats est flexibilité,* analyse Mimouna Boutchich, responsable assurance vie & épargne de bilan à la Banque Postale. *À la Banque Postale, le client a accès à des supports euros, des unités de compte ou encore choisir de confier la gestion de son capital à des professionnels avec le mandat d'arbitrage, le tout au sein d'un même contrat."* L'appétence au risque d'un client peut évoluer durant la durée de vie du contrat, selon les épisodes qui ponctueront son existence (mariage, naissances…), aussi est-il possible de réduire ou d'augmenter cette exposition au risque, sans avoir à souscrire un nouveau contrat. Ces mêmes contrats permettent aussi soit de sécuriser, soit de dynamiser les plus-values, *"grâce à des options d'arbitrage automatique sur un fonds euros pour les sécuriser, ou bien des arbitrages sur des unités de compte pour les dynamiser"*, explique Mimouna Boutchich.

La guerre des frais

Une autre façon d'attirer les clients sur ce marché concurrentiel qu'est l'assurance-vie, est de jouer sur les frais. Car plus les frais sont bas, et plus les rendements sont élevés… surtout dans une période de taux bas. Mettons par exemple que les frais d'ouverture du contrat soit de 2 ou 3 %, il vous faudra attendre un an pour que votre assurance-vie commence à vous rapporter quelque chose. Il faut aussi bien surveiller les frais de gestion annuels pour qu'ils soient le plus bas possible. À plus de 1 %, cela ne vaut plus le coup dans le cadre d'un contrat qui ne vous rapporte que 2 %. Il vous restera 1 % de plus-value, ce qui correspond peu ou prou à l'inflation. Si vous êtes du genre à faire plusieurs arbitrages au cours d'une même année, par exemple pour réallouer une partie de votre épargne, évitez les contrats qui vous ponctionnent en cas d'arbitrage. En général, les distributeurs qui proposent les prix les plus bas – leurs concurrents parlent de prix "agressifs" – sont des pure players, ils n'ont pas à prendre en charge les frais d'un réseau d'agences. *"Notre credo est de pratiquer des frais très bas,* assure Antoine Delon, président de LinXea. *Il y a 0 % de droits d'entrée, 0 % sur les versements, tout comme sur les arbitrages."*

> Les compagnies à taille humaine, indépendantes des grands réseaux bancaires ou d'assurances, font clairement du conseil et des services, leur fer de lance

La bataille des services

Une autre façon de se démarquer et de prendre l'avantage sur ses concurrents est de proposer nombre de services et de conseils, surtout dans des périodes de taux bas, où le conseil devient essentiel. *"Lorsque les fonds euros ou le livret A étaient à 4 %, le besoin de conseil n'était pas le même qu'aujourd'hui, où vous devez diversifier votre épargne et donc bien connaître les marchés financiers et les différents placements,* estime François Boisseau. *Là réside la valeur ajoutée de la banque: le conseiller vous aide, vous n'êtes pas tous seuls face à votre écran comme sur Internet."* Les institutions s'appuyant sur des réseaux de proximité misent donc sur le conseil que peuvent apporter des conseillers qui se veulent proches de leurs clients. *"Il faut bien connaître son client, sa situation, le moment où il aura besoin de son argent, le degré de son aversion au risque, ou encore ses projets,* poursuit François Boisseau. *Même si de plus en plus de clients, du fait de la baisse des taux des autres solutions d'épargne, font confiance à l'assurance-vie, sans avoir de projet particulier en tête."* Certains pure players, comme LinXea, revendiquent eux aussi un haut niveau de conseil en mettant à la disposition de leurs clients des conseillers joignables par mail ou téléphone. Quant aux compagnies à taille humaine, indépendantes des grands réseaux bancaires ou d'assurances, elles font clairement du conseil et des services leur fer de lance. Certains, par exemple, jouent sur une personnalisation très poussée de leurs contrats. *"Nous ne proposons pas un portefeuille modèle à tous nos clients, mais nous mettons en place un contrat différent pour chacun d'entre eux, selon son profil et ses objectifs. Du coup, nous voyons rarement deux clients avoir la même performance"*, explique Florence Nicolas, ingénieur patrimonial chez Cholet Dupont. La plupart des acteurs, qu'ils soient sur Internet, adossé à un réseau, ou indépendants, proposent à leurs clients de gérer eux-mêmes leurs contrats et de faire leurs propres arbitrages. Mais ils proposent aussi de confier leur épargne sous mandat de gestion, afin qu'un professionnel s'en charge à la place du client. Même si cela implique des frais, c'est souvent la solution la plus facile pour qui n'est pas un spécialiste des marchés financiers. Pour certains clients fortunés, l'assurance-vie entre dans la gestion de fortune, voire la banque privée. Ils sont alors particulièrement choyés par leur intermédiaire financier. *"Nous faisons de la gestion de fortune, et les dépôts minimums sont de 250 000 euros, donc plusieurs personnes vont intervenir sur un même dossier: un juriste, un avocat, le conseiller financier…"*, énumère Maël Toledano. Un accompagnement fiscal, des mises à jour concernant les nouveautés réglementaires, la lutte contre les contrats en déshérence, l'aide à la délocalisation des contrats (par exemple en Belgique ou au Portugal pour des raisons fiscales), où l'accompagnement des ayants droit en cas décès du souscripteur, font aussi partie des services appréciés par les clients. ■

"Le client a accès à des supports euros, des unités de compte, ou il peut encore choisir de confier la gestion de son capital à des professionnels avec le mandat d'arbitrage, le tout au sein d'un même contrat." Mimouna Boutchich, Banque Postale.

Chiffres clés

Pour le mois de juin 2016, la collecte nette d'assurance-vie s'établissait à 810 M€, et le montant des cotisations collectées par les sociétés d'assurances au premier semestre 2016 était de 70,6 Md€, contre 68,2 Md€ sur la même période en 2015.

Source: Fédération française de l'as-

Le PEL entre ombre et lumière

Le plan d'épargne logement (PEL) est une épargne bloquée qui produit des intérêts et peut permettre d'obtenir un prêt immobilier. Les établissements de crédit ayant passé une convention avec l'État peuvent le proposer. Toute personne majeure peut en ouvrir un et un seul. Le minimum de versement est fixé à 225 euros et le maximum 61 200 euros (hors intérêts capitalisés). Sa durée minimale est de 4 ans, et maximale de 10 ans. À la clôture, le PEL permet de conserver les intérêts et de bénéficier d'un taux de prêt pour l'achat d'un logement qui se veut préférentiel. Avec l'assurance-vie, le plan épargne logement a été le grand gagnant de la baisse des taux des livrets d'épargne, avec une collecte de 3,5 milliards d'euros en 2015. Avec un livret A à 0,75 % de rendement, le mirifique taux de 2 % qu'a longtemps fièrement brandi le PEL faisait figure d'eldorado.
Oui, mais ça, c'était avant. Avant que Michel Sapin, ministre des Finances, ne décide que les PEL ouverts à partir du 1er février 2016 ne voient leur taux baisser à 1,5 %. Cette nouvelle baisse du taux des PEL fait suite à celle intervenue le 1er février 2015 (le taux de rémunération passant alors de 2,50 % à 2 % après 12 ans de stabilité). En contrepartie, le taux du prêt qui est consenti au débouclage du PEL passe de 3,20 % à 2,70 %. Une bonne nouvelle… Sauf que les taux consentis lors des prêts bancaires sont actuellement plus proches des 2 %, voire inférieurs… Le PEL serait donc en train de devenir une mauvaise affaire. À moins que les taux ne remontent, ce qui ferait de son taux garanti à 2,70 % une aubaine. Mais ce n'est pas l'hypothèse la plus probable, en tout cas à court terme. Par rapport au livret A, son taux est toujours plus intéressant, et surtout il est garanti pendant toute la durée du plan, là ou celui du livret A varie selon le bon vouloir de Bercy. Il reste cependant un peu moins intéressant que l'assurance-vie, dont les rendements oscillent entre 2 et 3 % en moyenne. ■

> Avec un livret A à 0,75 % de rendement, le mirifique taux de 2 % qu'a longtemps fièrement brandi le PEL faisait figure d'eldorado. Oui, mais ça, c'était avant. Avant que Michel Sapin, ministre des Finances, ne décide que les PEL ouverts à partir du 1er février 2016 ne voient leur taux baisser à 1,5 %

OLDIES BUT GOLDIES

La vie des douze Césars (10/12): Vespasien

En ces temps électoraux primaires, nous poursuivons notre feuilleton d'été avec le dixième des Douze Césars de Suétone: Vespasien, modeste, clément, réformateur et… cupide.

I. Les ancêtres de Vespasien

L'empire qui, par la révolte et la mort de trois princes, avait longtemps flotté incertain, s'affermit enfin en se fixant dans la maison Flavia. Sans doute elle était obscure et ne pouvait produire aucun portrait de ses aïeux, mais elle doit toujours être chère aux Romains, quoiqu'il soit notoire que Domitien porta la peine de son avarice et de sa cruauté. Titus Flavius Petro, citoyen du municipe de Réate, avait été centurion ou soldat d'élite du parti de Pompée, pendant la guerre civile. Il prit la fuite à la journée de Pharsale, et se retira chez lui. Là, ayant obtenu son pardon et son congé, il se fit receveur des enchères. Son fils, surnommé Sabinus, demeura étranger au service militaire. Quelques auteurs prétendent néanmoins qu'il fut centurion primipilaire, et que, pendant qu'il était revêtu de ce grade, il fut dégagé de son serment pour cause de maladie. Sabinus fit rentrer en Asie l'impôt du quarantième. On conserve des statues que les villes lui avaient érigées avec cette inscription: *"Au receveur intègre."* Il fit ensuite des affaires en Helvétie où il mourut, laissant une veuve, Vespasia Polla, et deux enfants qu'il en avait eus. L'aîné, Sabinus, s'éleva jusqu'à la préfecture de Rome, et le second, Vespasien, parvint à l'empire. Polla était d'une bonne famille de Nursie. Son père, Vespasius Pollion, avait été trois fois tribun militaire et préfet du camp. Son frère était sénateur de rang prétorien. Il y a encore, près du sixième milliaire de la route de Nursia à Spolète, sur une hauteur, un lieu qui porte le nom de Vespasies, où se trouvent de nombreux monuments qui attestent avec gloire la grandeur et l'ancienneté de cette famille. Quelques-uns, je le sais, veulent que le père de Petro, né au-delà du Pô, ait été un de ces loueurs d'ouvriers qui passent tous les ans de l'Ombrie dans le pays des Sabins pour y cultiver les terres, et qu'il se fût établi à Réate, où il se maria. Mais, malgré les plus minutieuses recherches, je n'ai trouvé aucune trace de ce fait.

II. Sa naissance. Il est élevé par son aïeule maternelle. Son mépris pour les dignités est combattu par sa mère. Ses premiers emplois

Vespasien naquit dans le pays des Sabins, au-delà de Réate, dans un petit bourg nommé Falacrines, le quinzième jour avant les calendes de décembre au soir, sous le consulat de Q. Sulpicius Camerinus et de C. Poppaeus Sabinus, cinq ans avant la mort d'Auguste. Il fut élevé chez son aïeule paternelle, Tertulla, dans ses domaines de Cosa. Aussi, quand il fut empereur, il visita souvent ce séjour de son enfance qu'il laissa tel qu'il était, ne voulant rien changer à des objets auxquels ses yeux étaient accoutumés. La mémoire de son aïeule lui était si chère, que dans les fêtes et les solennités, il continua de boire dans sa petite coupe d'argent. Après avoir pris la toge virile, il eut longtemps de l'aversion pour le laticlave, quoique son frère en fût déjà revêtu, et il fallut l'intervention de sa mère pour le contraindre à le demander. Encore y réussit-elle moins par ses instances ou par son autorité que par ses railleries; car elle lui reprochait de temps en temps d'être le valet de son frère. Il servit dans la Thrace en qualité de tribun des soldats. Pendant sa questure, il obtint par le sort la province de Crète et Cyrénaïque. Candidat pour l'édilité et ensuite pour la préture, il n'obtint la première qu'après avoir essuyé des refus, et seulement en sixième ordre, tandis qu'il arriva à la seconde de prime abord et des premiers. Dans sa préture, il fit tout pour s'attirer les faveurs de Caius qui alors était irrité contre le sénat. Il demanda des jeux extraordinaires pour célébrer la victoire de l'empereur en Germanie, et fut d'avis de refuser la sépulture à ceux qui seraient condamnés pour crime de conspiration. Enfin il remercia Caius en plein sénat de l'honneur qu'il lui avait fait de l'inviter à souper.

III. Son mariage et ses enfants. Sa maîtresse Cénis

Il épousa vers ce temps Flavia Domitilla, qui avait été jadis la favorite de Statilius Capella, chevalier romain de Sabrate en Afrique. Elle ne jouissait que du droit des Latins, mais un jugement de réintégration lui rendit l'entière liberté et le droit de cité romaine. Car elle fut réclamée par son père, Flavius Liberalis, né à Férentium qui n'était que le greffier d'un questeur. Il en eut trois enfants, Titus, Domitien et

Domitilla. Il survécut à sa femme et à sa fille, et les perdit toutes deux avant d'arriver à l'empire. Après la mort de sa femme, il reprit son ancienne maîtresse Cénis, affranchie d'Antonia à laquelle elle servait de secrétaire. Il vécut avec elle, et, quand il fut sur le trône, elle tenait à peu près le rang de légitime épouse.

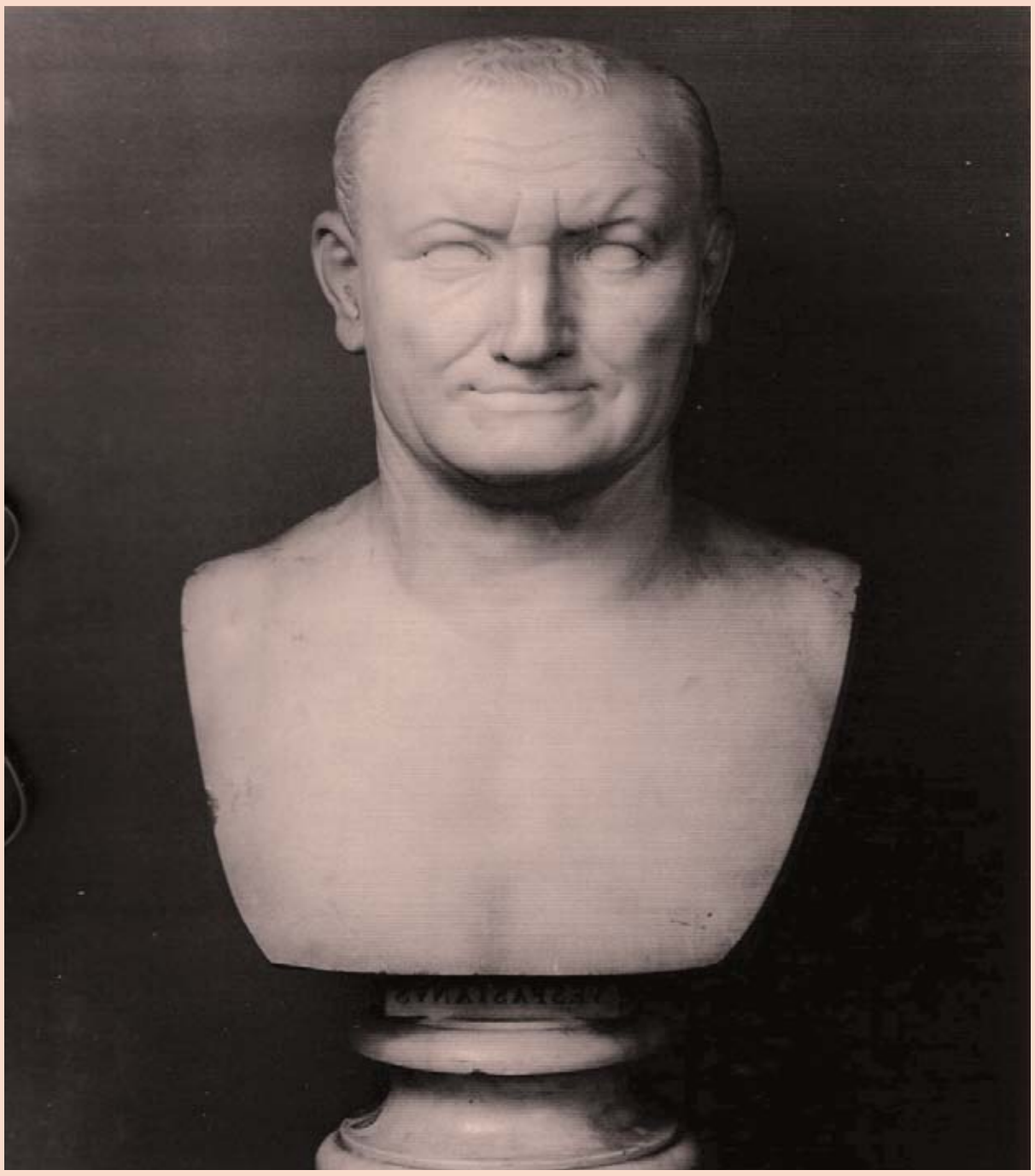

IV. Il se signale, sous le règne de Claude, par plusieurs exploits militaires, et il vit ensuite dans la retraite. Il reçoit de Néron le gouvernement de l'Afrique. Son intégrité. Il tombe dans la disgrâce de Néron qui l'envoie commander en Judée

Sous le règne de Claude, il fut, par le crédit de Narcisse, envoyé en Germanie comme légat de légion. De là il passa en Bretagne où il combattit trente fois les ennemis. Il soumit deux peuples très belliqueux, plus de vingt places, et l'île de Vectis, voisine de la Bretagne, tantôt sous le commandement d'Aulus Plautius, lieutenant consulaire, tantôt sous celui de Claude lui-même. Aussi reçut-il les ornements du triomphe et peu de temps après, un double sacerdoce. Il fut même créé consul pendant les deux derniers mois de l'année. Depuis ce temps jusqu'à ce qu'il fût proconsul, il vécut dans le repos et la retraite, redoutant Agrippine qui avait encore du crédit auprès de son fils, et qui, même après la mort de Narcisse, haïssait les partisans de ce favori. L'Afrique lui étant échue par le sort, il la gouverna avec une parfaite intégrité, et y obtint une haute considération; ce qui n'empêcha pas que, dans une sédition à Hadrumète, on ne lui lançât des navets. Il revint pauvre à Rome. Son crédit même était si épuisé, qu'il engagea tous ses domaines à son frère, et fut obligé, pour soutenir son rang, de s'abaisser au métier de maquignon; aussi l'appelait-on communément *"le Muletier"*. Il fut aussi, dit-on, convaincu d'avoir extorqué deux cent mille sesterces à un jeune homme pour lequel il avait obtenu le laticlave contre la volonté de son père, et essuya de graves reproches pour ce fait. En accompagnant Néron dans son voyage en Grèce, il encourut une complète disgrâce pour être sorti souvent ou s'être endormi pendant que ce prince chantait. Il fut non seulement éloigné de sa suite, il lui fut même interdit de venir lui rendre ses devoirs en public. Vespasien se retira dans une petite ville écartée. Ce fut dans cette retraite, au moment où il craignait pour sa vie, qu'on vint lui offrir un commandement et une armée. De temps immémorial il régnait dans tout l'Orient une vieille tradition: les Destins avaient prédit que ceux qui viendraient de la Judée, à cette époque, seraient les maîtres du monde. Cet oracle, qui concernait un empereur romain, comme l'événement le prouva dans la suite, les Juifs se l'appliquèrent à eux-mêmes. Ils se révoltèrent, mirent à mort leur gouverneur, chassèrent le légat consulaire de Syrie qui venait à son secours, et lui enlevèrent son aigle. Pour apaiser ce soulèvement, il fallait une armée considérable et un chef intrépide qui, pût garantir le succès d'une expédition aussi importante. Vespasien fut choisi de préférence à tout autre, comme joignant à un talent éprouvé une naissance obscure et un nom dont on n'avait rien à redouter. Il renforça ses troupes de deux légions, de huit escadrons et de dix cohortes, prit son fils aîné au nombre de ses lieutenants, et, dès son arrivée, s'attira l'affection des provinces voisines, en rétablissant la discipline militaire. Il déploya tant d'énergie dans un ou deux combats, qu'au siège d'un fort, il fut blessé au genou d'un coup de pierre, et reçut plusieurs traits sur son bouclier.

V. Plusieurs prodiges lui promettent l'empire. Il en reçoit l'assurance de l'historien Josèphe

Après Néron et Galba, lorsque Othon et Vitellius se disputèrent l'empire, il conçut l'espoir de régner, espoir depuis longtemps fondé sur des prodiges. Dans un domaine que les Flavii possédaient près de nome, il y avait un vieux chêne consacré à Mars, qui, après trois accouchements de Vespasia, avait chaque fois poussé un rejeton, signe infaillible de la destinée de chacun de ses enfants. Le premier était maigre et s'était bientôt desséché. Aussi la fille qui venait de naître ne passa pas l'année. Le second, robuste et élancé, présageait un grand bonheur. Le troisième ressemblait à un arbre. Sabinus le père alla, dit-on, sur la foi d'un haruspice, annoncer à sa mère qu'il lui était né un petit-fils qui serait César. Elle ne lui répondit que par un éclat de rire, s'étonnant que son fils radotât déjà, tandis qu'elle avait encore toute sa tête. Dans la suite, lorsque Vespasien fut édile, Caius, outré de ce qu'il n'avait pas fait balayer les rues, ordonna qu'on le couvrît de boue. En exécutant cet ordre, les soldats salirent un pan de sa toge. Dès lors on présuma qu'un jour la république, foulée aux pieds et abandonnée à elle-même au milieu des troubles civils, se réfugierait dans son sein, comme dans un asile assuré. Une autre fois, pendant son dîner, un chien étranger apporta d'un carrefour une main d'homme qu'il jeta sous la table. D'un autre côté, tandis qu'il soupait, un bœuf de labour ayant rompu son joug, se précipita dans la salle à manger, mit les esclaves en fuite, puis, tout à coup, comme s'il s'était fatigué, tomba à ses pieds et lui présenta le cou. À la campagne de son aïeul, un cyprès déraciné et renversé, sans avoir été frappé par la tempête, se releva le lendemain plus vert et plus vigoureux. En Achaïe, il rêva qu'une ère de prospérité commencerait pour lui et pour les siens, dès qu'on aurait ôté une dent à Néron; et, le lendemain, s'étant rendu dans l'antichambre de ce prince, le médecin lui montra une dent qu'il venait de lui arracher. Dans la Judée, il consulta l'oracle du dieu Carmel, et le sort lui répondit que ce qu'il pensait en ce moment, quelque grands que fussent ses desseins, il lui en assurait le succès. Josèphe, un des plus nobles prisonniers, au moment où on le jetait dans les fers, ne cessa d'affirmer que bientôt il serait délivré par Vespasien, et par Vespasien empereur. De Rome on lui annonçait d'autres présages. Dans ses derniers jours, Néron avait été averti en songe de faire transporter de son sanctuaire le char sacré de Jupiter, dans la maison de Vespasien, et de là dans le cirque. Peu de temps après, lorsque Galba réunit les comices pour son second consulat, la statue de Jules César s'était tournée d'elle-même vers l'orient. Enfin, à Bédriac, avant qu'on en vint aux mains, deux aigles s'étaient battus en présence des deux armées, et l'un ayant été vaincu, un troisième était venu du levant et avait chassé le vainqueur.

VI. Il est proclamé empereur par les armées d'Orient

Cependant, malgré le zèle et les instances des siens, il fallut pour le déterminer la déclaration inattendue de quelques troupes lointaines qu'il ne connaissait pas. Deux mille hommes appartenant aux trois légions de l'armée de Mésie, avaient été envoyés au secours d'Othon. Ils étaient déjà en route quand ils apprirent sa défaite et sa mort. Ils ne laissèrent pas de s'avancer jusqu'à Aquilée, comme s'ils doutaient de cette nouvelle. Là, profitant de l'occasion et de leur liberté, ils s'abandonnèrent à toutes sortes de rapines. Mais, craignant qu'à leur retour il ne fallût en rendre compte, et subir la peine de leurs excès, ils résolurent d'élire et de faire un empereur, ne se croyant au-dessous ni des légions d'Espagne qui avaient proclamé Galba, ni des prétoriens qui avaient couronné Othon, ni de l'armée de Germanie qui avait élevé Vitellius. Ils passèrent donc en revue les noms de tous les légats consulaires, en quelque lieu qu'ils fussent. Ils n'en admettaient aucun pour des raisons diverses, lorsque quelques soldats de la troisième légion, qui, vers la fin du règne de Néron, avait été transportée de Syrie en Mésie, firent le plus grand éloge de Vespasien. Tous applaudirent et sur-le-champ inscrivirent son nom sur leurs enseignes. Cependant cette élection n'eut pas de suite, parce que les soldats rentrèrent peu à peu dans le devoir. Mais le fait s'étant ébruité, Tiberius Alexander, préfet d'Égypte, fut le premier qui engagea les légions à prêter serment à Vespasien, le jour des calendes de juillet. Ce jour, qui signalait son avènement au trône, fut dans la suite fêté religieusement. L'armée de Judée lui jura fidélité le cinquième jour avant les ides de juillet. Plusieurs circonstances contribuèrent puissamment au succès de l'entreprise: d'abord la copie répandue d'une lettre, vraie ou supposée, d'Othon à Vespasien, où, avant de mourir, il le chargeait de le venger, et le priait de secourir l'empire; ensuite le bruit qui courut que Vitellius voulait changer les quartiers d'hiver des légions, et transporter en Orient celles de Germanie pour leur assurer un service plus doux et plus tranquille; enfin Licinius Mucianus, l'un des gouverneurs des provinces, et Vologèse, roi des Parthes: le premier renonça à la haine ouverte que la jalousie lui avait inspirée jusqu'alors, et lui assura l'aide de ses troupes de Syrie; le second lui promit quarante mille archers.

VII. Il commence la guerre civile, et guérit un aveugle et un boiteux

Vespasien commença donc la guerre civile. Il envoya ses généraux et ses troupes en Italie, et se rendit à Alexandrie pour s'emparer des portes de l'Égypte. Là, ayant éloigné sa suite, il entra seul dans le temple de Sérapis pour le consulter sur la durée de son règne. Après s'être pleinement assuré la faveur du dieu, il se retourna. Alors il crut voir l'affranchi Basilidès qui lui offrait de la verveine, des couronnes et des gâteaux, suivant l'usage établi dans ce lieu. Cependant personne n'avait introduit ce Basilidès, que la goutte empêchait depuis longtemps de marcher, et que tout le monde savait être fort éloigné de là. Aussitôt arriva une lettre qui annonçait que les troupes de Vitellius avaient été défaites à Crémone, et qu'il avait été tué à Rome. Vespasien, prince nouveau et en quelque sorte improvisé, manquait encore de ce majestueux prestige qui appartient au souverain pouvoir: il ne se fit pas attendre. Deux hommes du peuple, l'un aveugle et l'autre boiteux, se présentèrent devant son tribunal, le priant de les guérir, sur l'assurance que Sérapis leur avait donnée pendant leur sommeil, que l'un recouvrerait la vue, si l'empereur voulait imprégner ses yeux de salive, et que l'autre se tiendrait ferme sur ses jambes, s'il daignait le toucher du pied. Vespasien, n'augurant aucun succès d'une telle cure, n'osait pas même l'essayer. Ses amis l'encouragèrent. Il fit donc l'une et l'autre expérience devant le peuple assemblé, et réussit. Vers le même temps, sur l'indication des devins, on déterra à Tégée, en Arcadie, des vases antiques qui étaient enfouis dans un lieu consacré, et l'on y reconnut la vivante image de Vespasien.

(...)

La suite sur le nouveleconomiste.fr

Le nouvel Economiste a été habilité pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2016 publicateur officiel de toutes annonces judiciaires et légales en matière de procédure civile et de commerce, ainsi que les actes de société, pour les départements de Paris (Arrêté préfectoral 2015362-0015 du 28/12/2015), de l'Essonne (Arrêté préfectoral 2015-PREF/DCSIPC/BAGP n°1093 du 07/12/2015), des Hauts-de-Seine (Arrêté préfectoral CAB/SDCI N°2015-653 du 10/12/2015), de Seine-Saint-Denis (Arrêté préfectoral N°2015-3496 du 17/12/2015), du Val-de-Marne (Arrêté préfectoral N°2015/4366 du 28/12/2015) **Tarifs des annonces légales : 75 - Paris :** *5,50 € H.T. la ligne,* **91 - Essonne :** *5,24 € H.T. la ligne,* **92 - Hauts-de-Seine :** *5,50 € H.T. la ligne,* **93 - Seine-Saint-Denis :** *5,50 € H.T. la ligne ,* **94 - Val-de-Marne :** *5,50 € H.T. la ligne. la ligne.* Ligne de 40 caractères. Les surfaces consacrées aux titres, sous-titres, filets, paragraphes, alinéas sont définies par arrêtés d'habilitation.

Paris

Rectificatif

Rectificatif à l'annonce parue le 19/08/2016, concernant la société **OJH**, il y avait lieu de lire : capital porté à 1.992.134 € et non à 2.339.974 €.

AL0916-43485

Constitution

Par acte SSP en date du 23/06/2016 à PARIS, il a été constitué une **SAS** dénommée:

SC SOLUTIONS

Siège social : 32 rue de l'Anonciation 75016 PARIS
Capital : 90 €
Objet : Le conseil, l'assistance, la formation, la réalisation d'audits, de veille, d'analyses ou de prestations dans tous les domaines, en particulier dans les ressources humaines, le recrutement et le management
Président : M. PETRACCO Charles, 8 rue Cyrano de Bergerac - 75018 PARIS
Transmission des actions : La cession des actions à un tiers est soumise à l'agrément préalable des associés.
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de PARIS

AL0916-42859

Par acte SSP du 26/07/2016 à PARIS, il a été constitué une **SARL à associé unique** dénommée:

OBN CONSULTING

Siège social : 24 rue Eugène Millon 75015 PARIS
Capital : 500 €
Objet : L'activité de consultant en informatique et notamment la planification et la conception de systèmes informatiques intégrant les technologies du matériel, des logiciels et des communications; Le conseil et l'assistance en systèmes et logiciels informatiques; Et plus généralement les services de conseil en informatique; La formation professionnelle dans le domaine de l'informatique; Le développement, l'édition et la vente de logiciels et de programmes informatiques; Toutes activités connexes et annexes à l'objet social ci-dessus; L'objet social ci-dessus pourra être réalisé en direct ou par sous-traitance.
Gérant : M. BENJELLOUN Omar, 24 rue Eugène Millon - 75015 PARIS
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de PARIS

AL0916-43160

Par acte SSP du 31/05/2016, il a été constitué une **SASU** dénommée :

REGIE MONDE

Siège social : 12 rue Jean Ferrandi 75006 PARIS
Capital : 200 €
Objet : L'exploitation de la publicité sous toutes ses formes, par tous procédés et moyens, par tous modes et pour toutes fin
Président : M. Pierre ROUJON, 12 rue Jean Ferrandi - 75006 PARIS.
Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de PARIS

AL0916-43587

Par acte SSP du 19/08/2016, il a été constitué une **SARL** dénommée :

SARL NO LIMIT

Siège social : 10 rue de Penthièvre 75008 PARIS
Capital : 4.000 €
Objet : En France et à l'étranger l'achat vente des articles de prêt à porter pour hommes femmes enfants, import et export en produits textiles, vente d'accessoires et d'articles se rapportant à l'habillement.
Gérante : Mme Kamélia KAHN, 6 rue du Docteur Calmette - 10300 SAINTE-SAVINE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PARIS

AL0916-43483

Par acte SSP du 19/05/2016, il a été constitué une **SARL** dénommée :

YOU PROD

Siège social : 99 Bis avenue du Général Leclerc - 75014 PARIS
Capital : 50.000 €
Objet : Production de spectacle vivant
Gérant : M. MERAND Pascal, 68 rue Henri Barbusse - 95100 ARGENTEUIL
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de PARIS

AL0916-43520

Par acte SSP du 05/08/2016 il a été constitué une **SASU** dénommée:

BOLT INGENIERIE

Siège social : 10 rue de Pentièvre 75008 PARIS
Capital : 1.000 €
Objet : Bureau de maîtrise d'oeuvre, AMO
Président : M. HAMIDI Abdelilah, 9 place de Verdun - 94420 LE PLESSIS TREVISE
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de PARIS

AL0916-43522

Par acte SSP du 23/08/2016, il a été constitué une **SARL** dénommée :

OF EXPERTISE

Siège social : 34 rue Miollis - 75015 PARIS
Capital : 500 €
Objet : Toutes prestations de conseil et d'assistance aux entreprises, de nature financière, organisationnelle et stratégique,
Gérant : M. CHARRAS Antoine, 34 rue Miollis - 75015 PARIS
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de PARIS

AL0916-43526

Par acte SSP du 29/07/2016, il a été constitué une **SARL** dénommée :

ALBA CONSEIL

Sigle : ALBA
Siège social : 18 rue des Gobelins 75013 PARIS
Capital : 20.000 €
Objet : Conseil aux entreprises
Gérant : M. ATTOLINI Jérôme, 18 rue des Gobelins - 75013 PARIS
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de PARIS

AL0916-43532

Par acte SSP du 25/08/2016, il a été constitué une **SASU à capital variable** dénommée :

WONDAY

Siège social : 18 rue Clairaut - 75017 PARIS
Capital : 1.000 €
Objet : Services de conciergerie privée et professionnelle (coordination, réservation, exécution de prestations, d'évènements et services au quotidien)
Présidente : Mme Marie ASSE, 18 rue Clairaut - 75017 PARIS.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de PARIS

AL0916-43569

Par acte SSP du 06/08/2016 il a été constitué une **SASU** dénommée :

ORTACORP

Siège social : 3 rue Lucien Sampaix 75010 PARIS
Capital : 100.000 €
Objet : Commerce de gros interentreprises de tout produit non soumis à la réglementation.
Présidente : Mme RAHMANI Ilhamm, 98 rue Pelleport - 75020 PARIS.
Durée : 99 ans ans à compter de l'immatriculation au RCS de PARIS

AL0916-43537

Par acte SSP du 01/06/2016, il a été constitué une **SAS** dénommée :

TRIIPVISION

Siège social : 10 rue de Penthièvre 75008 PARIS
Capital : 1.000 €
Objet : Site de rencontre, e-commerce, organisation événementiel, services numériques et audiovisuel
Président : M. Yohann BABEU, 3 rue du Maréchal De Lattre de Tassigny 92110 CLICHY
Directeur général : M. Steven LUCOL, 37 rue de la Liberté - 94800 VILLEJUIF
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PARIS

AL0916-43556

Par acte SSP du 23/08/2016 il a été constitué une **SARL à associé unique** dénommée:

IRIS TRADUCTION ET SECRETARIAT

Siège social : 10 rue Penthièvre 75008 PARIS
Capital : 1.000 €
Objet : Traduction et secrétariat
Gérante : Mme BENRABIA Ahlam, 13 rue Lounes Matoub - 93380 PIERREFITTE SUR SEINE
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de PARIS

AL0916-43559

Par acte SSP du 10/06/2016, il a été constitué une **SAS** dénommée :

PETIT GANG

Siège social : 30 rue Boursault - 75017 PARIS
Capital : 1.500 €
Objet : Vente de vêtements
Présidente : Mme mathilde CABANAS, 1 rue d'Argentré - 44000 NANTES.
Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de PARIS

AL0916-43560

Par acte SSP du 10/05/2016, il a été constitué une **SAS** dénommée :

FMF DRIVE

Siège social : 8 rue Lemercier - 75017 PARIS
Capital : 7.500 €
Objet : Véhicule de Tourisme avec Chauffeur, le transport routier de personnes avec des véhicules n'excédant pas neuf places y compris le conducteur, location de véhicules avec ou sans chauffeur
Président : M. Mourad FRIAA, 22 avenue de la Porte Brunet - 75019 PARIS.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de PARIS

AL0916-43561

Par acte SSP du 04/07/2016, il a été constitué une **SAS** dénommée :

K&G TRANSPORT

Siège social : 41/43 rue de Cronstadt 75015 PARIS
Capital : 7.000 €
Objet : Transport public routier de marchandises avec des véhicules n'excèdent pas 3,5 tonnes PMA.
Président : M. ABOUBAKAR SIRIKI KANE, 16 rue des Boucheries, Chez Kante - 93200 SAINT DENIS.
Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de PARIS

AL0916-43668

Par acte SSP du 11/08/2016 il a été constitué une **SARL** dénommée:

SIF PROTECT PRIVEE

Siège social : 26 rue des Rigoles 75020 PARIS
Capital : 2.000 €
Objet : Surveillance humaine ou surveillance par des systèmes électroniques de sécurité gardiennage de biens meubles ou immeubles ainsi que la sécurité des personnes se trouvant dans cet immeubles
Gérant : M. CHERBI Fares, 1 avenue du Haut Pavé - 95000 CERGY
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de PARIS

AL0916-43565

Par acte SSP du 18/08/2016, il a été constitué une **SASU** dénommée :

DAIMYO

Siège social : 68 rue des Archives 75003 PARIS
Capital : 1.000 €
Objet : Le commerce de détail et habillement, la création, l'acquisition, la vente, la revente, le dépôt vente,la vente de vêtements
Président : M. Stéphane BENEJEAN, 162 rue du Temple - 75003 PARIS.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de PARIS

AL0916-43572

Par acte SSP du 23/08/2016 il a été constitué une **EURL** dénommée :

L'ATELIER SEGUIN

Siège social : 17 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS
Capital : 10.000 €
Objet : Traiteur, épicerie fine, vente à emporter, restauration à domicile, achat / vente / transformation de viande et produits à base de viande, négoce primeur, charcuterie, champignon.
Gérant : M. PINGOT Franck, La Petite Roxanière, Cidex 1266 - 41300 SALBRIS.
Durée : 99 ans ans à compter de l'immatriculation au RCS de PARIS

AL0916-43574

Par acte SSP du 24/08/2016 il a été constitué une **SAS** dénommée:

DIVRSION

Siège social : 373 rue des Pyrenées 75020 PARIS
Capital : 1.000 €
Objet : Acquisition distribution exploitation production d expériences en réalité virtuelle
Présidente : Mme LOPATO Camille, 373 rue des Pyrenées - 75020 PARIS
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de PARIS

AL0916-43582

Par acte SSP du 06/06/2016, il a été constitué une **SARL** dénommée :

FORTUNEST

Siège social : 19 rue de Bièvre - 75005 PARIS
Capital : 2.000 €
Objet : Soins du corps, entretien du corps, centre du tuina
Gérant : M. SHI HAO, 2 allée Gaston Bachelard - 77186 NOISIEL
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de PARIS

AL0916-43700

Par acte SSP du 23/08/2016 il a été constitué une **SAS** dénommée:

LUMINAR PRODUCTIONS

Siège social : 28 rue de la Reine Blanche - 75013 PARIS
Capital : 1.000 €
Objet : Production de programmes audiovisuels et films pour la télévision
Présidente : Mme BARANES Tiffanie, 24 rue Robert Ferrer - 94700 MAISONS ALFORT
Directeur général : M. Jeremy NAHMIASH, 28 rue de la Reine Blanche - 75013 PARIS
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de PARIS

AL0916-43585

Par acte SSP en date du 25/08/2016, il a été constitué une **SASU** dénommée:

CEK CONSULTING

Siège social : 14 rue Charles V 75004 PARIS
Capital : 1.000 €
Objet : Programmation informatique et toutes activités en lien avec le digital, le web, les nouvelles technologies, numériques connues et inconnues à ce jour.
Président : M. Sébastien PICARD, 31 avenue Adolphe Cochery - 45200 MONTARGIS
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de PARIS

AL0916-43600

Par acte SSP du 16/05/2016 il a été constitué une **SARL à associé unique** dénommée:

I2E EUROPE EURL

Siège social : 40 Bis avenue de Suffren - 75015 PARIS
Capital : 20.000 €
Objet : Réalisation d'études et de missions de conseil dans les domaines de l'ingineering, l'environnement et l'énergie.
Gérant : M. MHIRI Mourad, 40 Bis avenue de Suffren - 75015 PARIS
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de PARIS

AL0916-43604

Par acte SSP du 25/08/2016 il a été constitué une **SARL** dénommée :

CIM

Siège social : 103 boulevard Macdonald - 75019 PARIS
Capital : 6.000 €
Objet : Bâtiment tous corps d'états et menuiserie
Gérant : M. ZENGIN Caner, 4 rue Edouard le Corbusier - 95140 GARGES LES GONESSE.
Durée : 99 ans ans à compter de l'immatriculation au RCS de PARIS

AL0916-43658

Par acte SSP du 11/08/2016, il a été constitué une **SASU** dénommée :

CR TRANSPORT

Siège social : 10A rue Raymond Pitet 75017 PARIS
Capital : 1.500 €
Objet : Transport de personnes VTC
Président : M. Rachid CHETOUI, 10A rue Raymond Pitet - 75017 PARIS.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de PARIS

AL0916-43692

L'OFFICE DES FORMALITES
L'expertise en formalités légales depuis 1993

Avocats, Experts-Comptables, Juristes, vous êtes amenés à créer, modifier, renforcer les structures juridiques de votre entreprise ou de celles de vos clients.

VOUS REDIGEZ LES ACTES,
NOUS EFFECTUONS LES FORMALITES

Nous effectuons pour votre compte toutes les formalités légales jusqu'à obtention du Kbis :

- Formalités légales et administratives
- Domiciliation commerciale
- Registres légaux

30-32 boulevard de Sébastopol - 75004 PARIS
Téléphone : 01.42.72.19.99 - Télécopie : Fax 01.44.54.52.34
E-Mail : office@formalites.fr - Site : www.formalites.fr

Par acte SSP du 05/08/2016, il a été constitué une **SARL** dénommée :

HOLDING STRAMMER

Siège social : 264 rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 PARIS
Capital : 850.000 €
Objet : En france et à l'étranger, la prise de participation direct ou indirect dans toutes sociétés commerciales ou industrielles, notamment par voie de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance en participation ou autrement.
Gérant: M. David MERCIER, 18 rue des Rosiers - 94170 LE PERREUX-SUR-MARNE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PARIS

AL0916-43661

Par acte SSP du 24/07/2016 il a été constitué une **SASU** dénommée:

YDE PARTNERS

Siège social : 11 rue Poirier de Narçay 75014 PARIS
Capital : 200 €
Objet : Conseil dans le domaine de l'organisation d'évènements
Président : M. YDÉ Vincent, 11 rue Poirier de Narçay - 75014 PARIS
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de PARIS

AL0916-43669

Par acte SSP du 22/08/2016 il a été constitué une **SASU à capital variable** dénommée :

VALESKA PERFUMES FRANCE

Siège social : 231 rue Saint Honoré 75001 PARIS
Capital Initial: 3.000 €
Capital Minimum: 300 €
Capital Maximum: 10.000.000 €
Objet : La vente en ligne de produits cosmétiques et de produits de parfumerie ; la fabrication, l'achat et la vente de tous produits se rattachant à la parfumerie et à la cosmétique
Président : M. SHARMA Keshar, 5 rue du Lacuée, Chez Casv Bastille - 75012 PARIS
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de PARIS

AL0916-43696

Par acte SSP du 29/08/2016, il a été constitué une **SARL** dénommée :

AME INGENIERIE

Siège social : 48 rue de la Bruyére 75009 PARIS
Capital : 1.000 €
Objet : Ingénierie et maitrise d'œuvre dans le bâtiment
Gérance : M. THOMASSIN Vincent, 12 Bis rue de la Levée - 54690 LAY SAINT CHRISTOPHE, et M. LAVIROTTE Jean-Rémi, 9 rue des Bons Enfants 69007 LYON
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de PARIS

AL0916-43712

Office Notarial du Vésinet (Yvelines)
Membre du groupe Althémis
75 rue Henri Cloppet
78110 LE VESINET

Par acte SSP en date du 25/08/2016, il a été constitué une **Société Civile** dénommée:

FEES 3

Siège social : 26 rue de Martignac 75007 PARIS
Capital : 2.400 € divisé en 2.400 parts de 1 € chacune.
Apports : Apports en numéraire de 2.400 €.
Objet : L'acquisition, la construction, la détention, la propriété, l'administration et la gestion, par tous moyens directs ou indirects, de tous droits et biens immobiliers et mobiliers, et notamment par voie de mise à disposition gratuite des immeubles sociaux au profit des associés.
Gérant : M. Marko VUJASINOVIC et Mme Anne VUJASINOVIC, demeurant ensemble au 26 rue Martignac - 75007 PARIS
Agrément : Cession libre entre associés et descendants, agrément de la gérance dans les autres cas.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de PARIS

AL0916-43731

Par acte SSP du 22/08/2016 il a été constitué une **SASU** dénommée :

H.T.C.E

Siège social : 118/130 avenue Jean Jaurès - 75171 PARIS Cedex 19
Capital : 2.000 €
Objet : Commerce de gros de fournitures et équipements diverses
Président : M. AKBULUT ISMAIL, 73 rue Pasteur - 94600 CHOISY LE ROI.
Durée : 99 ans ans à compter de l'immatriculation au RCS de PARIS

AL0916-43732

Par acte SSP du 22/08/2016 il a été constitué une **SARL** dénommée :

T.H.

Siège social : 118/130 avenue Jean Jaurès - 75171 PARIS Cedex 19
Capital : 2.000 €
Objet : Commerce de gros de fournitures et équipements divers
Gérant : M. DRAME THIVOLY, Chez M. AKBULUT, 73 rue Pasteur - 94600 CHOISY LE ROI.
Durée : 99 ans ans à compter de l'immatriculation au RCS de PARIS

AL0916-43733

Par acte SSP du 08/08/2016, il a été constitué une **SARL** dénommée :

AKRIS BEAUTE

Siège social : 3 place Painlevé - 75005 PARIS
Capital : 2.000 €
Objet : Institut de beauté, soins du corps, manucure, épilation
Gérant : M. MA Joseph, 76 rue de Levis - 75017 PARIS
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de PARIS

AL0916-43695

Par acte SSP du 30/08/2016, il a été constitué une **SASU à capital variable** dénommée :

KARASUJO

Siège social : 21 rue Bergère - 75009 PARIS
Capital minimum : 100 €
Capital initial : 1.000 €
Objet : Conseil Informatique
Président : M. Sébastien VEREEKE, 21 rue Bergère - 75009 PARIS.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de PARIS

AL0916-43734

Suivant acte SSP du 1er juillet 2016, il a été constitué une **SARL** dénommée :

EXPO ALEX

Siège social : 30-32 boulevard de Sébastopol - 75004 PARIS
Capital social : 1.000 €
Objet : Toutes activités de soutien aux entreprises, toutes prestations de service dans le domaine de l'évènementiel, toutes participations aux préparations de salons, foires et expositions.
Gérant : M. Sandor LAKATOS demeurant 135 avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN BICETRE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PARIS.

FR1832/0916/2636

Modification

LES LANDIERS ENERGIES

SARL à associé unique
au capital de 1.000 €
Siège social : 12 -14 place
du Champ de Foire
29270 CARHAIX PLOUGUER
799 161 518 RCS BREST

Par décision de l'Associé Unique du 06/07/2016, il a été décidé de :
- transférer le siège social au 50 Ter rue de Malte - 75011 PARIS.
- nommer Gérant M. NALBANTOGLU Can, 1 place Robert Desnos - 75010 PARIS, en remplacement de M. QUENEA Pascal démissionnaire
- nommer Co-Gérante MME GUEDON Caroline, 6 rue Eugène et Marie Louise Cornet - 93500 PANTIN
Radiation au RCS de BREST et immatriculation au RCS de PARIS

AL0916-43547

SYNERGIE

SARL au capital de 186.000 €
Siège social : 195 avenue de Choisy
75013 PARIS
750 176 158 RCS PARIS

Par décision de l'AGO du 01/07/2016, il a été décidé de nommer Gérant M. CORLIER Pascal, 14 passage Foubert 75013 PARIS, en remplacement de M. ALVERGNE Laurent démissionnaire. Mention au RCS de PARIS.

AL0916-43131

A.TICK SERVICE

SARL au capital de 1.000 €
Siège social : 59 rue des Petits Champs - 75001 PARIS
539 738 278 RCS PARIS

Aux termes d'un PV du 01/06/2016, il résulte que le capital a été augmenté par incorporation de réserve de 29.000€ pour être porté à 30.000 €. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention au RCS de PARIS

AL0916-42811

LE CARTEL STUDIO

SARL au capital de 1.002 €
Siège social : 11 Rue Rébeval
75019 PARIS
808 862 056 RCS PARIS

L'AGE du 01/08/2016, a décidé de transférer le siège social au 10 rue de Penthièvre - 75008 PARIS. L'article "Siège social" des statuts a été modifié en conséquence. Mention au RCS de PARIS

AL0916-42954

FRENCH 114

SAS au capital de 1 €
Siège social : 11 bis rue Roquépine
75008 PARIS
800 508 046 RCS de PARIS

En date du 29/07/2016, l'AGE a décidé de nommer en qualité de Président M. Yixin XIE, Room 1103, No.5 Jihui Street, Baiyun District - 510442 GUANGZHOU (CHINE), en remplacement de la société ALCIDE CORPORATE, et de nommer Directeur général M. Christophe POPOVITCH, 10 Allée Centrale 78170 LA CELLE-SAINT-CLOUD, à compter du 16/08/2016. Mention au RCS de PARIS.

AL0916-43508

FRENCH 115

SAS au capital de 1 €
Siège social : 11 bis rue Roquépine
75008 PARIS
800 508 079 RCS de PARIS

En date du 29/07/2016, l'AGE a décidé de nommer en qualité de Président Mme Xiaowen NIU, Room 1903, Building 3, Yard 1, Yaziqiao Road, Baizhifang Qiaoxi, Xicheng District - 100053 BEIJING - CHINE, en remplacement de la société ALCIDE CORPORATE, et de nommer Directeur général M. Christophe POPOVITCH, 10 Allée Centrale - 78170 LA CELLE-SAINT-CLOUD, à compter du 16/08/2016. Mention au RCS de PARIS.

AL0916-43509

FRENCH 126

SAS au capital de 1 €
Siège social : 11 bis rue Roquépine
75008 PARIS
800 538 365 RCS PARIS

En date du 29/07/2016, l'AGE a décidé de nommer Présidente Mme Weina ZHAO, Room 1902, Building N08, Sanlihe1, Xicheng District - 100045 BEIJING - CHINE, en remplacement de la société ALCIDE CORPORATE, à compter du 16/08/2016 et de nommer Directeur général M. Christophe POPOVITCH, 10 Allée Centrale 78170 LA CELLE-SAINT-CLOUD. Mention au RCS de PARIS.

AL0916-43511

BP ASSOCIES

SARL au capital de 153.000 €
Siège social : 46 rue de Provence
75009 PARIS
819 134 313 RCS PARIS

Le 22/08/2016, l'AGE a décidé de transférer le siège social Chez M. Bernard HASSON, 157 Boulevard DAVOUT - 75020 PARIS, à compter du 01/09/2016. Modification au RCS de PARIS

AL0916-43523

ACCOUNTEO

SARL au capital de 60.000 €
Siège social : 7 place des Ternes
75017 PARIS
519 264 907 RCS PARIS

En date du 15/07/2016, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 12 rue Théodule Ribot - 75017 PARIS. Mention au RCS de PARIS.

AL0916-43542

COMPAS-LAB

SAS au capital de 5.001 €
Siège social : 2 rue Roberval
75017 PARIS
810 987 750 RCS PARIS

Par décision de l'AGE du 22/08/2016, il a été décidé de :
- transférer le siège social au 40 rue du professeur Gosset - 75018 PARIS.
- changer la dénomination sociale qui devient :

ILUSIO

Mention au RCS de PARIS

AL0916-43525

FRANCE SCPI

SAS au capital de 100 €
Siège social : 10 rue de Penthièvre
75008 PARIS
818 424 210 RCS PARIS

En date du 25/07/2016, l'AGO a décidé de modifier le capital social de 100 € afin de le porter à 150 €. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention au RCS de PARIS.

AL0916-43529

LIMCAR

SAS au capital de 2.000€
Siège social : 10 rue de Penthièvre
75008 PARIS
807 585 591 RCS PARIS

Le 29/07/2016, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 51 rue Gambetta - 92150 SURESNES, à compter du 25/08/2016. Président : M. Pascal OULD MAH, 51 rue Gambetta 92150 SURESNES. Radiation au RCS de PARIS et immatriculation au RCS de NANTERRE

AL0916-43531

I ACTIFS ASSET MANAGEMENT

SAS au capital de 50.000 €
Siège social : 39 rue de la Bienfaisance - 75008 PARIS
493 996 300 RCS PARIS

L'associé unique, en date du 23/08/2016, a nommé Président M. MARCANDIER Emmanuel, 142 boulevard Masséna - 75013 PARIS, en remplacement de la société ELEUSIS CAPITAL. Mention au RCS de PARIS

AL0916-43538

ASSISTANCE FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

SARL au capital de 5.000 €
Siège social : 93 rue Réaumur
75002 PARIS
814 417 820 RCS PARIS

Par décision de l'AGE du 01/07/2016, il a été décidé de nommer Gérant M. LU Dexin 8 Zu Yanhuawei Jiangongjie 133000 YANJI (CHINE), en remplacement de Mme LU MINGHUA démissionnaire. Mention au RCS de PARIS.

AL0916-43539

EOLE DE PLAN FLEURY

SASU au capital de 1.000 €
Siège social : 42 rue de Champagne
51240 VITRY LA VILLE
797 968 765 RCS CHALONS EN CHAMPAGNE

Par décisions de l'Associé Unique du 19/07/2016, il a été décidé de :
- transférer le siège social au 50 Ter rue de Malte - 75011 PARIS
- nommer Président M. NALBANTOGLU Can, 1 place Robert Desnos - 75010 PARIS, en remplacement de M. BOBAN Eric démissionnaire.
- nommer Directrice Générale MME GUEDON Caroline, 6 rue Eugène et Marie Louise Cornet - 93500 PANTIN.
Radiation au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE et immatriculation au RCS de PARIS

AL0916-43545

GRINGO PRODUCTION

SAS au capital de 10.000 €
Siège social : 231 rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 PARIS
805 108 032 RCS PARIS

L'AGE du 14/01/2016 a décidé de transférer le siège social au 52 rue de l'Arbre Sec - 75001 PARIS. Mention au RCS de PARIS

AL0916-43571

KERANNA ENERGIES

SARL à associé unique
au capital de 1.000 €
Siège social : 12 -14 place
du Champ de Foire
29270 CARHAIX PLOUGUER
799 125 976 RCS BREST

Par décision de l'Associé Unique du 06/07/2016, il a été décidé de :
- transférer le siège social au 50 Ter rue de Malte - 75011 PARIS.
- nommer Gérant M. NALBANTOGLU Can, 1 place Robert Desnos - 75010 PARIS, en remplacement de M. QUENEA Pascal démissionnaire
- nommer Co-Gérante MME GUEDON Caroline, 6 rue Eugène et Marie Louise Cornet - 93500 PANTIN
Radiation au RCS de BREST et immatriculation au RCS de PARIS

AL0916-43551

COMDAB COMMUNICATION D'ABORD

SARL au capital de 7.622,45 €
Siège social : 7 B rue Decrès
75014 PARIS
393 672 613 RCS PARIS

Par décision de l'AGE du 18/08/2016, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 01/09/2016, au 149 avenue du Maine - 75014 PARIS. Mention au RCS de PARIS.

AL0916-43558

EMET CONSEIL

SARL au capital de 20.000 €
Siège social : 105 boulevard Haussmann - 75008 PARIS
483 130 415 RCS PARIS

Le 04/04/2016, l'associé unique a décidé de changer la dénomination sociale qui devient :

CAYA HARMONY CAPITAL FRANCE

à compter du 01/06/2016. Modification au RCS de PARIS

AL0916-43578

LES FILMS DE L'AUTRE COUGAR

SARL au capital de 16.500 €
Siège social : 40 rue des Maronites
75020 PARIS
522 397 736 RCS PARIS

L'AGE du 10/08/2016, a décidé de transférer le siège social au 19 Place d'Orléans - 31380 MONTASTRUC LA CONSEILLÈRE. Radiation au RCS de PARIS et immatriculation au RCS de TOULOUSE.

AL0916-43584

PHENIX SECURITE PRIVEE

SARL au capital de 1.000 €
Siège social : 1 B rue Pierre et Marie Curie - 92140 CLAMART
807 599 642 RCS NANTERRE

Par décision de l'AGE du 25/08/2016, il a été décidé de transférer le siège social au 26 rue des Rigoles - 75020 PARIS. Gérant : M. SAOUD Soufiane, 18 rue Auber - 92128 MONTROUGE Cedex. Radiation au RCS de NANTERRE et immatriculation au RCS de PARIS.

AL0916-43586

INVEST IMAGE N°1

SAS au capital de 2.569.100 €
Siège social : 10 rue de Pentièvre
75008 PARIS
534 911 581 RCS PARIS

En date du 26/07/2016, le Président a décidé de modifier le capital social de 2.569.100 € afin de le porter à 2.564.000 €. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention au RCS de PARIS.

AL0916-43663

MOVIE PICTURES

SAS au capital de 2.250.000 €
Siège social : 10 rue de Penthièvre
75008 PARIS
532 539 426 RCS PARIS

En date du 26/07/2016, le Président a décidé de modifier le capital social de 2.250.000 € afin de le porter à 2.240.000 €. Mention au RCS de PARIS.

AL0916-43664

GYE NYAME INTERNATIONAL BUSINESS

SARL au capital de 7.622,45 €
Siège social : 33 rue Proudhon
75012 PARIS
401 371 075 RCS PARIS

Par décision de l'AGE du 11/08/2016, il a été décidé de transférer le siège social au 8 avenue Henri Barbusse 93012 BOBIGNY Cedex. Radiation au RCS de PARIS et immatriculation au RCS de BOBIGNY

AL0916-43665

SIMSTREAM

SA au capital de 190.000 €
Siège social : 34 avenue des Champs-Elysées - 75008 PARIS
431 809 920 RCS PARIS

En date du 29/06/2016, l'AGO a décidé de nommer en qualité de CAC suppléant, M. Benjamin POULARD, 29 boulevard Albert Einstein - 44300 NANTES. Modification au RCS de PARIS.

AL0916-43671

MADIBA

SARL au capital de 2.000 €
Siège social : 57 rue Doudeauville
75018 PARIS
800 250 706 RCS PARIS

Le 18/07/2016, l'AGO a décidé de nommer gérante, Mme NELLY FRANCINE KOMBOU KOUATCHOU, 21 boulevard Massena - 75013 PARIS en remplacement de M. SADRACK NGANDO. Mention au RCS de PARIS

AL0916-43680

BESL CONSULTING

SAS au capital de 30.000 €
Siège social : 125 boulevard Diderot
75012 PARIS
821 548 401 RCS PARIS

L'AGO du 23/08/2016, a décidé de prendre acte du départ de la Directrice Générale Déléguée Mme NAOUAL BERGGOU. Mention au RCS de PARIS

AL0916-43711

FRAIKIN IMMOBILIER

SARL à associé unique
au capital de 10.000 €
Siège social : 6 rue de la Terrasse
75017 PARIS
807 486 030 RCS PARIS

Par décision du Gérant du 25/08/2016, il a été décidé de transférer le siège social au 101 rue de Sèvres, Lot 1665 75272 PARIS Cedex 06. Mention au RCS de PARIS.

AL0916-43715

LEANNETHAN

SAS au capital de 30.000 €
Siège social : 10 rue Berryer
75008 PARIS
819 142 761 RCS PARIS

L'associé unique, en date du 25/08/2016, a nommé Président : M. VONGVILAY VORACHACK, 12 rue Louis Bleriot - 95220 HERBLAY en remplacement de Mme VU THI-DAO. Mention au RCS de PARIS

AL0916-43718

MIT EXPRESS

SARL au capital de 5.000 €
Siège social : 13 rue des Muriers
75020 PARIS
799 896 659 RCS PARIS

L'AGE du 24/08/2016 a nommé Gérant: M. BEN MADHKOUR Mohamed Hedi, 3 rue Bisson - 75020 PARIS, en remplacement de M. BEN ROMDHANE Kamel. Mention au RCS de PARIS

AL0916-43719

VIPP

SAS au capital de 1.668 €
Siège social : 20 rue de la Banque
75002 PARIS
523 221 430 RCS PARIS

Le 26/08/2016, le Président a décidé de modifier le capital social de 1.668 € afin de porter ce dernier à 1.685 €. Mention au RCS de PARIS

AL0916-43728

LIBER-TY PARIS

SASU au capital de 2.000 €
Siège social : 85 rue Saint Dominique
75008 PARIS
810 002 568 RCS PARIS

Le 04/08/2016, l'associé unique a décidé de changer la dénomination sociale qui devient :

COLLECTION CONSTANCE

Modification au RCS de PARIS

AL0916-43738

Dissolution

LAURENT G

SARL à associé unique
au capital de 2.000 €
Siège social : 15 rue Jouffroy d'Abbans - 75017 PARIS
798 632 485 RCS PARIS

Par DAU du 31/07/2016, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/07/2016, nommé liquidateur M. GIACOBINO Laurent, 15 rue Jouffroy d'Abbans - 75017 PARIS, et fixé le siège de liquidation au siège social. Mention au RCS de PARIS.

AL0916-42815

TANUKI CONSULTING

SARL au capital de 5.000 €
Siège social : 10 rue de Penthièvre
75008 PARIS
509 674 610 RCS PARIS

Le 22/08/2016, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé Liquidateur M. Fabrice FONTAINE, 54 avenue de Saint-Mandé - 75012 PARIS et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. Modification au RCS de PARIS

AL0916-43540

28 SUNENERGY

SNC au capital de 105.003,33 €
Siège social : 102 Bis rue Miromesnil
75008 PARIS
511 865 628 RCS PARIS

Le 27/05/2016, l'AGO a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 27/08/2016, nommé Liquidateur M. Andrei LANDAU, 16 allée des Vulpains 38240 MEYLAN et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. La correspondance est à adresser chez M. LANDAU Andrei, 16 allée des Vulpains 38240 MEYLAN. Modification au RCS de PARIS

AL0916-43595

29 SUNENERGY

SNC au capital de 105.003,33 €
Siège social : 102 Bis rue Miromesnil
75008 PARIS
511 865 545 RCS PARIS

Le 27/05/2016, l'AGO a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé Liquidateur M. Andrei LANDAU, 16 allée des Vulpains - 38240 MEYLAN et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. La correspondance est à adresser au 16 allée des Vulpains 38240 MEYLAN. Modification au RCS de PARIS

AL0916-43596

30 SUNENERGY

SNC au capital de 105.003,33 €
Siège social : 102 Bis rue Miromesnil
75008 PARIS
511 865 420 RCS PARIS

Le 27/05/2016, l'AGO a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé Liquidateur M. Andrei LANDAU, 16 allée des Vulpains - 38240 MEYLAN et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. La correspondance est à adresser au 16 allée des Vulpains 38240 MEYLAN. Modification au RCS de PARIS

AL0916-43597

90 SUNGEST

SNC au capital de 105.003,31 €
Siège social : 102 Bis rue Miromesnil
75008 PARIS
508 741 881 RCS PARIS

Le 27/05/2016, l'AGO a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé Liquidateur M. Andrei LANDAU, 16 allée des Vulpains - 38240 MEYLAN et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. La correspondance est à adresser au 16 allée des Vulpains 38240 MEYLAN. Modification au RCS de PARIS

AL0916-43598

91 SUNGEST

SNC au capital de 105.003,31 €
Siège social : 102 Bis rue Miromesnil
75008 PARIS
508 741 303 RCS PARIS

Le 27/05/2016, l'AGO a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé Liquidateur M. Andrei LANDAU, 16 allée des Vulpains - 38240 MEYLAN et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. La correspondance est à adresser au 16 allée des Vulpains 38240 MEYLAN. Modification au RCS de PARIS

AL0916-43599

89 SUNGEST

SNC au capital de 105.003,31 €
Siège social : 102 Bis avenue Miromesnil - 75008 PARIS
508 741 840 RCS PARIS

Le 27/05/2016, l'AGO a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé Liquidateur M. Andrei LANDAU, 16 allée des Vulpains - 38240 MEYLAN et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. La correspondance est à adresser au 16 allée des Vulpains 38240 MEYLAN. Modification au RCS de PARIS

AL0916-43602

KAZO

SARL au capital de 8.000 €
Siège social : 160 avenue du Maine
75014 PARIS
450 118 252 RCS PARIS

Par décision de l'AGE du 28/08/2016, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, nommé Liquidateur Mme BOUQUIN Hélène, 160 avenue du Maine - 75014 PARIS, et fixé le siège de liquidation à l'adresse du liquidateur. Mention au RCS de PARIS

AL0916-43687

Liquidation

B.B-ELEC

SARL au capital de 500 €
Siège social : 28 allée des Orgues de Flandre - 75019 PARIS
794 504 993 RCS PARIS

L'AGE du 22/08/2016, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 22/08/2016, nommé liquidateur M. BINTODI ALAIN KATSHITE SHUNGU, 28 allée des Orgues de Flandre - 75019 PARIS, et fixé le siège de liquidation au siège social.
Le 22/08/2016, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion au liquidateur, et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 22/08/2016. Radiation au RCS de PARIS

AL0916-43563

HLW CONSEILS

SARL à associé unique
au capital de 1.000 €
Siège social : 23 rue Jean Jacques Rousseau - 75001 PARIS
752 459 636 RCS PARIS

Par décision de l'AGE du 29/08/2016, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 29/08/2016, nommé Liquidateur Mme BRACI Lamia, 8 avenue de Verdun - 92260 FONTENAY AUX ROSES, et fixé le siège de liquidation au siège social où seront également notifiés actes et documents.
Par décision de l'AGE du 29/08/2016, il a été décidé d'approuver les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion au liquidateur, et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 29/08/2016. Radiation au RCS de PARIS.

AL0916-43688

VALENCEY

SAS au capital de 1.100 €
Siège social : 14 rue Charles V
75004 PARIS
798 210 266 RCS PARIS

Par décision de l'AGE du 20/08/2016, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, nommé Liquidateur Mme HOCQUET Lou, 18 rue Louis Braille 75012 PARIS, et fixé le siège de liquidation à l'adresse du liquidateur.
Par décision de l'AGO du 20/08/2016, il a été décidé d'approuver les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion au liquidateur, et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Radiation au RCS de PARIS.

AL0916-43743

Clôture de Liquidation

COSMELTING

SARL Unipersonnelle
au capital de 1.000 €
Siège social : 17 rue Lebon
75017 PARIS
504 885 971 RCS PARIS

L'AGE du 31/08/2016, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion au liquidateur, et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/06/2016. Radiation au RCS de PARIS

AL0916-43336

MON COUPON

SAS au capital de 2.000 €
Siège social : 12 rue de Miromesnil
75008 PARIS
803 265 610 RCS PARIS

Le 19/08/2016, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 19/08/2016. Radiation au RCS de PARIS

AL0916-43513

Divers Autres

BAD DOGS LAB

EURL au capital de 2.000 €
Siège social : 19 rue Bouloi
75001 PARIS
537 413 189 RCS PARIS

D'une DAU du 24/08/2015, il résulte que l'associé unique, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société. Mention au RCS de PARIS.

AL0916-42971

Essonne

Rectificatif

Rectificatif à l'annonce parue le 05/08/2016, concernant la société **LE SALON DE BEAUTE**, il y avait lieu de lire : Par acte SSP du 24/08/2016

AL0916-43701

Constitution

Par acte SSP du 22/08/2016, il a été constitué une **SASU** dénommée :

SERVICE INFORMATIQUE ET TELECOM

Siège social : 4 allée Germinal - 91210 DRAVEIL
Capital : 500 €
Objet : Service informatique et télécom
Président : M. Moatacim HAMCHA, 4 allée Germinal - 91210 DRAVEIL.
Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Clauses d'agréments : Actions cessibles après agrément de la majorité des associés
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS d'EVRY

AL0916-43694

Par acte SSP du 21/08/2016 il a été constitué une **SCI** dénommée:

SCI LCPG

Siège social : Résidence du Parc de l'Ormoy, Escalier Flandres 2 - 91240 SAINT MICHEL SUR ORGE
Capital : 3.000 €
Objet : Acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers
Gérant : M. PERREUR Laurent, Résidence du Parc de l'Ormoy, Escalier Flandres 2 - 91240 SAINT MICHEL SUR ORGE
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS d'EVRY

AL0916-43593

Par acte SSP du 22/08/2016, il a été constitué une **SARL** dénommée :

MA DEUXIEME FAMILLE

Siège social : 60 allée des Champs Elysées - 91080 COURCOURONNES
Capital : 5.000 €
Objet : Services et aide à domicile
Gérante : Mme LOGEAIS Sophie, 45 rue de Janville - 91510 JANVILLE SUR JUINE
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS d'EVRY

AL0916-43573

Par acte SSP du 30/08/2016 il a été constitué une **SASU** dénommée:

VTC EASY

Siège social : 14 rue de la Faisanderie 91070 BONDOUFLE
Capital : 10 €
Objet : Exploitation de véhicules de transport avec chauffeur et commerce vente de véhicule
Président : M. RABE Harvey, 14 rue de la Faisanderie - 91070 BONDOUFLE
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS d'EVRY

AL0916-43726

Modification

SCI DU 25 RUE HENRI DUNANT

SCI au capital de 67.000 €
Siège social : 25 rue Henri Dunant
91600 SAVIGNY-SUR-ORGE
520 426 156 RCS EVRY

Le 16/08/2016, le Gérant a décidé de nommer Gérant, M. Florent OUZZAHI, 16 avenue du Château - 91450 ETIOLLES, en remplacement de M. Michaël OUZZAHI. Mention au RCS d'EVRY

AL0916-43720

Hauts-de-Seine

Rectificatif

Rectificatif à l'annonce parue le 03/06/2016, concernant la société **SAFF SERVICES**, il y avait lieu de lire : Par acte SSP du 25/08/2016

AL0916-43672

Constitution

Par acte SSP en date du 26/07/2016 à NANTERRE, il a été constitué une **SASU** dénommée:

ATM-IT

Siège social : 135 rue des 3 Fontanot, Bâtiment C, Appartement 323 - 92000 NANTERRE
Capital : 1.000 €
Objet : L'activité de consultant en informatique et notamment la planification et la conception de systèmes informatiques intégrant les technologies du matériel, des logiciels et des communications; Le conseil et l'assistance en systèmes et logiciels informatiques; Et plus généralement les services de conseil en informatique; La formation professionnelle dans le domaine de l'informatique; Le développement et la vente de logiciel et de programme informatique; Toutes activités connexes et annexes à l'objet social ci-dessus; L'objet social ci-dessus pourra être réalisé en direct ou par sous-traitance.
Président : M. MOHELLEBI Ataf, 135 rue des 3 Fontanot, Bâtiment C, Appartement 323 - 92000 NANTERRE
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NANTERRE

AL0916-42757

Par acte SSP du 06/06/2016 il a été constitué une **SASU** dénommée :

CRISTALO.NET

Siège social : 35 rue des Cailloux 92110 CLICHY
Capital : 2.250 €
Objet : Nettoyage
Président : M. BOUHALLOUF Nadir, 7 rue Eugene Durin - 93130 NOISY LE SEC.
Durée : 99 ans ans à compter de l'immatriculation au RCS de NANTERRE

AL0916-43530

Par acte SSP du 19/07/2016 à GENNEVILLIERS, il a été constitué une **SARL à associé unique** dénommée:

MEDIA-AP

Siège social : 31 rue Stendhal - 92230 GENNEVILLIERS
Capital : 1.000 €
Objet : L'activité de conseils en systèmes et logiciels informatiques et notamment la planification et la conception de systèmes informatiques intégrant les technologies du matériel, des logiciels et des communications; Le conseil et l'assistance en systèmes et logiciels informatiques; le conseil en gestion de projet, l'hébergement de site; Et plus généralement les services de conseil en informatique; La formation professionnelle dans le domaine de l'informatique; Le développement, l'édition et la vente de logiciels et de programmes informatiques; Toutes activités connexes et annexes à l'objet social ci-dessus; L'objet social ci-dessus pourra être réalisé en direct ou par sous-traitance.
Gérant : M. SAADE Ghadir, 31 rue Stendhal - 92230 GENNEVILLIERS
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NANTERRE

AL0916-43126

Par acte SSP du 17/08/2016, il a été constitué une **EURL** dénommée :

PREMIUM DRIVERS

Siège social : 141 avenue Jean Jaurès 92140 CLAMART
Capital : 5.000 €
Objet : Location de véhicule avec chauffeur, Location de véhicule sans chauffeur, Conciergerie, Services aux particuliers et aux professionnels
Gérant : M. Youssef MOUSTAKIL, 141 avenue Jean Jaurès - 92140 CLAMART
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NANTERRE

AL0916-43506

Par acte SSP du 27/07/2016 il a été constitué une **SAS** dénommée:

VRAIMENT PRO

Siège social : 27 rue de la Ferme 92200 NEUILLY SUR SEINE
Capital : 60.000 €
Objet : Toute activité de collecte, traitement et diffusion d'informations, d'avis et de référencement des entreprises.
Président : M. MOURRE Olivier, 57 rue de Lévis - 75017 PARIS
Directeur Général Délégué : M. GARNIER-COVO Eric, 27 rue de la Ferme - 92200 NEUILLY SUR SEINE
Directeur Général Délégué : M. VIGNAU-CRAMPES Gautier, 52 boulevard Malsherbes - 75008 PARIS
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NANTERRE

AL0916-43512

Par acte SSP du 19/08/2016 à BOIS COLOMBES, il a été constitué une **SARL à associé unique** dénommée:

KEIRUAPROD

Siège social : 10 place de la République - 92270 BOIS COLOMBES
Capital : 500 €
Objet : L'activité de consultant en informatique et notamment la planification et la conception de systèmes informatiques intégrant les technologies du matériel, des logiciels et des communications; Le conseil et l'assistance en systèmes et logiciels informatiques; Et plus généralement les services de conseil en informatique; La formation professionnelle dans le domaine de l'informatique; Le développement, l'édition et la vente de logiciels et de programmes informatiques; Toutes activités connexes et annexes à l'objet social ci-dessus; L'objet social ci-dessus pourra être réalisé en direct ou par sous-traitance.
Gérant : M. CAMIN Clément, 10 place de la République - 92270 BOIS COLOMBES
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NANTERRE

AL0916-43601

Par acte SSP du 29/08/2016 il a été constitué une **SASU** dénommée:

AMB ETOILE

Siège social : 7 rue de l'Industrie 92000 NANTERRE
Capital : 500 €
Objet : Voiture de transport avec chauffeur (VTC)
Président : M. MOH Tariq, 7 rue de l'Industrie - 92000 NANTERRE
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NANTERRE

AL0916-43702

Par acte SSP du 23/07/2016, il a été constitué une **EURL** dénommée :

EAGO CONSULTING

Siège social : 4 avenue de l'Association - 92700 COLOMBES
Capital : 1.000 €
Objet : Toute prestation de service et de formation dans le domaine du conseil en stratégie, organisation et systèmes d'information
Gérant : M. Zouhair OUALI ALAMI, 4 avenue de l'Association - 92700 COLOMBES
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NANTERRE

AL0916-43514

Par acte SSP du 13/07/2016 il a été constitué une **SAS** dénommée:

JCM CONSEIL

Siège social : 1 rue Pierre Virol 92700 COLOMBES
Capital : 1.000 €
Objet : Le conseil en système et logiciels informatiques.
Président : M. MAIRESSE Jean-Charles, 1 rue Pierre Virol - 92700 COLOMBES
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NANTERRE

AL0916-43544

Par acte SSP du 16/06/2016, il a été constitué une **SCI** dénommée :

JULIA JED

Siège social : 24 rue Ernest Deloison 92200 NEUILLY SUR SEINE
Capital : 1.000 €
Objet : Propriété et gestion de biens immobiliers
Gérant : M. Stanislaw JEDLINSKI, 24 rue Ernest Deloison - 92200 NEUILLY SUR SEINE
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NANTERRE

AL0916-43554

Par acte SSP du 16/06/2016, il a été constitué une **SCI** dénommée :

YOU JED

Siège social : 24 rue Ernest Deloison 92200 NEUILLY SUR SEINE
Capital : 1.000 €
Objet : Propriété et gestion de biens immobiliers
Gérant : M. Stanislaw JEDLINSKI, 24 rue Ernest Deloison - 92200 NEUILLY SUR SEINE
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NANTERRE

AL0916-43555

Par acte SSP en date du 08/08/2016, il a été constitué une **SCI** dénommée:

ABID

Siège social : 11 rue du Centre - 92200 NEUILLY SUR SEINE
Capital : 1.000 €
Objet : La propriété, l'administration, la mise en valeur, la vente, la mise à disposition et la gestion de tous immeubles et droits immobiliers.
Gérante : Mme KHAZINDAR Mona, Al Hejailan Group, 71 Siteen Street, Opposite Al Rajhi Bank, Malaz District 11413 RIYADH (ARABIE SAOUDITE).
Clauses d'agréments : Agrément requis sauf entre associés.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NANTERRE

AL0916-43570

Par acte SSP du 25/08/2016 il a été constitué une **SASU** dénommée:

TECHS&CO

Siège social : 19 rue Pierre Curie 92400 COURBEVOIE
Capital : 2.000 €
Objet : Installation et câblage réseaux fibre optique.
Président : M. JOLLY Arnaud, 146 boulevard Montmorency 95170 DEUIL LA BARRE
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NANTERRE

AL0916-43575

Avis est donné de la constitution d'une **SASU** dénommée:

DAITAN

Siège social : 9 rue Edouard Manet 92600 ASNIERES SUR SEINE
Capital : 1.000 €
Objet : Formation coaching lead génération
Président : M. Matthias BARON, 9 rue Edouard Manet - 92600 ASNIERES SUR SEINE
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NANTERRE

AL0916-43581

Suivant acte SSP du 21 juillet 2016, il a été constitué une **SAS** dénommée :

TRANQUILOUE

Siège social : 8 rue Becquerel - 92500 RUEIL MALMAISON
Capital social : 4.000 €
Objet : Activité de gestion locative pour le compte de particuliers, d'entreprises et institutions de biens immobiliers qu'ils soient résidentiels, professionnels ou commerciaux.
Président : M. Jean-Claude LEBOURDAIS, demeurant 31 boulevard Bourdon - 75004 PARIS.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTERRE.

FR1832/0916/2634

Par acte SSP du 04/08/2016, il a été constitué une **SASU** dénommée :

TWELVE CARS

Siège social : 23 avenue Gabriel Peri 92500 RUEIL-MALMAISON
Capital : 5.000 €
Objet : Négoce, achat, vente, importation, exportation de tous biens mobiliers et matériels réparation de véhicules de véhicules automobiles de navires et de motocycles. La location de véhicules de tourisme et utilitaires sans chauffeur, de motocycles de bateaux et de tous autres moyen de locomotion.
Président : M. Aurelien DESJOURS, 23 avenue Gabriel Peri - 92500 RUEIL-MALMAISON.
Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NANTERRE

AL0916-43721

Par acte SSP du 11/08/2016 il a été constitué une **SARL à associé unique** dénommée:

3LY DISTRIBUTION

Siège social : 15 Place de l'Eglise 92500 RUEIL MALMAISON
Capital : 7.500 €
Objet : L'exploitation d'un Supermarché sis 15 Place de l'Eglise - 92500 RUEIL-MALMAISON sous l'enseigne CARREFOUR CITY à l'exclusion de toute autre.
Gérant : M. FARGEON Yoann, 1 rue de la Paroisse - 78400 CHATOU
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NANTERRE

AL0916-43722

Par acte SSP en date du 16/06/2016, il a été constitué une **SAS** dénommée:

HOP CAR

Siège social : 16 rue de la Mégisserie 92220 BAGNEUX
Capital : 5.000 €
Objet : Transport routier de personnes, conseil dans le domaine du tourisme
Président : M. XUE Kun, 16 rue de la Mégisserie - 92220 BAGNEUX
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NANTERRE

AL0916-43739

Modification

SARL CHINAKA

SARL au capital de 7.700 €
Siège social : 10 rue Velpeau
92160 ANTONY
794 410 431 RCS NANTERRE

L'AGE du 01/07/2013, reprise par l'AGE du 01/07/2016 a décidé de nommer Gérant M. Mathieu KEUMEGNE, 18 rue Joseph Delon - 92160 ANTONY, en remplacement de Mme MBEE Estelle. Mention au RCS de NANTERRE.

AL0916-42488

XSDC

EURL au capital de 5.000 €
Siège social : 5 rue Michel Jazy
92130 ISSY LES MOULINEAUX
749 963 724 RCS NANTERRE

Par DAU du 10/06/2016, il a été décidé de transférer le siège social au 2 rue d'Estienne d'Orves - 92130 ISSY LES MOULINEAUX, à compter du 10/06/2016. Mention au RCS de NANTERRE

AL0916-42970

NEXT STEP CONSULTING

SASU au capital de 1.000 €
Siège social : 43 avenue
Georges Pompidou
92300 LEVALLOIS PERRET
812 940 088 RCS NANTERRE

Aux termes de la DAU du 01/07/2016, il résulte que le siège social a été transféré au 57 allée des Flamants Roses - 34280 LA GRANDE MOTTE, à compter du 01/07/2016, et d'étendre l'objet social à l'activité de : fabrication et vente de produits de tourisme et loisirs. Modification des statuts en conséquence. Radiation au RCS de NANTERRE et immatriculation au RCS de MONTPELLIER

AL0916-43298

UNICORNERS

SAS au capital de 30.000 €
Siège social : 29 rue Trébois
92300 LEVALLOIS PERRET
819 461 526 RCS NANTERRE

Le 21/08/2016, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 67 rue Beaubourg - 75003 PARIS, à compter du 22/08/2016. Président : M. Pierre-Emmanuel DAIGRE-PASCAL, 29 rue Trébois - 92300 LEVALLOIS PERRET. Radiation au RCS de NANTERRE et immatriculation au RCS de PARIS

AL0916-43528

CYPHRA TECH

SAS au capital variable de 9.000 €
Siège social : 9 rue du Gué
92500 RUEIL MALMAISON
809 461 932 RCS NANTERRE

L'AGE du 23/08/2016, a décidé de transférer le siège social au 3 rue de la Libération 95450 US. Radiation au RCS de NANTERRE et immatriculation au RCS de PONTOISE

AL0916-43543

SUCCESSCHOOL

SARL au capital de 1.000 €
Siège social : 35 rue des Cailloux
92110 CLICHY
814 210 522 RCS NANTERRE

L'AGE du 15/07/2016 a décidé de nommé co-gérant M. GHANINE Nabil, 19 rue des Laboureurs - 95140 GARGES LES GONESSE. Mention au RCS de NANTERRE

AL0916-43550

DRUZON

SARL à associé unique
au capital de 10.000 €
Siège social : 18 rue de la Ronce
92410 VILLE D'AVRAY
518 967 781 RCS NANTERRE

Par décision de l'AGE du 22/07/2016, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 01/09/2016, au 26 avenue Legeay - 92410 VILLE D'AVRAY. Mention au RCS de NANTERRE

AL0916-43592

JMJ IMMOBILER SUD DE SEINE

SAS au capital de 10.000 €
Siège social : 36 rue Bonnelais
92140 CLAMART
817 550 056 RCS NANTERRE

Suivant PV d'Assemblée du 01/07/2016, a décidé de transférer le siège social au 17 rue Gabriel Péri 92320 CHATILLON. Mention au RCS de NANTERRE

AL0916-43666

SAS 2MTRANSPORT

SAS au capital de 4.500 €
Siège social : 35 rue des Cailloux
92110 CLICHY
480 675 644 RCS NANTERRE

Le 30/08/2016, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 39 bis rue Madame de Sanzillon - 92110 CLICHY. Modification au RCS de NANTERRE

AL0916-43737

LES PETITES CANAILLES

SAS au capital de 100.470,60 €
Siège social : 96 rue Charles Laffitte
92200 NEUILLY SUR SEINE
520 223 546 RCS NANTERRE

Le Président, en date du 05/07/2016, a décidé de transférer le siège social au 32/38 rue Pierret 92200 NEUILLY SUR SEINE, à compter du 05/07/2016. Mention au RCS de NANTERRE

AL0916-43744

EUROCONSULTING

SAS au capital de 3.000 €
Siège social : 8 rue de l'Est
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
820 713 923 RCS NANTERRE

L'AGO du 30/08/2016 a nommé en qualité de Directeur Général M. Eric CHAMPAULT, 89 boulevard Jean Jaurès - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT. Mention au RCS de PARIS

AL0916-43751

Dissolution

TWO DRIVE

SASU au capital de 4.500 €
Siège social : 3 allée de l'Escaut
92160 ANTONY
804 084 549 RCS NANTERRE

Par DAU du 31/05/2016, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/05/2016, nommé liquidateur M Soufiane MERIMI, 3 allée de l'Escaut - 92160 ANTONY, et fixé le siège de liquidation au siège social. Mention au RCS de NANTERRE.

AL0916-42834

Liquidation

SARL DAILYVRAISON

SARL au capital de 5.000 €
Siège social : 22 rue de la
République - 92170 VANVES
752 572 933 RCS NANTERRE

Le 31/05/2015, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/05/2015, nommé Liquidateur M. Riad MEDJAHED, 22 rue de la République - 92170 VANVES, et fixé le siège de liquidation au siège social.
Le 31/05/2015, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion au liquidateur, et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/05/2015. Radiation au RCS de NANTERRE.

AL0916-43691

Location Gérance

Par acte SSP du 29/08/2016, **la société** :

ERTECO FRANCE

SAS au capital de 516.600.000 €, sise 120 rue du Général Malleret Joinville 94400 VITRY-SUR-SEINE, 381 548 791 RCS CRETEIL, **a confié en location-gérance à la société** :

3LY DISTRIBUTION

SARL à associé unique au capital de 7.500 €, sise 15 Place de l'Eglise 92500 RUEIL MALMAISON, en cours d'immatriculation au RCS de NANTERRE, **son fond de commerce** d'alimentation générale du type supermarché sous l'enseigne CARREFOUR CITY, sis et exploité au 15 Place de l'Eglise 92500 RUEIL MALMAISON. La présente location-gérance est consentie et acceptée pour une durée de 1 an(s) à compter du 04/09/2016 renouvelable par tacite reconduction.

AL0916-43723

Seine-Saint-Denis

Rectificatif

Rectificatif à l'annonce parue le 29/07/2016, concernant la société **MUSIBOARD**, il y avait lieu de lire : Par acte SSP du 10/07/2016, et Directeur Général : M. Jérome TOKARZ, Pech du Cayre - 46800 SAINTE CROIX.

AL0916-43713

Constitution

Par acte SSP du 22/08/2016, il a été constitué une **SAS** dénommée :

DERMO'CRYO

Siège social : 44 avenue du Chalet 93360 NEUILLY-PLAISANCE
Capital : 500 €
Objet : Les soins esthétiques.
Président : M. Gadiel SAADOUN, 10 avenue du Nouveau Monde - 94000 CRETEIL.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BOBIGNY

AL0916-43488

Par acte SSP du 10/06/2016, il a été constitué une **SARL** dénommée :

JKR SERVICES

Siège social : 153 avenue Elisée Reclus - 93380 PIERREFITTE SUR SEINE
Capital : 20.000 €
Objet : Peinture, carrelage maçonnerie et plomberie
Gérant : M. KHAN Amjad, 118 avenue du Général Gallieni - 93380 PIERREFITTE SUR SEINE
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BOBIGNY

AL0916-43527

Par acte SSP du 14/01/2016 il a été constitué une **SASU** dénommée :

GARRIMAWDI

Siège social : 52 avenue du Président Wilson - 93210 LA PLAINE SAINT DENIS
Capital : 2.000€
Objet : Production phonographique et audiovisuelle, édition et management d'artistes.
Président : M. BALDE Abdoulaye, 42 rue de l'Ourcq - 75019 PARIS.
Admission aux assemblées et droits de vote : la propriété d'une action comporte de plein droit adhésion aux statuts et aux décisions des assemblées générales pas de vote double prévu.
Clauses d'agrément : les actions sont librement transmissibles, sauf disposition législative et réglementaire contraire.
Durée : 99 ans ans à compter de l'immatriculation au RCS de BOBIGNY

AL0916-43566

Par acte SSP du 19/08/2016, il a été constitué une **SASU** dénommée :

VTC AUTO PRESTIGE

Siège social : 2 allée Bougainville 93270 SEVRAN
Capital : 1.500 €
Objet : - Transport de personnes par véhicule de tourisme avec chauffeur - TPMR - Achat Vente et location de véhicules - Apport d'affaires - Gestion et développement d'un site internet
Président : M. ABDESSAMAD BAKKALI, 2 allée Bougainville - 93270 SEVRAN.
Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BOBIGNY

AL0916-43577

Par acte SSP du 24/08/2016 il a été constitué une **SASU à capital variable** dénommée:

LENVOL DU PHOENIX

Siège social : 12 rue Anselme - 93400 SAINT OUEN
Capital Initial: 7.000 €
Capital Minimum: 7.000 €
Capital Maximum: 50.000 €
Objet : Export d'article funéraire made in France
Présidente : Mme THOUANGUEM GUTIHTE Flore, 29 boulevard Massena - 75013 PARIS
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BOBIGNY

AL0916-43682

Par acte SSP du 18/08/2016, il a été constitué une **SASU** dénommée :

VARAN

Siège social : 16 rue Charles Perrin 93380 PIERREFITTE SUR SEINE
Capital : 1.500 €
Objet : Exploitation de véhicule de tourisme avec chauffeur.
Président : M. MUHAMMED OZDEMIR, 11 Bis rue du Docteur Menard - 93380 PIERREFITTE SUR SEINE.
Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BOBIGNY

AL0916-43579

Par acte SSP du 01/08/2016, il a été constitué une **SARL** dénommée :

VALOR COLLECTION

Sigle : VALOR
Siège social : 1 allée des Saisons 93230 ROMAINVILLE
Capital : 1.200 €
Objet : Vente de biens et de services
Gérant : M. AKIN Kael, 1 allée des Saisons - 93230 ROMAINVILLE
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BOBIGNY

AL0916-43580

Par acte SSP du 04/07/2016 il a été constitué une **SASU** dénommée :

SAS ABC

Siège social : 1 avenue Michelet 93400 SAINT OUEN
Capital : 10.000€
Objet: Peinture, bâtiment, travaux publics
Présidente : Mme BENKAROUBA Fatma, 1 avenue Michelet - 93400 SAINT OUEN
Durée : 99 ans ans à compter de l'immatriculation au RCS de BOBIGNY

AL0916-43704

Par acte SSP du 26/06/2016, il a été constitué une **SARL** dénommée :

SMARFE

Siège social : 112 rue des Guillaumes 93130 NOISY LE SEC
Capital : 8.000 €
Objet : Bâtiment, tout corps d'état, gros oeuvre
Gérante : Mme TAVARES SEMEDO Edna Maria, 5 Square d'Orléans 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BOBIGNY

AL0916-43583

Par acte SSP du 30/07/2016, il a été constitué une **SCI à capital variable** dénommée :

SCI LE FLOCH

Capital : 70.000 €
Capital minimum : 700 €
Capital maximum : 400.000 €
Siège social : 9 rue du Grand Air 93000 BOBIGNY
Objet : Acquisition, l'administration, l'exploitation sous toute ses formes, de tous immeubles et bien Immobiliers. Toutes operations financieres mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptible d'en favoriser la realisation.
Gérant : M. Laurent LE FLOCH, 9 rue du Grand Air - 93000 BOBIGNY
Cession de parts : La cession des parts doit etre constatee par ecrit sous seing prive. Les parts sont librement cessibles entre associes, ascendants et descendants. La cession des parts sociales, autres qu'a des personnes visees ci-dessus ne peut intervenir qu'avec l'agrement des associes donne dans la forme d'une decision collective extraordinaire. Le gerant peut aussi, au nom de la societe, proceder au rachat des parts. Les parts sont alors annulees et le capital est reduit du montant de la valeur nominale des parts rachetees.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BOBIGNY.

AL0916-43603

Par acte SSP du 25/06/2016 il a été constitué une **SCI** dénommée:

SCI DAVID ET CHRIS

Siège social : 33 avenue du Contrat 93470 COUBRON
Capital : 10.000 €
Objet : La propriété, l'administration et la jouissance, par bail ou autrement, de tous biens immobiliers et terrains.
Gérant : M. DUMONTAGNE David, 13 rue de la Victoire - 93700 DRANCY
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BOBIGNY

AL0916-43681

Par acte SSP du 01/04/2016 il a été constitué une **SARL** dénommée :

MEDIUM

Siège social : 91 rue Anatole France 93170 BAGNOLET
Capital : 2.000€
Objet : Sécurité privée et gardiennage
Gérant: M. MECHENANE Azzedine, 91 rue Anatole France, 93170 BAGNOLET
Durée : 99 ans ans à compter de l'immatriculation au RCS de BOBIGNY

AL0916-43683

Par acte SSP du 02/05/2016 il a été constitué une **SAS** dénommée :

NETCOULSERVICE

Siège social : 9-11 Avenue Michelet 93400 SAINT OUEN
Capital : 2.000 €
Objet : Nettoyage
Président : M. COULIBALY Zekeria, 7 allée Marivaux - 95200 SARCELLES.
Durée : 99 ans ans à compter de l'immatriculation au RCS de BOBIGNY

AL0916-43717

Modification

FRANCK GABVRU PRISKUS

SARL au capital de 10.000 €
Siège social : 2 allée François Rabelais
93390 CLICHY SOUS BOIS
507 742 740 RCS BOBIGNY

L'AG du 10/05/2016 a décidé de nommer Gérante Mme Gilbertine Larissa MEGAPCHE, 2 allée François Rabelais 93390 CLICHY SOUS BOIS, en remplacement de M. DIESSE François. Mention au RCS de BOBIGNY.

AL0916-43377

SARL TRANS NOR SUD

SARL au capital de 3.000 €
Siège social : 73 avenue du Consul Général Nordling
93190 LIVRY GARGAN
819 281 874 RCS BOBIGNY

Par décision de l'AGE du 01/08/2016, il a été décidé de remplacer l'objet social par : Transport routier léger de marchandises. Mention au RCS de BOBIGNY

AL0916-43534

NEOMOBILITY

SASU au capital de 15.000 €
Siège social : 112 allée des Erables
ZI Paris Nord 2 - 93420 VILLEPINTE
815 194 311 RCS BOBIGNY

Par décision du Président du 23/08/2016, il a été décidé de transférer le siège social au 128 rue de l'Abbé Groult et 1 passage Dombasle 75015 PARIS. Président : M. MENESGUEN Nicolas, 128 rue de l'Abbé Groult - 75015 PARIS. Radiation au RCS de BOBIGNY et immatriculation au RCS de PARIS

AL0916-43535

NIL 93

SARL au capital de 5.000 €
Siège social : 1 rue Pepin
93100 MONTREUIL
485 138 366 RCS BOBIGNY

Par décision de l'AGE du 01/06/2016, il a été décidé de nommer Gérant M. MERIC Semsettin, 125 rue Etienne Marcel - 93100 MONTREUIL, en remplacement de Mme MERIC Oznur démissionnaire. Mention au RCS de BOBIGNY.

AL0916-43706

CINESTAF

SAS au capital de 100 €
Siège social : 20 rue Ampère Cité du Cinéma - 93200 SAINT DENIS
821 490 042 RCS BOBIGNY

Le 20/08/2016, l'AGE a décidé de nommer Président M. Philippe LESPINASSE, 42 boulevard de Picpus 75012 PARIS, en remplacement de M. ADOUM DJIBRINE PETERMAN. Mention au RCS de BOBIGNY

AL0916-43588

LAV

SARL au capital de 2.000 €
Siège social : 7 rue Sainte Marguerite
93500 PANTIN
489 332 825 RCS BOBIGNY

L'AGE du 01/08/2016, a décidé de transférer le siège social au 5 rue Sainte Marguerite - 93500 PANTIN. Mention au RCS de BOBIGNY

AL0916-43605

Dissolution

LE DILIGENT

EURL au capital de 800 €
Siège social : 39 rue de de l'Aviation
93420 VILLEPINTE
798 711 867 RCS BOBIGNY

En date du 29/07/2016, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur Mme Rachel GUEDJ, 39 rue de l'Aviation - 93420 VILLEPINTE, et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. Mention au RCS de BOBIGNY.

AL0916-43660

Location Gérance

Suivant acte SSP en date du 01/08/2016, **M. Ramdane BELKHIR**, 5 rue Sainte Marguerite - 93500 PANTIN, **a donné à titre de location-gérance à la société :**

LAV

SARL au capital de 2.000 €, 7 rue Sainte Marguerite - 93500 PANTIN, 489 332 825 RCS BOBIGNY, **un fonds de commerce de** Restauration sur place et à emporter, bar, sis et exploité 5 rue Sainte Marguerite - 93500 PANTIN, du 01/08/2016 au 31/07/2018. Renouvelable par tacite reconduction.

AL0916-43606

Divers Autres

PROVAL ENVIRONNEMENT

SAS au capital de 1.000 €
Siège social : 60 rue Verdun
93350 LE BOURGET
803 243 724 RCS BOBIGNY

L'Associée Unique a décidé, le 24/06/2016, la continuation de l'activité sociale bien que le montant des capitaux propres soit devenu inférieur à la moitié du capital social. Modification au RCS de BOBIGNY.

AL0916-43362

Val-de-Marne

Constitution

Par acte SSP du 08/08/2016, il a été constitué une **SASU** dénommée :

MELLO ENTREPRISE

Siège social : 10 Square Lulli Batiment G1 - 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE
Capital : 1 €
Objet : Les activités de rénovation et de nettogage.
Président : M. CHEICK OUMAR SACKO, 10 Square Lulli Batiment G1 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de CRETEIL

AL0916-43481

Par acte SSP du 13/08/2016 il a été constitué une **SASU** dénommée:

PHIL ET SA CHOCOLATERIE

Siège social : 8 rue Severine - 94800 VILLEJUIF
Capital : 15.000 €
Objet : Vente au détail de chocolat, confiserie, glace
Président : M. TAHAR Philippe, 8 rue Severine - 94800 VILLEJUIF
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de CRETEIL

AL0916-43727

Par acte SSP en date du 29/07/2016 à VINCENNES, il a été constitué une **SASU** dénommée:

BARBARA DEVOS CONCEPT

Siège social : 94 avenue Aubert 94300 VINCENNES
Capital : 1.000 €
Objet : Toutes les activités de création telles les activités d'architecture d'intérieure, de décoration d'intérieure, de design, de communication visuelle et de direction artistique; Toutes opérations de prestations de services telles que la formation et autres conseils dans le domaine des activités ci-dessus; L'édition de livres et périodiques et autres activités d'édition
Présidente : Mme DEVOS Barbara, 94 avenue Aubert - 94300 VINCENNES
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de CRETEIL

AL0916-43048

Par acte SSP du 20/07/2016 à SAINT MAUR DES FOSSES, il a été constitué une **SARL à associé unique** dénommée:

D-FINE SOLUTIONS

Sigle : D.S.
Siège social : 18 avenue Emile Zola 94100 SAINT MAUR DES FOSSES
Capital : 2.000 €
Objet : L'activité de consultant en informatique et notamment la planification et la conception de systèmes informatiques intégrant les technologies du matériel, des logiciels et des communications; Le conseil et l'assistance en systèmes et logiciels informatiques; Et plus généralement les services de conseil en informatique; La formation professionnelle dans le domaine de l'informatique; Le développement, l'édition et la vente de logiciels et de programmes informatiques; L'activité d'apporteur d'affaires dans les domaines précités; Toutes activités connexes et annexes à l'objet social ci-dessus; L'objet social ci-dessus pourra être réalisé en direct ou par sous-traitance.
Gérant : M. DA COSTA Loïc, 18 avenue Emile Zola - 94100 SAINT MAUR DES FOSSES
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de CRETEIL

AL0916-42825

Par acte SSP en date du 30/07/2016 à LE PERREUX SUR MARNE, il a été constitué une **SAS** dénommée:

SPLENDIDE VISUEL

Siège social : 7 rue de l'embarcadère 94170 LE PERREUX SUR MARNE
Capital : 1.000 €
Objet : La production, la réalisation, la distribution, l'exploitation d'½uvres audiovisuelles, fictions ou non, de tout types sous toutes formes et sous tous supports (actuels et à venir), ainsi que la vente de tous produits et services associés; La réalisation de photos et vidéos dans le cadre d'événements pour particuliers et professionnels; La réalisation de supports graphiques et audiovisuels pour particuliers et professionnels; La conception et la commercialisation de prêt à porter.
Président : M. DJERGOU Michels-Erwan, 7 rue de l'Embarcadère - 94170 LE PERREUX SUR MARNE
Directeur Général : M. AYEH Fernando, 13 rue de Chanzy - 92000 NANTERRE
Transmission des actions : La cession des actions à un tiers est soumise à l'agrément préalable des associés.
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de CRETEIL

AL0916-43157

Par acte SSP du 23/08/2016, il a été constitué une **SASU** dénommée :

TRANSPORT BEDOUDA EXPRESS

Sigle : T.B.E
Siège social : 32 rue Pierre Semard 94400 VITRY SUR SEINE
Capital : 2.700 €
Objet : Livraison routière de marchandise, location de véhicule avec chauffeur
Président : M. Sami BEDOUDA, 32 rue Pierre Semard - 94400 VITRY SUR SEINE.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de CRETEIL

AL0916-43521

Par acte SSP du 12/08/2016, il a été constitué une **SARL** dénommée :

OUI EUROPE

Siège social : 14, rue Baratte Cholet 94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSES
Capital : 10.000 €
Objet : Le transport routier de personnes.
Gérant : M. Ziyi FAN, 14 rue Baratte Cholet - 94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSES
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de CRETEIL

AL0916-43591

Par acte SSP du 26/08/2016, il a été constitué une **SAS** dénommée :

MORMAN DESIGN

Siège social : 91 avenue de Paris 94800 VILLEJUIF
Capital : 1 €
Objet : Edition d'un logiciel destiné aux salons de coiffure.
Président : M. Alexis MOREAU, 11 rue Monsigny - 94400 VITRY SUR SEINE.
Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de CRETEIL

AL0916-43594

Par acte SSP du 26/08/2016 il a été constitué une **SAS** dénommée:

GROUPE ATOUTS (SAS)

Siège social : 6 sentier des Beaux Regards - 94380 BONNEUIL SUR MARNE
Capital : 7.500 €
Objet : Entreprise générale tous corps d'état. Labeur d'imprimerie. Propreté locaux & extérieurs
Président : M. DINTINGER Quentin Jacques Raymond, 6 sentier des Beaux Regards - 94380 BONNEUIL SUR MARNE
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de CRETEIL

AL0916-43659

Par acte SSP du 03/08/2016, il a été constitué une **SCI** dénommée :

SAMELISA

Capital : 1.000 €
Siège social : 34 rue Alfred de Musset 94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSES
Objet : Acquisition de tous biens immobiliers, propriété, administration et exploitation par location ou autrement du bien sus-désigné, rénovation, entretien et aménagement de ce bien, emprunt global auprès de toutes banques ou établissements de crédit des sommes nécessaires à financer son acquisition
Gérante : Mme Emmanuelle DUPAS, 34 rue Alfred de Musset - 94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSES
Cession de parts : Toute cession de parts sociales doit être constatée par écrit. Les parts sociales ne peuvent être cédées à titre onéreux ou à titre gratuit qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CRETEIL.

AL0916-43670

Par acte SSP du 02/08/2016, il a été constitué une **SCI** dénommée :

BAO

Siège social : 1 allée du Commerce 94260 FRESNES
Capital : 2.000 €
Objet : L'acquisition, l'administration, la gestion et l'exploitation de tous biens immoblier et terrains
Gérant : M. Franck BAO, 1 allée du Commerce - 94260 FRESNES
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de CRETEIL

AL0916-43689

Par acte SSP du 25/08/2016, il a été constitué une **SARL** dénommée :

CHM

Siège social : 147 avenue de Verdun 94200 IVRY SUR SEINE
Capital : 1.000 €
Objet : Pizzeria sur place à emporter livraison restauration rapide
Gérant : M. AOUDI Ali, 11 rue Michelet 94200 IVRY SUR SEINE
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de CRETEIL

AL0916-43693

Par acte SSP du 20/06/2016, il a été constitué une **SASU** dénommée :

2D LOGISTIQUE

Siège social : 86 avenue Paul Vaillant Couturier - 94400 VITRY SUR SEINE
Capital : 15.000 €
Objet : Transport routier de marchandises à l'aide des véhicules n'excédant pas 3.5 Tonnes, déménagement, location de véhicules avec conducteur
Président : M. ABUBACKAR SIDIKI DIOMANDE, 9 rue Modigliani - 95120 ERMONT.
Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de CRETEIL

AL0916-43697

Modification

SO MOBILE

SARL au capital de 40.000 €
Siège social : 112 avenue de Paris, CS 60002 - 94306 VINCENNES
789 281 698 RCS CRETEIL

L'AGE du 22/07/2016, a décidé de transformer la société en SAS, à compter du 01/08/2016. Mme Mireille LEON, Gérante, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la société. M. Serge LIO, 38 rue du Maréchal Gallieni 94490 ORMESSON SUR MARNE a été nommé Président, à compter du 01/08/2016. Le reste demeure inchangé. Mention au RCS de CRETEIL

AL0916-43459

ENTREPRISE GENERALE BATIMENT RENOVATION

SARL au capital de 2.500 €
Siège social : 112 avenue de Paris 94300 VINCENNES
529 284 440 RCS CRETEIL

Le 11/01/2016, l'AGE a décidé de nommer gérant, M. CHABANE CHOUALI, 52 avenue Général Gallieni 93380 PIERREFITTE-SUR-SEINE en remplacement de M. Mohammed BOUDJEMAI. Mention au RCS de CRETEIL

AL0916-43679

DK LOGISTIQUE

SARL au capital de 30.000 €
Siège social : 86 avenue Paul Vaillant Couturier - 94400 VITRY SUR SEINE
804 524 403 RCS CRETEIL

Le 02/11/2015, l'AGE a décidé de nommer Gérant M. Abubackar Sidiki DIOMANDE, 9 rue Modigliani - 95120 ERMONT, en remplacement de M. Sabeur MAHFOUDHI. Mention au RCS de CRETEIL

AL0916-43690

ADEQUAT HOLDING

SARL au capital de 160.000 €
Siège social : 2 rue Mangin 94240 L'HAY LES ROSES
492 221 387 RCS CRETEIL

Le 31 mars 2016, l'AGE a décidé d'augmenter le capital, pour le porter à 280.000 euros, par création de parts sociales. Mention au RCS de CRETEIL

FR1832/0916/2635

SOCIETE SANZ

EURL au capital de 7.000 €
Siège social : 52 rue des Aulnettes 94360 BRY SUR MARNE
514 915 412 RCS CRETEIL

Le 29/08/2016, le Gérant a décidé de transférer le siège social au 5 Bis rue Roger Forget - 94360 BRY SUR MARNE. Modification au RCS de CRETEIL

AL0916-43707

NINANIMOI

SARL au capital de 2.000 €
Siège social : 15 rue Saint Hilaire 94210 LA VARENNE SAINT HILAIRE
489 267 633 RCS CRETEIL

Par décision de l'AGE du 01/08/2016, il a été décidé de la transformation de la SARL en SASU, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, son capital, sa durée et les dates d'ouvertures et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Mme SINGER Yamina, 76 rue Aristide Briand - 94430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE, a céssé ses fonctions de Gérante du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de SASU, la Société est dirigé par Mme SINGER Yamina, 76 rue Aristide Briand - 94430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE, en qualité de Présidente. Mention au RCS de CRETEIL

AL0916-43714

VAPOVAP

SAS au capital de 10.000 €
Siège social : 12 Villa Gustave Edouard - 94110 ARCUEIL
801 800 988 RCS CRETEIL

Par décision de l'AGE du 24/05/2016, il a été décidé de nommer Co-Gérant M. MOHAMMED MAROUANE Hajji, 33 rue de Coulmiers - 75014 PARIS. Mention au RCS de CRETEIL

AL0916-43724

Liquidation

DIRECT PROPRETE

EURL au capital de 1.000 €
Siège social : 1 Villa Lesieur 94170 LE PERREUX SUR MARNE
811 903 764 RCS CRETEIL

Le 25/08/2016, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 01/07/2015, nommé Liquidateur M. Seydou KONATE, 1 Villa Lesieur 94170 LE PERREUX SUR MARNE et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur.
Le 25/08/2016, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion au liquidateur, et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 01/07/2015. Radiation au RCS de CRETEIL.

AL0916-43568

Divers Autres

IDF TELECOM

SARL au capital de 2.600 €
Siège social : 36 avenue du Président Kennedy, appartement 221 - 94190 VILLENEUVE SAINT GEORGES
535 386 213 RCS CRETEIL

D'une AGE du 25/07/2016, il résulte que la collectivité des associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société. Mention au RCS de CRETEIL

AL0916-43060

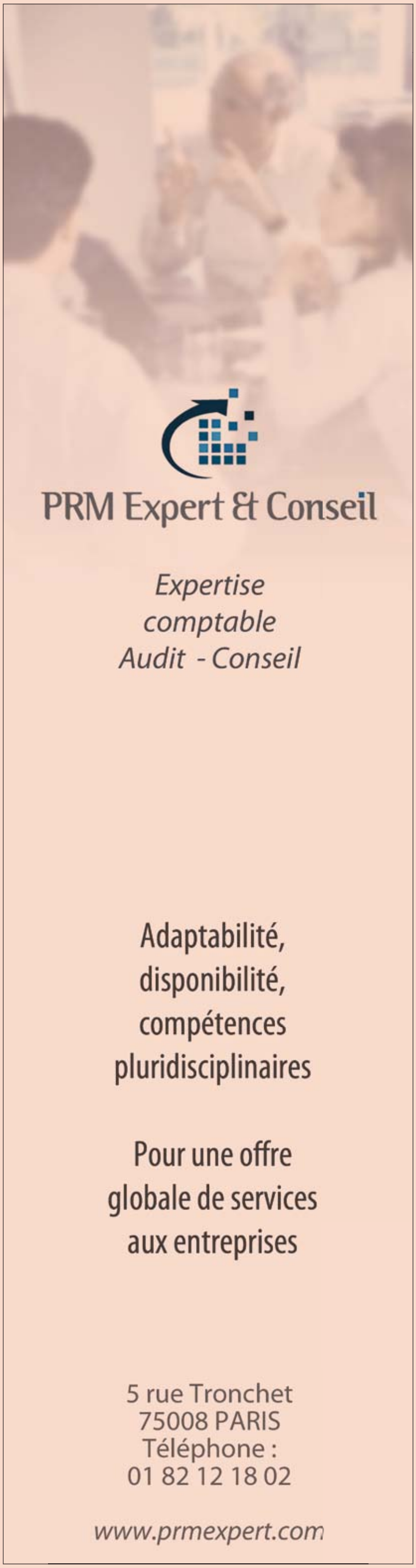

Bailleurs sociaux

IMMOBILIÈRE 3F VEND

COURDIMANCHE (95800)
1 rue de la Louvière
F5 de 101 m2 carrez au RDC.
Réf.: 2343L-0004
DPE : en cours

Prix : 181 800 €*

Jean-Charles HOCINE 01 55 33 94 35 - 06 83 54 46 80
jean-charles.hocine@transactif-immobilier.fr
www.transactif-immobilier.fr

*Offre et prix réservés excusivement aux locataires d'Immobilière 3F du département pendant un délai de deux mois à compter de la réalisation du dernier avis de publicité réglementaire conformément aux dispositions de l'article L443-11 du CCH, relatifs aux ventes de logements sociaux.

117529

Immobilière Rhône-Alpes

VEND

VILLEFONTAINE (38090)
27, allée des Tournesols – Réf. : Z043L-0007
Maison T5 de 100 m².
DPE : F.

142 400 €
(sous conditions de ressources)

Contact : QUADRAL TRANSACTIONS
06.74.98.56.17
marine.guillaumin@quadral.fr

Offre et prix réservés aux locataires de la Société Immobilière Rhône Alpes du département 38 ainsi qu'aux gardiens d'immeubles qu'elle emploie, pendant 2 mois à compter du présent avis (art. L443-11 du CCH).

Quadral Transactions

117514

Immobilière Rhône-Alpes

VEND

LYON (69007)
121, Bd Yves Farges – réf. : 1011L-1044
Appartement T3 de 67 m² au 10e étage avec parking en sous-sol. DPE : D.

130 314 €
(sous conditions de ressources)
Copropriété de 425 lots, sans procédure en cours. Montant moyen annuel des charges : 2 267 €.

Contact : QUADRAL TRANSACTIONS
marine.guillaumin@quadral.fr - 06.74.98.56.17

Offre et prix réservés aux locataires de la Société Immobilière Rhône Alpes du département 69 ainsi qu'aux gardiens d'immeubles qu'elle emploie, pendant 2 mois à compter du présent avis (art. L443-11 du CCH).

Quadral Transactions

117531

BATIGERE SAREL

VEND

PANTIN (93500)
18 bis, rue Berthier
Réf. : A410 – Lot 1048
T1 de 19,90 m² au 4e étage
Copro. de 133 lots, sans procédure en cours. Montant moyen annuel des charges : 1194 € DPE : D

Prix : 54 208 €

Contact : Quadral Transactions
06.63.36.35.64
philippe.brand@quadral.fr

Offres et prix réservés aux locataires de la Société **BATIGÈRE SAREL** du département ainsi qu'aux gardiens d'immeubles qu'elle emploie, pendant 2 mois à compter du présent avis (art. L443-11 du CCH).

118065

Domaxis

VEND

COLOMBES (92700)
83, RUE DU BOURNARD
Lot 2023 – Module 2077.01.01.0138

Au 3e étage un appartement 3 pièces de 64.50 m² offrant un séjour et 2 chambres.
DPE : E
Charges prévisionnelles : 1.787 €/an.
75 lots dans la copropriété, pas de procédure en cours.

Prix locataires Domaxis :
213.170 €
Prix tiers : 236.850 €

QUADRAL TRANSACTIONS
06.60.07.87.05 ou sophie.brauner@quadral.fr

Offres et prix réservés aux locataires de la société DOMAXIS du département des Hauts-de-Seine pendant un délai de deux mois à compter du présent avis conformément aux dispositions de l'article L443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux sous réserve de la libération effective des lieux.

Quadral Transactions

ICF HABITAT NORD-EST — SNCF IMMOBILIER

VEND à CHAMBLY (60230)

T3 de 52 m² sur 2 niveaux. Maison individuelle édifiée sur un terrain d'environ 427 m². Dépendance jumelée.
DPE : Sans classe énergétique
PRIX : **135 600 € FAI***
(honoraires d'agence 6% env. inclus)
Hors frais de notaire

* Offre réservée exclusivement aux locataires d'ICF HABITAT NORD-EST du département 60 et aux gardiens d'immeuble du vendeur, au prix préférentiel de 125 000 € (honoraires d'agence 6% env. inclus), pendant un délai de 2 mois à compter du présent avis conformément aux dispositions de l'article L443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux.

Contact :
Tél. : 01 55 33 97 68 TRANS'ACTIF SNCF IMMOBILIER
christelle.legras@transactif-immobilier.fr

Une annonce immobilière à publier ?

Contactez notre partenaire NetPresse

Emmanuel DAMBLANT - NETPRESSE

314, rue Saint Honoré - 75001 PARIS
Tél.: 01 71 17 61 67 - Fax : 01 70 79 06 32 - Mail : emmanuel.damblant@nouveleconomiste.fr

C'est à sa capacité
à remonter le courant
qu'on reconnaît le saumon

Le nouvel
Economiste
Le pouvoir des faits, l'influence des idées

LA LIGUE
CONTRE LE CANCER
1ère JOURNÉE NATIONALE DE DÉBATS
Équité d'accès aux médicaments innovants et coûteux en cancérologie
23 septembre 2016
Cité universitaire de Paris
Espace Adenauer, 17 boulevard Jourdan - 75014 PARIS
Une journée pour :
• Comprendre les enjeux de l'innovation thérapeutique pour les systèmes de santé français et étrangers
• Débattre du mécanisme de fixation du prix d'un médicament innovant
• Défendre l'accès à l'innovation thérapeutique pour tous
INSCRIPTION GRATUITE ET OBLIGATOIRE à l'adresse :
www.medicaments-liguecancer.fr